



Wallonie

ACCORDS de branche « énergie/CO₂ »

Communication au Gouvernement wallon

Rapport public concernant l'année 2009

Janvier 2011

Table des matières

2	Introduction	
14	AGORIA	Industrie technologique
19	AGORIA	Fonderies
26	AGORIA	Fabrications métalliques et électriques
32	AGORIA	Non-Ferreux
39	CARMEUSE	Chaux et pierres
44	COBELPA	Production de pâtes, papiers et cartons
50	ESSENSCIA	Chimie
57	FBB-FEDICER	Secteur Brique/Céramique
64	FEBELCEM	Ciments
69	FETRA-FEBELGRA	Transformation de papier et carton/Industrie graphique
75	FEDUSTRIA	Textile, Bois et ameublement
82	FEVIA	Agroalimentaire
105	FIV	Verre
112	FORTEA - FEDIEX	Extraction et transformation de roches non combustibles
117	GSV	Sidérurgie
126	LHOIST	Chaux

Introduction

La politique énergétique wallonne dans l'industrie est principalement axée sur la conclusion d'accords volontaires dits accords de branche entre les autorités régionales et les secteurs industriels. En 2003, deux premiers accords ont été signés avec les fédérations essenscia (chimie) et Cobelpa (pâtes à papier et emballages). A fin 2009, ces accords portent sur 180 entreprises dont les 220 sites d'exploitations wallons concernés représentent ensemble une part très importante (80 à 90%) de la consommation énergétique de l'industrie wallonne.

Selon les termes de ces accords, les secteurs industriels s'engagent chacun sur un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de leur efficacité en matière d'émissions de gaz à effet de serre (essentiellement de CO₂) à un horizon donné (2010 ou 2012 selon les accords). En contrepartie, les autorités publiques régionales s'engagent à ne pas imposer par voie réglementaire des exigences complémentaires en matière énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre concernés par l'accord de branche aux entreprises contractantes. Elles s'engagent également à défendre auprès des autorités nationales et européennes, le principe d'une exonération de toute taxe énergie/CO₂ ou tout au moins de ses effets.

L'engagement des entreprises est volontaire. Elles trouvent dans ces accords les avantages suivants :

- une bonne connaissance de leurs flux énergétiques via un audit énergétique mené sur chacun de leurs sites grâce au soutien financier des pouvoirs publics ;
- une visibilité à long terme en matière de programme d'investissements et de coûts énergétiques (malheureusement perturbés par les impondérables du marché actuel) ;
- un contact régulier avec l'administration et le pouvoir politique ;
- *in fine*, une amélioration de leur efficacité énergétique et donc de leurs coûts d'exploitation.

Pour leur part, les pouvoirs publics sont assurés :

- d'un effort substantiel en matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂ de l'industrie, pour autant que le critère de sélection des objectifs d'amélioration soit suffisamment ambitieux ;
- de la meilleure mobilisation des ressources et des connaissances, le potentiel d'économies d'énergie étant le mieux identifié par les compétences internes aux entreprises.

Les accords de branche sont passés entre le Gouvernement wallon et les principales fédérations sectorielles. Pour l'année 2009, ils concernent les secteurs suivants :

Fédération	Secteurs	Objectifs contraignants pour fin d'année	Nombre de participants à fin 2009	Nombre de sites d'exploitation à fin 2009
GSV	Sidérurgie	2010	6	18
ESSENSCIA	Chimie	2012	33	36
FEBELCEM	Cimenteries	2010	3	6
FIV	Verre	2010	8	9
FEVIA	Agro-alimentaire	2010	49	49
LHOIST	Chaux	2010	1	3
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	2012	4	5
CARMEUSE	Chaux	2010	1	3
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	2010	11	11
FBB - FEDICER	Briques et céramiques	2012	6	11
FORTEA FEDIEX	Carrières	2012	8	18
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	2012	6	6
AGORIA	Fonderies	2010	7	7
FETRA - FEBELGRA	Imprimeries et industries graphiques	2012	7	7
AGORIA	Industrie technologique	2012	24	24
AGORIA	Non-Ferreux	2010	6	7
Totaux			180	220

Du fait du respect de leurs engagements dans le cadre de ces accords, les pouvoirs publics ont assuré aux entreprises participantes, divers mécanismes de soutien, à savoir :

- l'usage des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour calculer l'allocation des quotas de CO₂ aux sites industriels concernés par le mécanisme des échanges d'émissions ;
- le plafonnement de la restitution de certificats verts de la part de fournisseurs d'électricité alimentant des entreprises intensives en énergie, avec obligation pour le fournisseur de restituer les gains ainsi réalisés à son client ;
- l'exemption partielle ou totale (selon le niveau de consommation) des accises sur l'énergie ;
- un plafonnement progressif de la cotisation fédérale sur l'électricité.

Les accords de branche ont le statut de conventions environnementales. Ils s'inscrivent dans le cadre du respect des engagements relatifs au Protocole de KYOTO. La Commission européenne a marqué son accord sur l'ensemble de la démarche et doit être régulièrement tenue au courant de son évolution.

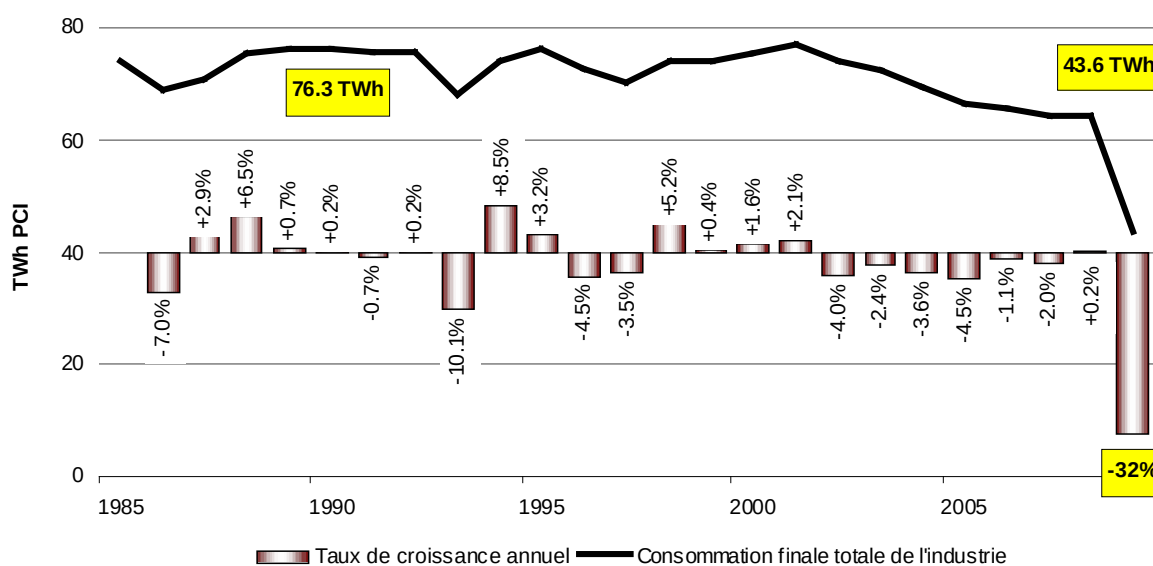
Le texte des accords prévoit que le Gouvernement wallon, le Parlement, le CESRW et le CWEDD ainsi que le grand public soient régulièrement informés de l'état d'avancement du processus. Les secteurs engagés dans les accords ont de commun accord décidé que cette communication serait annuelle. L'Union européenne reçoit aussi ce rapport.

Le présent document présente le rapport annuel portant sur l'année 2009. Après un bref chapitre technique décrivant la démarche des accords de branche, il comporte le contenu de la communication au Gouvernement wallon puis une synthèse de l'évolution de l'efficacité énergétique et des réductions d'émission de chaque secteur.

Il s'agit du sixième rapport de suivi.

Résultat global

Le secteur industriel est le seul à diminuer structurellement ses consommations depuis 2002 à contrario du tertiaire, du résidentiel et du transport (extrait du bilan énergétique wallon). Après un léger sursaut en 2008, 2009¹ aura été l'année du plongeon pour la consommation énergétique de l'industrie, puisque celle-ci chute de près d'un tiers par rapport à l'année précédente (moins 21 TWh !) suite à la baisse prononcée de l'activité économique. C'est surtout l'effondrement de la production des hauts-fourneaux qui en est la cause principale, mais d'autres branches industrielles subissent des baisses de production importantes également (cimenteries, engrais,...). Il en ressort que la part de l'industrie dans la consommation finale d'énergie de la Wallonie en 2009 ne représente plus que 34% versus les 45% « historiques ».



La réussite des accords se mesure par l'atteinte des objectifs sectoriels, chaque entreprise ayant une obligation de résultat mais pas de moyen. En effet, l'entreprise peut mettre en œuvre des pistes non retenues lors de l'audit initial ou nouvelles liées à l'évolution de l'entreprise et des technologies qu'elles mettent en œuvre.

La réussite globale se mesure aussi par le nombre de participants, la couverture sectorielle en termes de consommations d'énergie mais aussi et surtout par l'intérêt grandissant que les équipes dirigeantes de nos entreprises apportent à l'énergie.

En pratique lorsque l'on consolide tous les objectifs sectoriels, on peut considérer que les objectifs globaux d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont atteints.

IEE₂₀₀₉ = 87,55% soit 19,72 M GJp économisés ou 5,48 M MWhp

IGES₂₀₀₉ = 82,51% soit 1,86 M T_{CO2} évitées

¹ Les résultats 2009 sont extraits du Bilan énergétique en cours provisoire mais pour lequel les modifications éventuelles sont minimales et de l'ordre du détail.

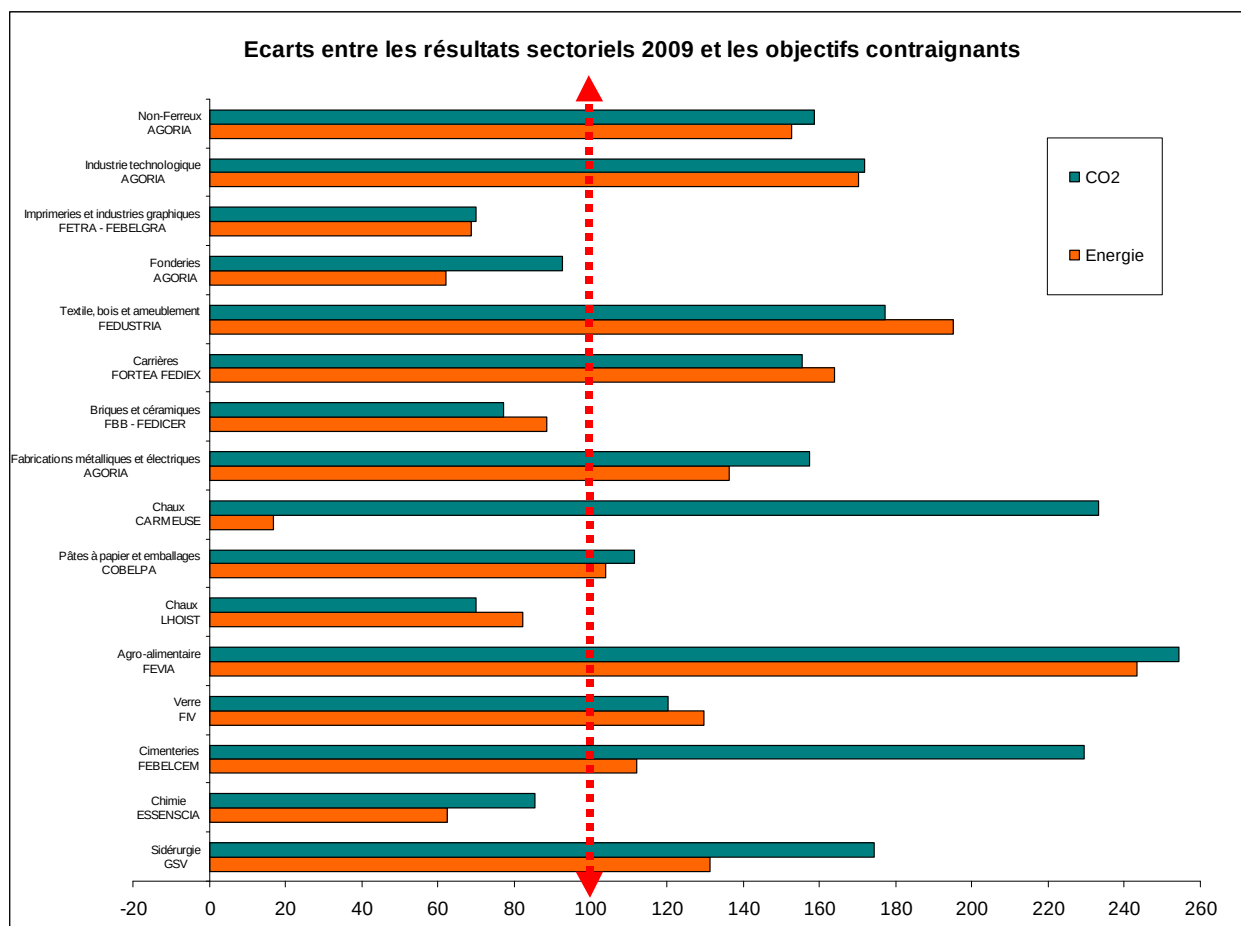
On pourrait croire que c'est la grave crise économique que nous avons traversée qui est à l'origine de l'amélioration des indices d'efficacité énergétique.

Il n'en est rien puisque ces indices sont des indices relatifs qui sont calculés en fonction d'une unité produite et sont quasiment indépendants du volume global de production.

Relativement par secteur, on obtient :

Fédération	Secteurs	Objectif Energie contraignant	Résultat fin 2009	Objectif CO2 contraignant	Résultat fin 2009
GSV	Sidérurgie	5,60%	7,35%	5,80%	10,12%
ESSENSCIA	Chimie	20%	12,50%	20%	17,10%
FEBELCEM	Cimenteries	8,30%	9,30%	9,50%	21,80%
FIV	Verre	11,40%	14,79%	11%	13,24%
FEVIA	Agro-alimentaire	7,40%	18,01%	10,10%	25,68%
LHOIST	Chaux	2,80%	2,30%	11%	7,70%
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	33%	34,30%	35%	39,00%
CARMEUSE	Chaux	2,40%	0,40%	0,60%	1,40%
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	13,50%	18,41%	12,80%	20,14%
FBB - FEDICER	Briques et céramiques	2,74%	2,43%	2,78%	2,15%
FORTEA FEDIEX	Carrières	8,60%	14,10%	8,80%	13,70%
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	7,10%	13,85%	7,20%	12,76%
AGORIA	Fonderies	8,70%	5,40%	8,30%	7,70%
FETRA - FEBELGRA	Imprimeries et industries graphiques	12,60%	8,68%	12,80%	8,96%
AGORIA	Industrie technologique	18,20%	30,98%	18,10%	31,14%
AGORIA	Non-Ferreux	11%	16,80%	11%	17,46%

Visuellement, si on ramène chaque objectif contraignant à la valeur 100, les résultats 2009 amènent :



Pour plus de détails sur la situation particulière de chaque secteur, le lecteur est invité à parcourir chacune des synthèses remises par les fédérations correspondantes. Elles sont reprises en intégralité dans les pages suivantes.

Récapitulatif des entreprises entrantes et sortantes de leurs accords de branches respectifs

Fédérations	Entreprises	Entrant	Sortant
FEDIEX	Cimescaut, rue du Coucou, 37 à 7640 Antoing	le 23 août 2010	
FEDUSTRIA	Nekto, rue du Clypot, 3 à 7063 Neufvilles	le 20 octobre 2010	
AGORIA industrie technologique	AWTC Europe SA, avenue de l'industrie, 19 à 1420 Braine-l'Alleud	le 22 décembre 2009	
FIV	Aucune		
LHOIST	Aucune		
FBB-FEDICER	Aucune		
AGORIA fab. mét. et électr.	Aucune		
AGORIA non-ferreux	Aucune		
AGORIA fonderies	Ampco Metal, avenue Jean Hans 132, 4030 Liège		le 29 juin 2010
FETRA-FEBELGRA	Graphing, avenue Fleming, 1 à 6220 Heppignies		le 24 juin 2010
COBELPA	Onduline Belgique SA, parc industriel à 4800 Petit-Rechain		le 23 juin 2010
ESSENSCIA	BASF Antwerpen NV à Feluy		le 16 juin 2010
FEVIA	Raffinerie Tirlémontoise – Grand Wanze : site de Hollogne		le 17 septembre 2010
FEVIA	Sources de Spontin, rue des rivières 30 à 5530 Spontin		le 17 septembre 2010
CARMEUSE	Aucune		
GSV	Aucune		
FEBELCEM	Aucune		

Les comités directeurs respectifs ont actés en 2010 les entreprises sortantes au cours de 2009. De même, le comité directeur concernant l'accord de branche Agoria « industrie technologique » a acté l'entrée de AWTC Europe.

Malgré l'approche du terme des accords, soit le 31 décembre 2012, il faut constater que des entreprises entrent dans les accords et se fixent des objectifs contraignants ambitieux pour une période relativement courte. En l'occurrence il s'agit de Cimescaut et de Nekto.

Démarche des accords de branche

Le déroulement d'un accord s'effectue par étapes :

1. Signature d'une déclaration d'intention par toutes les entreprises du secteur désireuses de prendre part à l'accord ;
2. Réalisation d'audits énergétiques sur chacun des sites industriels concernés, par des auditeurs agréés par les pouvoirs publics, garantissant leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'équipements énergétiques et des fournisseurs d'énergie. Les pouvoirs publics interviennent dans le financement des audits ;
3. Sur base des pistes d'amélioration identifiées par les audits, les entreprises définissent chacune un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de leur efficacité en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ;
4. La fédération professionnelle consolide les objectifs individuels des entreprises et détermine des objectifs d'amélioration sectoriels ;
5. L'accord de branche est rédigé et soumis à enquête publique ;
6. L'accord de branche est ensuite signé par les entreprises, la fédération professionnelle et le Gouvernement régional. Il stipule les objectifs auxquels le secteur s'est engagé et la durée de l'accord. Il précise les modalités de suivi de l'accord et les pénalités qui devraient être appliquées en cas de non-respect des objectifs annoncés².

Point important, les entreprises s'engagent sur des objectifs et non sur la réalisation des pistes d'améliorations qui ont été retenues par l'audit pour définir ces objectifs. Cette approche permet, sur la période entre la signature de l'accord et l'horizon de temps (2010 ou 2012) de tenir compte des avancées technologiques et des modifications de procédés de fabrication.

Le détail de la procédure décrit ci-après démontre la rigueur mise dans l'application de ces accords, afin de garantir la réalisation des économies d'énergie et des réductions d'émissions attendues.

Les audits énergétiques

Les audits énergétiques établissent la répartition détaillée des flux énergétiques sur l'ensemble des activités de chaque site industriel et identifient un ensemble de mesures d'amélioration qui sont chacune caractérisées par :

1/ une évaluation de la faisabilité de la mesure :

catégorie A : réalisable,

² Art. 17 des accords de branche : *Le Gouvernement wallon pourra exiger une compensation proportionnelle au manquement quantifié qui ne peut dépasser le double des avantages perçus pendant la période de mise en défaut constatée. En cas d'exemption totale ou partielle de l'effet de taxes sur les produits énergétiques consommés par l'entreprise durant cette période, le Gouvernement pourra récupérer au moins les montants non perçus. Dès lors, il s'agit bien de pénalités au minimum égales à la taxation.*

catégorie B : réalisable moyennant étude de pré-faisabilité complémentaire,
catégorie C : à envisager quand l'occasion se présentera ou lorsque la technologie à mettre en œuvre sera estimée suffisamment mûre ;

2/ une estimation de sa rentabilité (basée sur le calcul d'un temps de retour sur investissement).

Tous les résultats d'audit sont communiqués à l'administration régionale qui les valide.

Remarque :

Le temps de retour sur investissement (que l'on désigne parfois par le terme anglais « payback time ») exprime le nombre d'années nécessaires pour récupérer le montant d'un investissement grâce aux gains financiers qu'il génère chaque année. Pour un investissement économiseur d'énergie, il s'exprime par le rapport :

(i) Investissement [EUR]

(Economie d'énergie annuelle [MWh/an]) x (Prix unitaire du vecteur énergétique [EUR/MWh])

Plus l'économie d'énergie annuelle est importante, plus vite l'investissement sera récupéré. De même, si le prix de l'énergie augmente, les gains financiers dus à l'économie d'énergie augmentent et le montant d'investissement est récupéré plus vite. Cela se traduit par une diminution du temps de retour.

Considérons par exemple un investissement économisant du gaz naturel. Supposons que pour un prix du gaz de 4 EUR/MWh, son temps de retour est de 3 ans. Si maintenant, par l'effet d'une taxe, le prix du gaz augmente de 25% et atteint 5 EUR/MWh, le temps de retour est multiplié par le facteur $1/(1+0,25)$ et passe ainsi de 3 ans à 2,4 ans.

Notion d'énergie primaire

Dans le cadre des accords de branche, toutes les consommations d'énergie sont exprimées en unités d'énergie primaire (exprimées en MWhp ou GJp).

Au niveau des consommateurs les plus désagrégés, chaque machine consomme diverses formes d'énergie : fuel (en litres), gaz naturel (en m³), électricité (en MWh) mais aussi vapeur (en tonnes), air comprimé (en m³), ...etc.

Pour tout rapporter à des consommations d'énergie comparables, on convertit chacun de ces termes en évaluant l'énergie primaire nécessaire pour préparer l'énergie sous la forme où elle est consommée. Ainsi, le fuel et le gaz sont directement exprimés en MWhp ou GJp sur base de leur pouvoir calorifique inférieur. Par contre, une quantité de vapeur est mesurée par la consommation de gaz naturel en chaudière pour la préparer.

Enfin, une quantité d'électricité est convertie en considérant la consommation de gaz naturel d'une turbine gaz vapeur (TGV) pour la produire (avec un rendement global de conversion et

de distribution de 50%). En d'autres termes, 1 MWh électrique correspond à 2 MWhp d'énergie primaire.

Remarque :

Ce dernier mode de conversion est forfaitaire. Il considère en fait que l'audit va identifier des économies d'électricité qui, si elles sont réalisées, vont permettre d'économiser la réalisation d'une tranche de nouvelle centrale électrique. On considère ici que la centrale moderne la plus performante est une TGV au gaz naturel.

Les engagements

Chaque entreprise se fixe un objectif d'amélioration d'efficacité énergétique et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en s'inspirant des pistes d'amélioration identifiées par les audits. L'objectif doit au minimum correspondre aux améliorations qui seraient obtenues par la mise en oeuvre de toutes les pistes d'amélioration classées A (parfois A et B) et présentant un temps de retour sur investissement inférieur ou égal à 4 ans (parfois 5 ans). Les mesures en cours de réalisation ou réalisées récemment sont prises en considération.

L'entreprise n'est pas tenue de réaliser les projets identifiés, mais doit faire la démonstration que ses initiatives ont un effet au moins équivalent.

Usuellement, le premier critère d'acceptation de projets économiseurs d'énergie utilisé par les conseils de direction dans l'industrie est que le temps de retour sur investissement du projet soit en moyenne inférieur ou égal à 2 ans. Cette contrainte de rentabilité est très stricte et ne constitue d'ailleurs qu'une condition nécessaire mais non suffisante pour que le projet se réalise.

Le fait d'exiger des entreprises, dans le cadre des accords de branche, de considérer tous les investissements réalisables présentant un temps de retour sur investissement allant jusqu'à 4 ans pour définir leurs objectifs rend donc le critère de rentabilité qui fonde la décision deux fois plus ambitieux.

En effet, revenant à la définition du temps de retour sur investissement, on peut exprimer le critère usuel de rentabilité des entreprises comme :

$$\text{Temps de retour} = \frac{\text{Investissement}}{(\text{Economie d'énergie}) \times (\text{Prix unitaire})} \leq 2 \text{ ans}$$

Le critère exigé dans le cadre des accords de branche devient, lui :

$$\text{Temps de retour} = \frac{\text{Investissement}}{(\text{Economie d'énergie}) \times (\text{Prix unitaire})} \leq 4 \text{ ans}$$

Suivi des progrès réalisés par les entreprises : les indices d'efficience

Efficience énergétique : l'indice IEE

La mesure des progrès réalisés au cours de l'accord de branche s'effectue en calculant annuellement un indice d'efficience énergétique IEE qui est le rapport entre :

- la consommation totale du site pour l'année considérée (exprimée en unités d'énergie primaire) ;
- la consommation d'énergie qui aurait eu lieu pour la même production que celle de l'année considérée, mais dans l'hypothèse où les équipements de production présentaient les performances qui étaient les leurs durant l'année de référence qui a servi de base lors des audits énergétiques (souvent dénommée « *énergie de référence* »).

Supposons qu'au cours d'une année de référence, repérée 0, une entreprise fabrique n produits différents en quantités P_{01} , P_{02} , ... P_{0n} (exprimées chacune en tonnes de produit par exemple).

Pour produire P_{01}^0 , elle a consommé une quantité d'énergie E_{01}^0 (MWh_p) ,
pour produire P_{02}^0 , elle a consommé une quantité d'énergie E_{02}^0 (MWh_p) ...,
pour produire P_{0n}^0 , elle a consommé une quantité d'énergie E_{0n}^0 (MWh_p)

Des performances de cette entreprise au cours de l'année 0, on peut déterminer :

1. pour chaque type de production, une consommation spécifique :

$$e_{sp\ i}^0 = E_i^0 / P_i^0 \quad \text{pour tout } i = 1, \dots, n \quad (\text{MWh}_p/t)$$

2. sa consommation totale d'énergie :

$$E_{tot}^0 = \sum_{i=1}^n E_i^0 = \sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^0 P_i^0 \quad (\text{MWh}_p)$$

Au cours de l'année t, la même entreprise produit P_{t1}^t , P_{t2}^t , ... P_{tn}^t (t) et sa consommation d'énergie s'écrit :

$$E_{tot}^t = \sum_{i=1}^n E_i^t = \sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^t P_i^t \quad (\text{MWh}_p)$$

avec :

$$e_{sp\ i}^t = E_i^t / P_i^t \quad \text{pour tout } i = 1, \dots, n \quad (\text{MWh}_p/t)$$

L'indice d'efficacité énergétique de l'entreprise au cours de l'année t s'écrit :

$$IEE_t = \frac{C}{R} = 100 \frac{E_{tot}^t}{\sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^0 P_i^t} \quad (\%)$$

où :

- on porte au numérateur C la somme des consommations réelles de l'année t,
- figurent au dénominateur R les productions de l'année t et les consommations spécifiques de l'année 0.

Si la connaissance de la consommation totale d'énergie du site pour l'année t suffit pour déterminer le numérateur de cette dernière expression, le calcul du dénominateur nécessite, lui, outre les quantités produites durant l'année « t », la connaissance détaillée des consommations spécifiques de toutes les opérations relatives aux activités du site de l'entreprise durant l'année de référence 0, ce qui fait l'objet des audits énergétiques menés dans la phase préparatoire aux accords de branche.

Réduction d'émissions de gaz à effet de serre : l'indice IGES

Pour évaluer les émissions de CO₂ liées à la consommation de combustibles, on multiplie la consommation de chaque combustible par un facteur d'émission (FE) exprimé en kg CO₂/ GJ ou kg CO₂/MWh. Il existe un facteur d'émission différent pour chaque combustible.

Comme l'on travaille en unités d'énergie primaire, les consommations d'électricité sont exprimées en quantités de gaz naturel consommées par une centrale électrique et c'est donc un facteur d'émission relatif au gaz naturel qui s'applique.

L'audit énergétique, qui a identifié toutes les consommations spécifiques $e_{sp\ i}^0$, a également identifié pour chaque poste consommateur des émissions spécifiques (CO₂_{sp i}⁰) en repérant les vecteurs énergétiques mis en œuvre.

L'indice IGES se déduit dès lors de l'indice IEE en multipliant chaque consommation d'énergie du numérateur par un facteur d'émission correspondant et en remplaçant, au dénominateur, chaque consommation spécifique par une émission spécifique correspondante :

$$IGES_t = 100 \frac{\sum_{i=1}^n (FE_i E_i^t)}{\sum_{i=1}^n CO2_{sp\ i}^0 P_i^t} \quad (\%)$$

Sous cette forme, l'indice IGES ne fait pas intervenir de nouvelle variable à attester par le Commissaire/réviseur s'il a déjà validé les constituants de l'indice IEE.

Certains procédés industriels sont le siège d'émissions de CO₂ de procédé. Ces émissions de process sont proportionnelles à la production de l'installation.

Certains secteurs (mais pas tous ceux qui sont concernés) ont pris la décision d'inclure les émissions de process dans le calcul de IGES. Dans ce cas, l'indice IGES comporte un terme supplémentaire tant au numérateur qu'au dénominateur. Ce terme est lui-même le produit d'un volume de production et d'une émission spécifique (en kg CO₂/t produit) :

$$IGES_t = 100 \frac{\sum_{i=1}^n (FE_i E_i^t) + CO2_{proc\ j}^t P_j^t}{\sum_{i=1}^n (CO2_{sp\ i}^0 P_i^t) + CO2_{proc\ j}^0 P_j^t} \quad (\%)$$

Suivi des indices et considération au niveau sectoriel

L'évolution de ces indices est calculée chaque année et confrontée aux objectifs. Des objectifs à mi-parcours sont d'ailleurs prescrits dans les accords de branche afin de s'assurer que l'effort d'amélioration dans les entreprises devienne un processus continu³. A l'issue de la période d'accord de branche, les indices doivent être égaux ou inférieurs aux objectifs d'engagement.

La consolidation des engagements des entreprises au niveau du secteur s'effectue de la même manière. Elle est validée par un expert technique indépendant, désigné par les autorités publiques, qui vérifie entre autres que toutes les entreprises engagées dans le processus participent à l'effort sectoriel et qu'elles s'engagent bien à mobiliser un effort équivalent à celui qui est déterminé par l'ensemble des pistes d'amélioration réalisables qui présentent un temps de retour inférieur ou égal à 4 ans.

Vérification et suivi

La convention d'accord de branche et le plan d'action sectoriel d'amélioration de l'efficacité énergétique sont des documents publics⁴. Le plan sectoriel précise le nombre de pistes

³ Les entreprises ont d'ailleurs intérêt à réaliser les projets d'économie d'énergie sans tarder puisque plus tôt ils sont mis en œuvre, plus tôt ils génèrent des gains financiers.

⁴ A l'exception des plans individuels d'entreprises (cas des accords signés dans le secteur de la chaux)

d'amélioration classées par catégories, telles qu'elles sont identifiées dans les audits, , leur potentiel d'amélioration et leur répartition par type de mesure (bonne gestion, amélioration des procédés de fabrication, mesures portant sur les utilités, meilleure utilisation des capacités de production, autres) et précisent celles qui sont retenues pour définir les objectifs à atteindre.

Le suivi de la mise en œuvre de chaque accord est effectué par un comité directeur, formé à parts égales par les autorités publiques et par des représentants du secteur, qui s'adjoint les conseils d'un expert technique chargé de vérifier les calculs d'indices d'efficacité au cours de la période couverte par l'accord. L'Union wallonne des Entreprises est invitée à chacun des Comités directeurs afin qu'elle s'assure de la stricte égalité de traitement des différents secteurs. En pratique, elle ne participe qu'aux réunions plénières, rassemblant l'ensemble des Comités directeurs sur des aspects méthodologiques qui les concernent tous.

Chaque année, chacun des secteurs dépose un rapport d'avancement annuel devant son comité directeur qui doit l'examiner et l'approuver. Le Comité se réunit au moins deux fois par an. Il a pour mission d'examiner et d'approuver les rapports annuels et de s'assurer que toutes les modifications de données et d'outils sont correctement prises en compte et documentées. Il est tenu à la plus stricte confidentialité concernant les données individuelles d'entreprises.

Les données d'audit ainsi que toutes celles qui sont nécessaires au calcul de l'évolution des indices d'efficacité demeurent confidentielles, mais sont officiellement déposées chez un notaire et sont consultables par les personnes mandatées par le comité directeur. Les données comptables nécessaires au calcul des indices d'efficacité sont vérifiées et attestées par un réviseur d'entreprise indépendant.

En outre, les conventions d'accord de branche prévoient également l'intervention d'un vérificateur à espaces réguliers mais aussi lorsqu'un Comité directeur en exprime le besoin. La mission du vérificateur consiste à examiner si la consolidation des résultats individuels d'entreprises est bien réalisée. Il peut éventuellement descendre au niveau des données d'entreprises pour comprendre comment ses indices sont calculés et si toutes les modifications d'outils et de données ont été correctement réalisées et documentées.

Agoria Wallonie

Secteur : l'Industrie technologique wallonne

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Agoria</i>
Types de production :	Industrie technologique
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>72 900 M€</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>56 210</i>
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>23</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>914 427 GJp</i>
Objectif énergie :	<i>81,8 % en 2012</i>
Objectif CO2 :	<i>81,9 % en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>71 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>70,8 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>22 décembre 2009</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

Conjoncture

La crise économique et financière qui a débuté à l'automne 2008 a continué de faire ressentir ses effets sur l'industrie technologique tout au long de l'année 2009. En conséquence, l'activité y a reculé de 13.8% sur l'ensemble de l'année.

Durant les premiers 6 mois de l'année, le recul de l'activité s'est intensifié. Elle a atteint près de 20% au cours du deuxième trimestre.

Tous les secteurs ont alors subi la chute de la demande sur leurs marchés. Ainsi, la mécanique et de l'électro ont vu s'effondrer les investissements des entreprises. En cause, la faiblesse soudaine de l'utilisation des capacités existantes, sans perspectives de rebond à court terme, et les difficultés de financement tant interne (chute de la rentabilité), qu'externe (resserrement des conditions de crédit par les banques). Les métaux et matériaux et les produits métalliques ont été confrontés à la volonté de leurs clients d'utiliser leurs stocks existants, devenus excédentaires.

Quant à la demande des consommateurs privés, qui s'opère vers les secteurs des produits pour la construction et l'automobile, elle s'est également contractée suite aux pertes de revenus sur les marchés financiers et les craintes d'évolution sur le marché de l'emploi.

Au deuxième semestre, l'activité de nos secteurs est lentement repartie à la hausse. Toutefois, en fin d'année, on était encore loin du niveau d'avant la crise.

En outre ce mouvement a surtout été le fait d'éléments temporaires. Parmi ceux-ci, la fin du déstockage massif qui avait marqué les deux trimestres précédents et les mesures de soutien qui ont bénéficié à certains secteurs. Cependant, les moteurs d'une véritable reprise ne sont pas encore en vue.

Volumes de production

Le secteur étant hétérogène, la consolidation en tonnes de produits est peu pertinente. Il est vrai qu'additionner des tonnes de boilers avec des tonnes de produits en nids d'abeille, des tonnes de boîte de vitesse et des tonnes d'essuies-glace, ne peut être indicatif. Seule l'analyse des évolutions de production individuelle est pertinente.

C'est sur base de ces analyses individuelles que nous pouvons conclure que les volumes de production sont généralement en nette baisse en 2009. La cause en est bien évidemment la crise économique actuelle.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

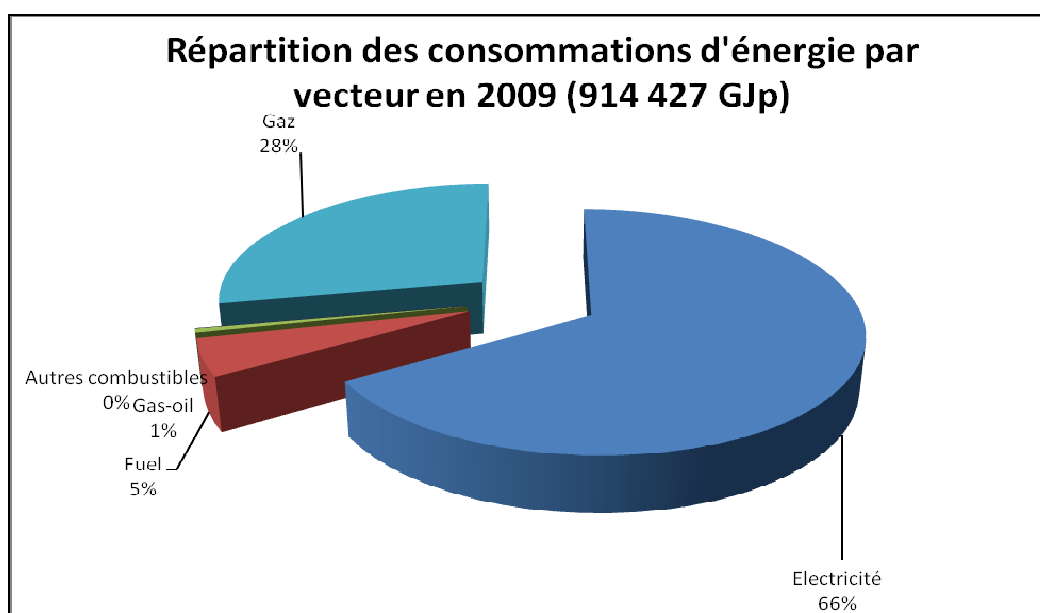
- Consommations d'énergie primaire du secteur

En 2009, la consommation d'énergie primaire totale des onze entreprises participant au présent accord de branche est de 914 427 GJp. Par rapport à l'année de référence de l'accord de branche, cela représente une diminution de 220 713 GJp, soit une baisse de 19,44 %.

Les vecteurs énergétiques ont été regroupés comme suit en 2009 :

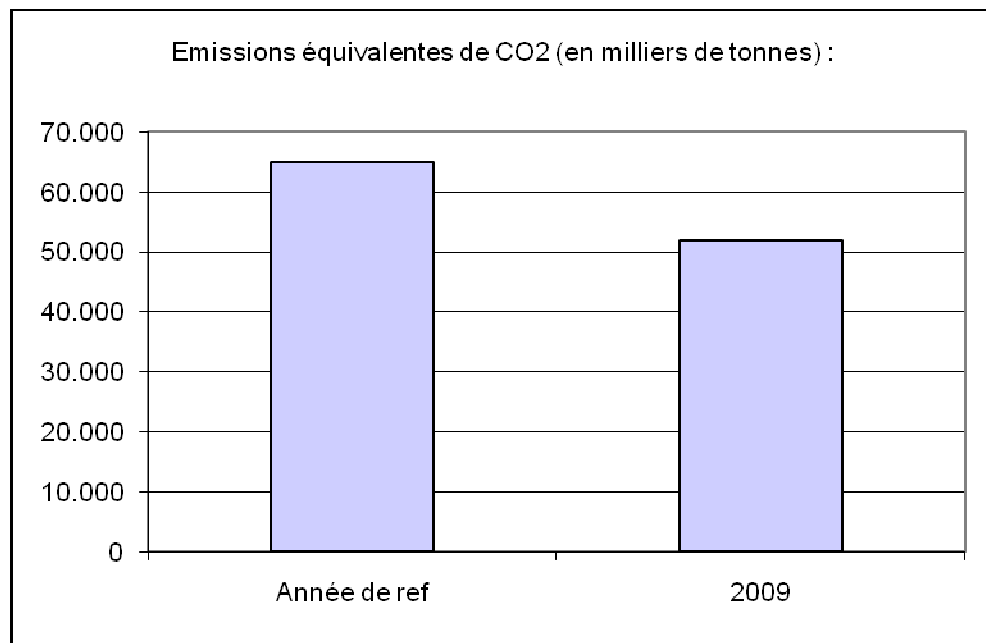
- 1) Électricité : 66 % soit 607 963 GJp
- 2) Fuel lourd : 5 % soit 46 072 GJp
- 3) Gasoil : 1 % soit 4 849 GJp
- 4) Gaz naturel : 28 % soit 255 542 GJp

L'électricité et le gaz naturel sont les deux grands vecteurs énergétiques (94 %). Les affectations majeures de ces vecteurs sont caractéristiques de ce type d'entreprises : l'électricité pour l'éclairage et pour les moteurs (y compris ceux des compresseurs), le gaz naturel et le fuel lourd au chauffage des bâtiments par chaudières. Le secteur de l'industrie technologique est un secteur à forte manutention. Il s'agit donc d'éclairer et de chauffer les hommes qui y travaillent. C'est donc surtout sur ces affectations-là que des pistes d'investissement URE ont été identifiées.

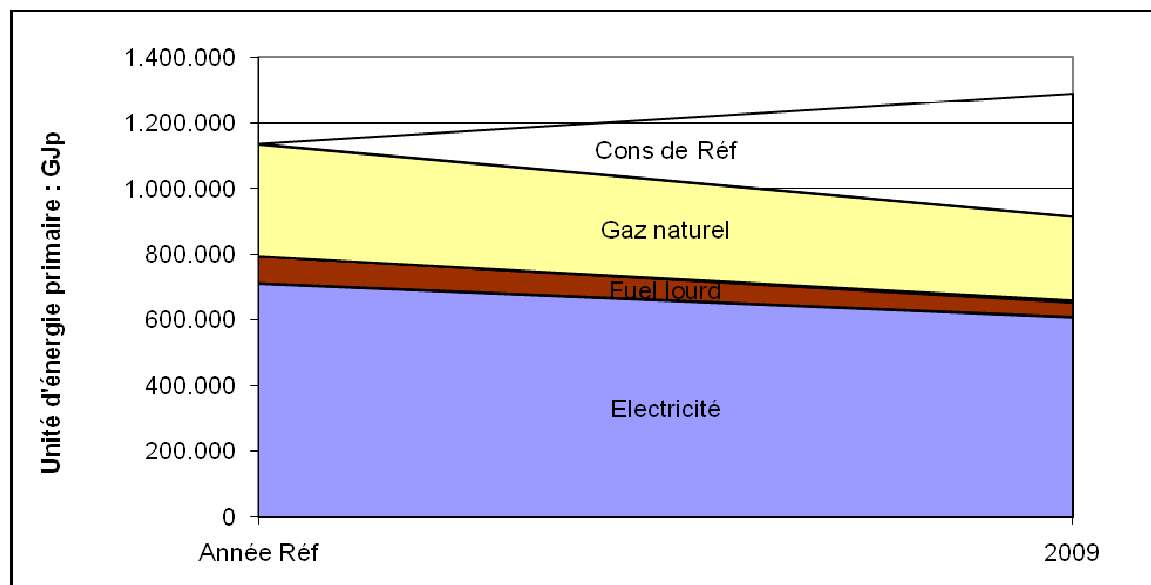


- Émissions de CO₂

En 2009, les émissions de CO₂ énergétiques totales s'élèvent à un équivalent de 52 032 tonnes alors que les émissions de CO₂ process sont négligeables. C'est 12 967 tonnes de CO₂ en moins que l'année de référence, soit - 19,9 %.



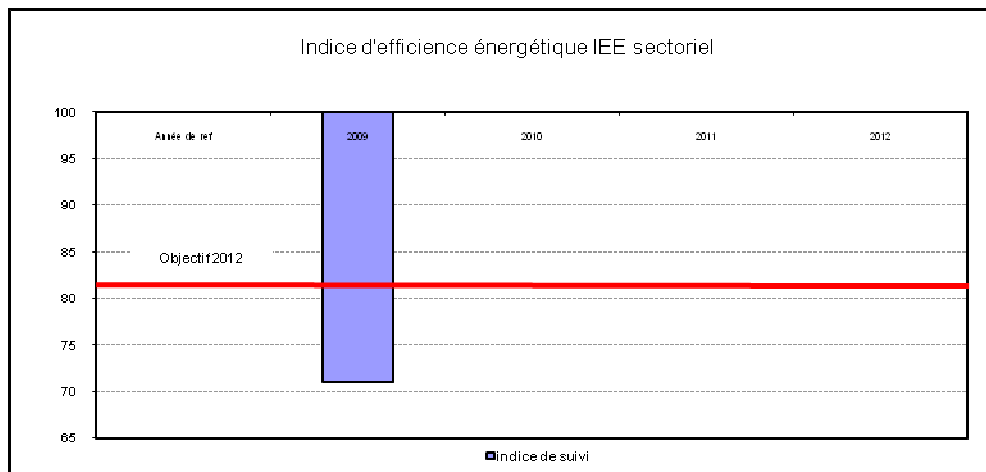
- Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en valeurs absolues ou en indice (indice 100 = valeur de l'année de référence)



- Évolution de l'indice d'efficacité IEE

Pour rappel, l'engagement du secteur fixe l'IEE pour l'année 2012 à 81,8%.

L'évolution de cet indice d'efficacité énergétique sectoriel peut aussi être présentée sur un diagramme d'évolution (histogramme) depuis l'année de référence jusqu'à 2009, comme suit :



Par rapport à l'année de référence dans laquelle les indices prennent la valeur à 100 %, l'IEE sectoriel pour l'année 2009 s'élève à 71 %, représentant une amélioration de l'indice d'efficacité énergétique de 29 % par rapport à l'année de référence. C'est 10,08 % au-delà de l'objectif de 2012.

Derrière ce résultat consolidé remarquable se cache en réalité une grande hétérogénéité de situation entre les 23 entreprises dont les résultats sont repris dans ce rapport 2009.

En particulier, quatre entreprises dont la consommation additionnée représente plus d'un cinquième de la consommation totale (21,5%) ont amélioré leur IEE de plus de 40%. Cette performance exceptionnelle a évidemment un impact significatif sur l'IEE consolidé du secteur. Toutefois, pour deux de ces autres entreprises, ce résultat est conjoncturel et dû à la crise économique. En effet, pour ces deux entreprises les indices sont calculés non en fonction de l'unité produite mais en fonction du mètre carré chauffé. Leurs ateliers étant pratiquement à l'arrêt depuis début 2009, la consommation énergétique par mètre carré a fortement diminué.

Par ailleurs, 5 entreprises ont connu en 2009 une forte dégradation de leur IEE des suites de la crise économique actuelle.

Néanmoins, 9 entreprises (en plus des quatre premières évoquées) dont la consommation additionnée représente 39,4% de la consommation totale ont dépassé les 15% d'amélioration.

On constate donc que les résultats des 23 entreprises de l'accord de branche se répartissent selon une courbe de Gauss et qu'une majorité des entreprises sont en bonne voie d'atteindre l'objectif collectif de 18,2% d'amélioration de leur IEE.

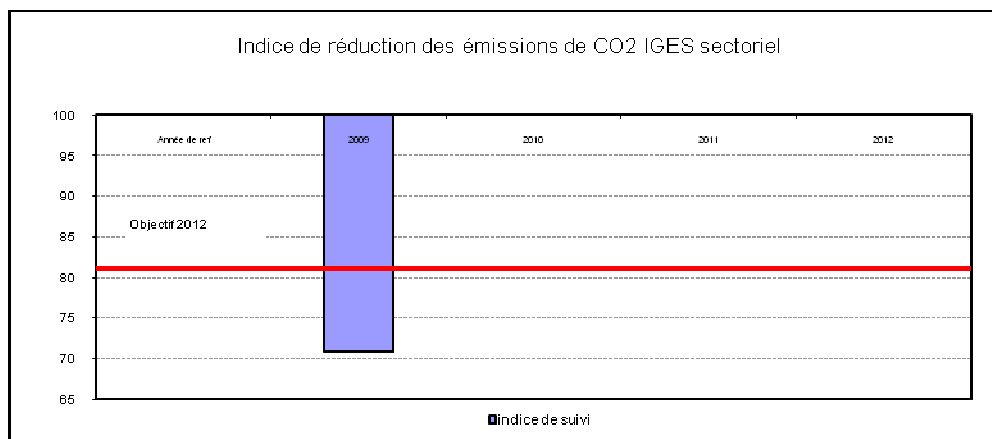
- Évolution de l'indice d'efficacité IGES

Pour rappel, l'accord de branche fixait l'IGES au 31 décembre 2012 à 81,9 %.

Comme indiqué dans le graphique ci-après, l'amélioration de l'IGES du secteur est de 29,2 % en 2009. Elle dépasse l'objectif à 2012 de 11,1 %. L'IGES de 2009 s'élève à 70,8 %.

L'IGES et l'IEE suivent donc exactement la même tendance. Les efforts se concentrent largement dans cet accord de branche sur les réductions de consommation. Le secteur est fort peu concerné par la substitution de combustibles fortement polluants par des combustibles émettant moins de dioxyde de carbone.

L'évolution de cet indice d'efficacité énergétique sectoriel peut aussi être présentée sur un diagramme d'évolution (histogramme) depuis l'année de référence jusqu'à 2009, comme suit :



Conclusions

Pour rappel, l'industrie technologique wallonne s'est engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de 81,8% et un IGES de 81,9%.

Pour l'année 2009, l'IEE du secteur s'établit à 71% et l'IGES à 70,8%.

Derrière ce résultat consolidé remarquable se cache en réalité une grande hétérogénéité de situation entre le 23 entreprises dont les résultats sont repris dans ce rapport 2009.

En particulier, quatre entreprises dont la consommation additionnée représente plus d'un cinquième de la consommation totale (21,5%) ont amélioré leur IEE de plus de 40%. Cette performance exceptionnelle a évidemment un impact significatif sur l'IEE consolidé du secteur. Toutefois, pour deux de ces autres entreprises, ce résultat est conjoncturel et dû à la crise économique. En effet, pour ces deux entreprises les indices sont calculés non en fonction de l'unité produite mais en fonction du mètre carré chauffé. Leurs ateliers étant pratiquement à l'arrêt depuis début 2009, la consommation énergétique par mètre carré a fortement diminué.

Néanmoins, 9 entreprises (en plus des quatre premières évoquées) dont la consommation additionnée représente 39,4% de la consommation totale ont dépassé les 15% d'amélioration.

En réalité, on constate que les résultats des 23 entreprises de l'accord de branche se répartissent selon une courbe de Gauss et qu'**une majorité d'entre elles sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs** d'amélioration d'IEE.

N'oublions pas que, bien que l'accord de branche a été signé en décembre 2009, la plupart des entreprises ont procédé à l'audit et entamé la mise en œuvre de leur plan d'actions il y a plusieurs années déjà. Ceci explique bien entendu ces excellents résultats dès la première année de reporting.

Agoria Wallonie

Secteur : l'Industrie wallonne des Fonderies

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Agoria</i>
Types de production :	<i>Fonderies</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>317 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>1 554</i>
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>7</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>1 148 354 GJp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>84 %</i>
Objectif énergie :	<i>91,3 % au 31.12.2010</i>
Objectif CO2 :	<i>91,7 % au 31.12.2010</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>94,4 % au 31.12. 2006</i>
Objectif intermédiaire CO2 :	<i>94,7 % au 31.12.2006</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>94,6 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>94,7 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>7 juin 2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2010</i>
Date de fin d'accord :	<i>31.12.2012</i>

Performances économiques du secteur et événements

- **Bref compte rendu de la conjoncture et des événements qui ont marqué la vie du secteur pendant la période considérée**

La crise économique majeure qu'ont traversée les entreprises en 2009 aura eu pour conséquence une chute brutale de la production (-36,4% par rapport à 2008).

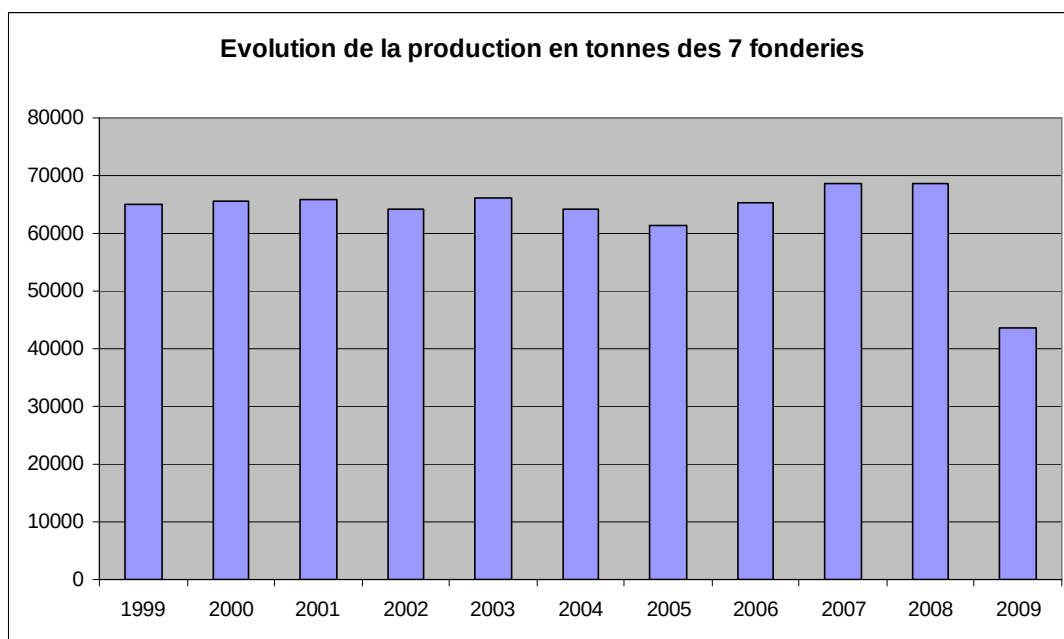
L'efficacité énergétique en est fortement pénalisée, puisqu'elle décroît lorsque les installations ne fonctionnent plus aux capacités pour lesquelles elles sont conçues de manière optimale.

Par ailleurs, cette crise induit également le gel d'une grande majorité des investissements dans les entreprises. En particulier, les investissements liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en œuvre des plans d'action sont, pour la plupart, reportés en attendant la reprise économique.

Volumes de production

Globalement, la production totale des 7 fonderies était restée stable jusqu'en 2008. Mais 2009 a enregistré une baisse considérable de l'activité des fonderies d'acier et de fonte, à l'image de celles d'aluminium.

Une consolidation en tonnes produites au sein des 7 fonderies peut aussi être réalisée sur base des rapports d'avancement annuels fournis par les entreprises contractant cet accord de branche à leur fédération.

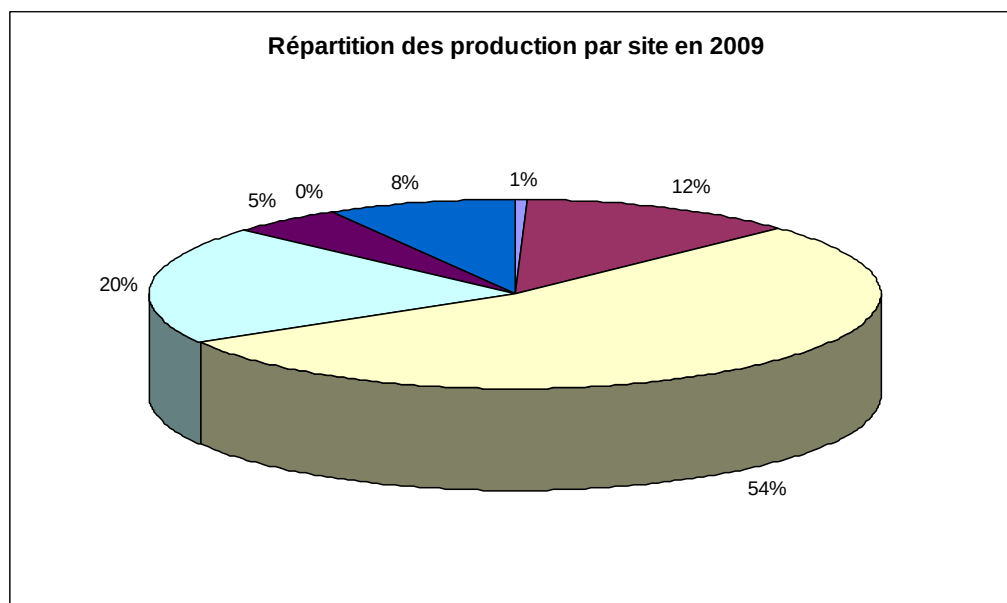


Source : rapport d'avancement individuel

La production était assez constante de 1999 à 2008 et suivait des vagues cycliques pluriannuelles.

Malheureusement, la crise économique actuelle a eu un impact considérable sur le volume de production en 2009 (-36,4% par rapport à 2008 et -32,8% par rapport à l'année de référence). En particulier, l'entreprise la plus importante de l'accord de branche a connu une chute de 44,3% de sa production en 2009 par rapport à 2008.

La répartition des tonnages de production par site est très variée :



On constate une grande disparité des tonnages produits d'une entreprise à l'autre. La diversité des capacités de production du secteur des fonderies est ici mise en exergue.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂

- Consommations d'énergie primaire du secteur

En 2009, les 7 entreprises participantes ont consommé 835 389 GJp, soit 27,25% en moins qu'en 2008 (1 148 354 GJp).

Par rapport à 1999, année de référence de l'accord de branche, cela représente une diminution de 320 328 GJp, soit une baisse de 27,71%. Cette baisse exceptionnelle de la consommation est évidemment un effet direct de la crise que traverse l'industrie depuis fin 2008.

Le secteur des fonderies est un secteur à forte hétérogénéité dans le type de fabrications et cela se reflète directement dans la consommation en énergie primaire selon les grands secteurs d'activité.

En 2009, une entreprise représente 47 % de la consommation du secteur.

Deux autres entreprises, consommant chacune respectivement 20 et 17 % du total de 2009, représentent globalement 37 %, les 4 dernières, ayant des consommations nettement plus faibles, totalisent 16 %.

L'énergie primaire consommée est essentiellement utilisée dans les fours de fusion et de traitement sous forme d'électricité (64 % en 2009) et de gaz naturel (31 % en 2009).

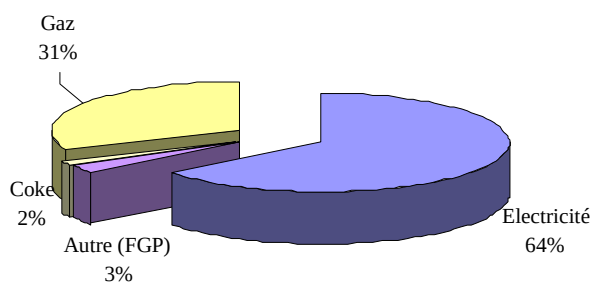
Les émissions de CO₂ présentent une répartition similaire, vu que les émissions process sont négligeables.

Les vecteurs énergétiques ont été regroupés comme suit en 2009 dans les sept entreprises :

- 1) Électricité : 64 % soit 537 219 GJp
- 2) Fuel + gasoil + propane : 3 % soit 24 327 GJp
- 3) Coke : 2 % soit 14 498 GJp
- 4) Gaz naturel : 31 % soit 259 345 GJp

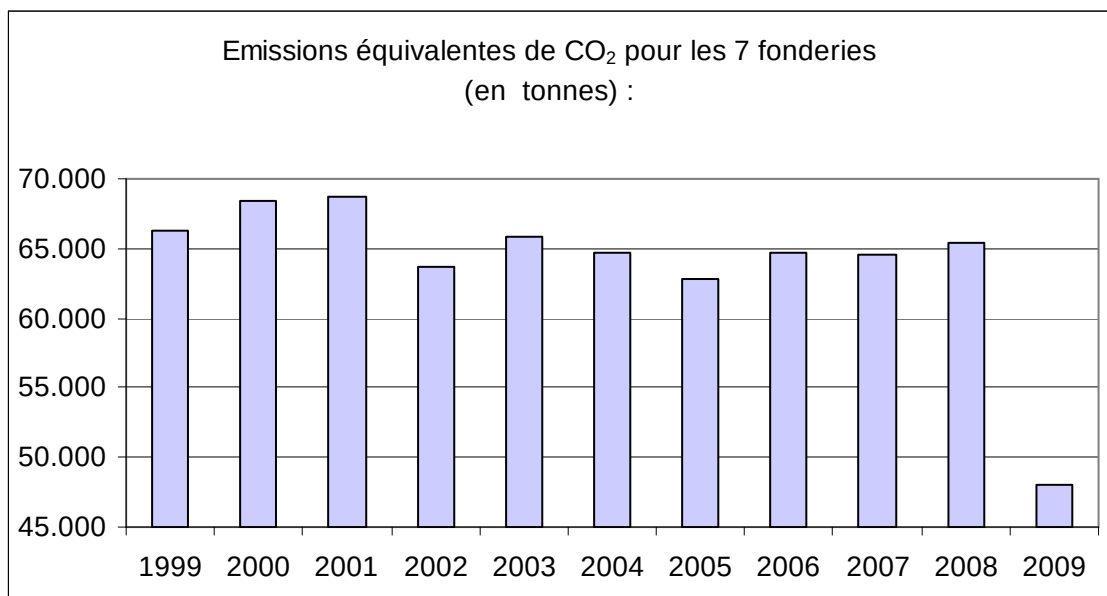
L'électricité est surtout consommée par les fours à induction, le gaz naturel par les traitements thermiques et le coke dans les cubilots.

**Répartition des consommations d'énergie par vecteur énergétique
pour 7 fonderies en 2009 (835 389 GJp)**



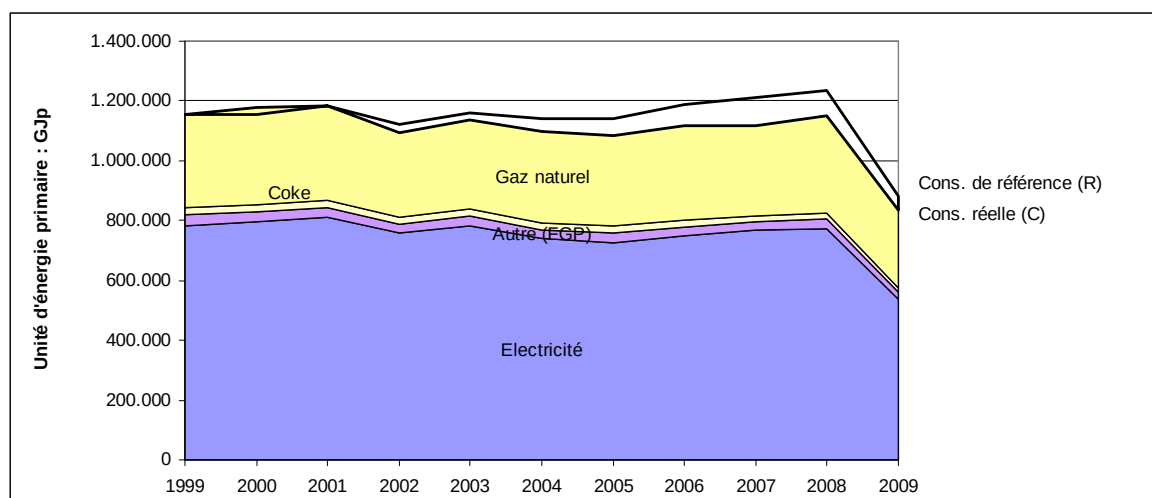
- Émissions de CO₂

En 2009, les émissions équivalentes de CO₂ énergétiques absolues (directes et indirectes) s'élèvent à 48 009 tonnes alors que les émissions de CO₂ process sont négligeables, voire inexistantes. C'est 27,5 % d'émission équivalente en moins, soit 18 254 tonnes de CO₂ par rapport à l'année de référence.



Les émissions de CO₂ en 1999, totalisant 66 263 tonnes équivalentes, ont diminué de 27,5 % depuis pour atteindre 48 009 tonnes en 2009.

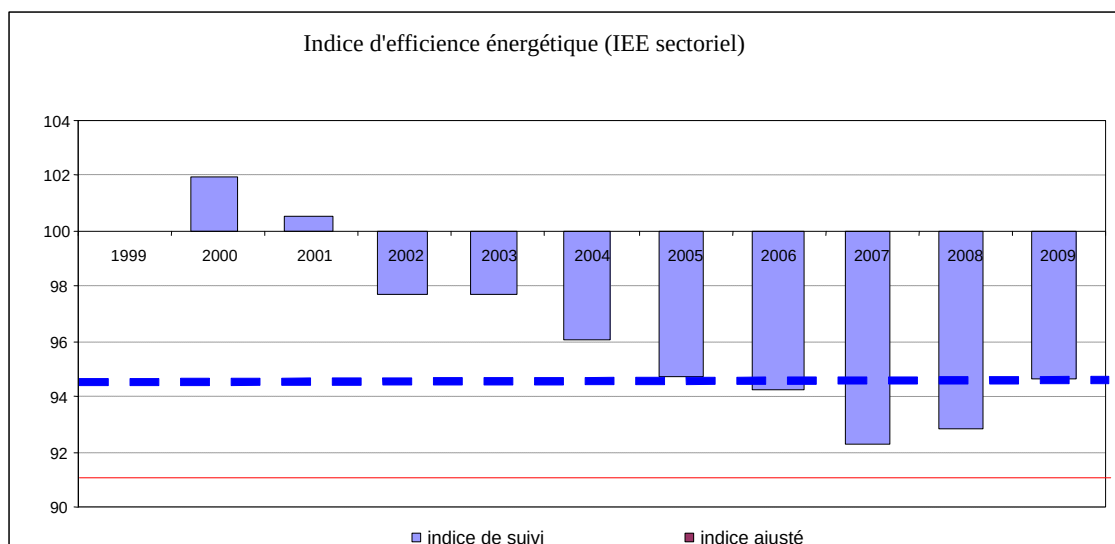
- Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en valeurs absolues ou en indice (indice 100 = valeur de l'année de référence)



- Évolution de l'indice d'efficacité IEE

Pour rappel, le plan sectoriel considérant l'engagement des fonderies parties prenantes fixe l'IEE pour l'année 2010 à 91,3 %.

Par rapport à l'année de référence dans laquelle les indices prennent la valeur à 100%, l'IEE sectoriel pour l'année 2009 s'élève à 94,6 %, représentant une amélioration de l'efficacité énergétique de 5,4 % par rapport à 1999 mais une dégradation de 1,8 % par rapport à 2008. L'évolution de cet indice d'efficacité énergétique sectoriel peut aussi être présentée sur un diagramme d'évolution (histogramme) depuis l'année de référence jusqu'à 2009, comme suit :



Nous constatons donc une dégradation de 1,8 % de l'IEE par rapport à 2008.

En 2008, il apparaissait déjà que le secteur avait des difficultés à atteindre l'objectif qui lui était assigné à fin 2010 en matière d'efficacité énergétique.

Par ailleurs, le secteur subit de plein fouet la crise économique actuelle. Son indice d'efficacité énergétique s'est fortement dégradé en 2009. Il est par ailleurs probable que cette situation conjoncturelle perdure en 2010.

Cette situation exceptionnelle rend périlleuses toutes considérations sur l'évolution de l'IEE. On peut espérer qu'une fois la crise économique passée, les indices d'efficacité se rétabliront naturellement et retrouveront leur niveau de 2008.

Quoiqu'il en soit, il est fort probable que le secteur n'atteigne pas son objectif intermédiaire à fin 2010.

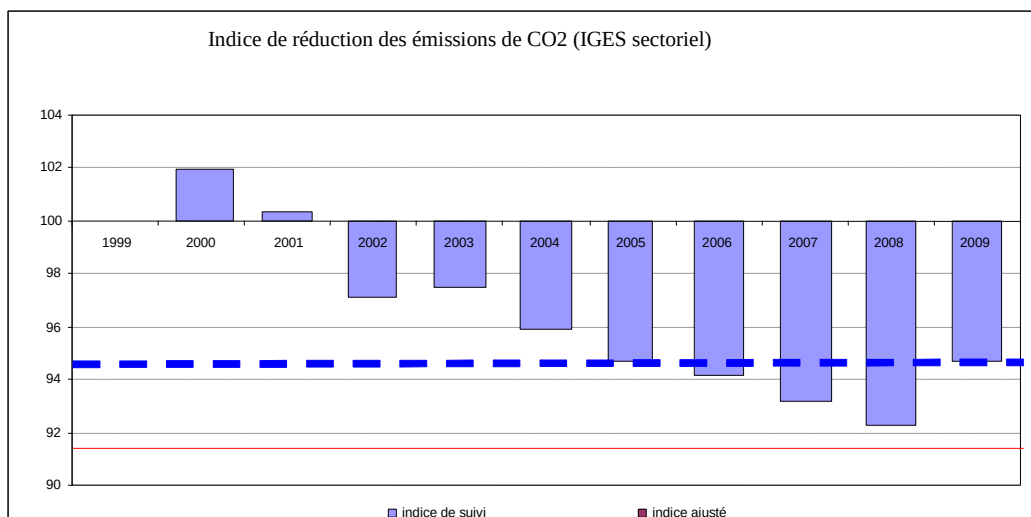
Pour l'année 2009, les éléments suivants sont à mettre en exergue :

- L'entreprise la plus importante en termes de consommation (47%) a connu une chute exceptionnelle de sa production par rapport à 2008 (-36,4%). Ceci a eu pour conséquence une dégradation importante de 5,1% de son IEE. En effet, l'efficacité énergétique décroît lorsque les installations ne fonctionnent plus aux capacités pour lesquelles elles sont conçues de manière optimale.
- Heureusement, la deuxième entreprise a particulièrement bien performé dans ce contexte difficile puisqu'elle a amélioré son IEE de 1,4%. Ceci a eu pour effet de limiter à 1,8% la dégradation de l'IEE du secteur.

- Evolution de l'indice d'efficacité IGES.

Pour rappel, le plan sectoriel considérant l'engagement des fonderies parties prenantes fixe l'IGES pour l'année 2010 à 91,7 %.

Par rapport à 1999, l'année de référence à laquelle les indices prennent la valeur de 100%, l'IGES sectoriel pour l'année 2009 s'élève à 94,7 %. Il représente une amélioration de l'indice de gaz à effet de serre de 5,3 % par rapport à 1999 mais une dégradation de 2,4 % par rapport à 2008. L'évolution de cet indice sectoriel peut aussi être présentée sur un diagramme d'évolution (histogramme) depuis l'année de référence jusqu'à 2009, comme suit:



Améliorations réalisées

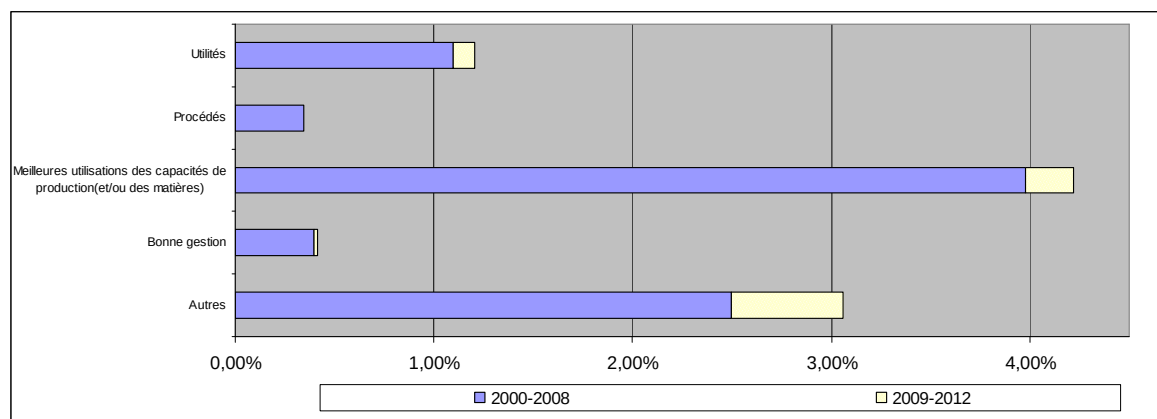
Afin de suivre le potentiel réalisé et le potentiel restant, il convient de refaire le classement des projets individuels retenus (R, A1 et A2) par type d'amélioration (bonne gestion, procédés, meilleure utilisation de capacité, utilités et autres) en fonction de leur réalisation passée ou future. Il est donc aisé, à partir du fichier établissant le plan sectoriel, de classer les projets retenus selon ces types d'amélioration pour pouvoir donner une image globale de l'avancement de ces projets classés par améliorations retenues pour les différentes typologies.

C'est donc une répartition temporelle des projets réalisés de 2000 à 2009 et de ceux identifiés qui pourraient encore être réalisés que l'on analyse ci-après. Le tableau suivant reprend les caractéristiques des projets réalisés et à réaliser :

	Econ. GJp	IEE (%)	IGES (%)
Projets identifiés et réalisés de 2000 à 2009	96 074	8,3 %	8,2 %
Projets identifiés non encore réalisés	10 698	0,9 %	0,9 %
Total	106 772	9,2 %	9,1 %

On voit que les projets identifiés lors des audits et réalisés à fin 2009 auraient dû améliorer l'IEE de 8,3 %.

Comme on l'observera dans le graphique ci-dessous, le potentiel d'amélioration future n'est pas encore épuisé. Il reste un potentiel d'amélioration de 0,9 % pour l'IEE et pour l'IGES à partir de 2010 mais ce ne sera pas suffisant pour atteindre l'objectif d'amélioration de 8,7 %.



Il va de soi que les pistes encore à réaliser sont les plus difficiles à mettre en œuvre, soit parce qu'elles requièrent des investissements à provisionner sur plusieurs années, soit parce que leur réalisation nécessite une organisation et des moyens novateurs à mettre en place, soit parce que la conjoncture dans le secteur ne s'y prête plus. Bien entendu, certaines pistes prévues ne verront pas le jour car elles seront ou ont été remplacées par d'autres, les unes compensant ainsi les autres.

Rappelons ici que les entreprises ne sont pas tenues de réaliser les pistes retenues lors de leur audit : elles se sont engagées sur le résultat à atteindre et non sur les moyens à mettre en œuvre. En réalité, l'expérience montre que cinq ans après la signature de l'accord de branche, les entreprises ne se focalisent plus sur les pistes retenues non réalisées mais bien sur de nouvelles pistes qui sont apparues en cours d'exercice.

Conclusions

Pour rappel, le plan sectoriel considérant l'engagement du secteur des fonderies fixait pour 2010 l'IEE à 91,3% et l'IGES à 91,7%.

Pour l'année 2009, l'IEE du secteur s'établit à 94,6 % et l'IGES à 94,7 %.

En analysant l'évolution des pentes de ces courbes, on serait tenté de croire que l'optimum énergétique dans ce secteur était en passe d'être atteint en 2008.

En effet, le secteur des fonderies, très intensif en énergie, n'a pas attendu les accords de branche pour réaliser des économies. En effet, plutôt qu'une dégradation de l'indice depuis 1990, le secteur a enregistré une amélioration de 9% de son IEE (cfr plan sectoriel) avant d'entrer dans les accords de branche. **Cet accord s'inscrit donc pour les fondeurs dans le prolongement des efforts antérieurs et non comme une nouvelle démarche.** Les années passant, les améliorations dans ce secteur sont d'autant plus difficiles à mettre en œuvre que les efforts du passé sont importants.

Ceci étant, la crise économique majeure que traversent nos entreprises aura eu pour conséquence une chute brutale de la production (-36,4% par rapport à 2008).

L'efficacité énergétique en est fortement pénalisée, puisqu'elle décroît lorsque les installations ne fonctionnent plus aux capacités pour lesquelles elles sont conçues de manière optimale.

Par ailleurs, cette crise induit également le gel d'une grande majorité des investissements dans les entreprises. En particulier, les investissements liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en œuvre des plans d'action sont, pour la plupart, reportés en attendant la reprise économique.

Dès lors, les mauvais résultats de 2009 doivent être considérés comme totalement conjoncturels et ne reflètent en rien les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

Agoria Wallonie

Secteur : l'Industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Agoria</i>
Types de production :	Fabrications métalliques et électriques
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>14 735 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>19 611</i>
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>11</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>3 390 782 GJp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>de 40 à 50 %</i>
Objectif énergie :	<i>86,5 % en 2010</i>
Objectif CO2 :	<i>87,2 % en 2010</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>91,0 % au 31.12.2006</i>
Objectif intermédiaire CO2 :	<i>91,5 % au 31.12.2006</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>81,59 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>79,86 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>7 juin 2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2010</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

Volumes de production

Le secteur étant hétérogène, la consolidation en tonnes de produits est peu pertinente. Il est vrai qu'additionner des tonnes de pelleuses avec des tonnes de câbles, des tonnes de mousse et des tonnes de matières plastiques, ne peut être indicatif. Seule l'analyse des évolutions de production individuelle est pertinente.

C'est sur base de ces analyses individuelles que nous pouvons conclure que les volumes de production sont généralement en nette baisse en 2009. La cause en est bien évidemment la crise économique actuelle.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

- Consommations d'énergie primaire du secteur

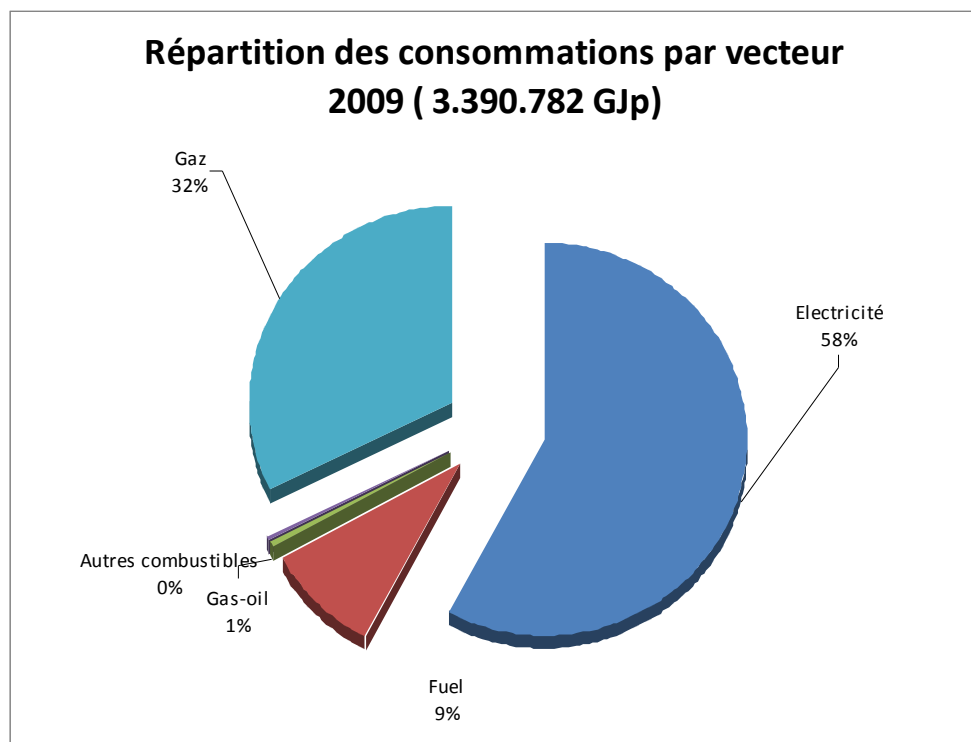
En 2009, la consommation d'énergie primaire totale des onze entreprises participant au présent accord de branche est de 3 390 782 GJp. Par rapport à 1999, année de référence de l'accord de branche, cela représente une diminution de 535 025 GJp, soit une baisse de 13,6 %. Cette forte baisse est dû à l'effet conjugué de la crise économique et de l'amélioration de l'indice d'efficacité énergétique.

Les vecteurs énergétiques ont été regroupés comme suit en 2009 :

1) Électricité : 57,67 % soit 1 955 540 GJp

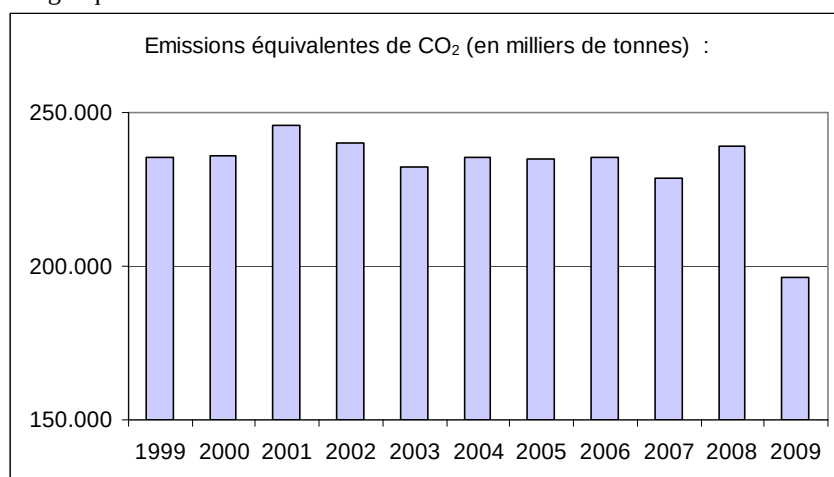
- 2) Fuel lourd : 9,29 % soit 315 080 GJp
- 3) Gasoil : 0,52 % soit 17 906 GJp
- 4) Gaz naturel : 32,32 % soit 1 096 165 GJp
- 5) Autres (kérosène, vapeur, eau, air comprimé) : 0,17 % soit 6 090 GJp

L'électricité et le gaz naturel sont les deux grands vecteurs énergétiques (90%). Les affectations majeures de ces vecteurs sont caractéristiques de ce type d'entreprises : l'électricité pour l'éclairage et pour les moteurs (y compris ceux des compresseurs), le gaz naturel et le fuel lourd au chauffage des bâtiments par chaudières. Le secteur des Fabrications métalliques et électriques est un secteur à forte manutention : il compte plus de 10 000 emplois pour 11 entreprises participantes à l'accord. Il s'agit donc d'éclairer et de chauffer les hommes qui y travaillent. C'est donc surtout sur ces affectations-là que des pistes d'investissement URE ont été identifiées.

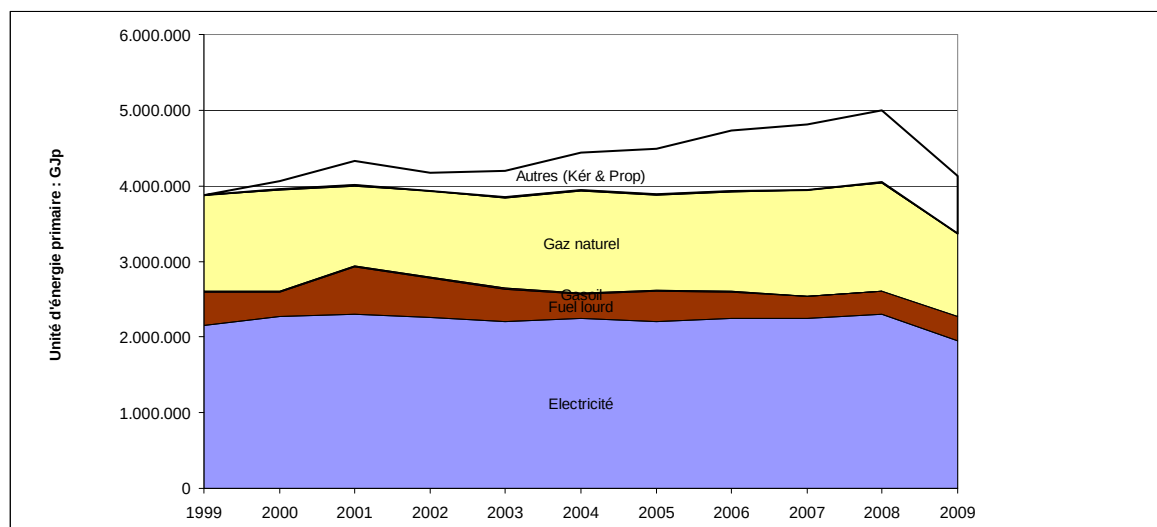


- Émissions de CO₂

En 2009, les émissions de CO₂ énergétiques totales s'élèvent à un équivalent de 196 521 tonnes alors que les émissions de CO₂ process sont négligeables. C'est 38 748 tonnes de CO₂ en moins qu'en 1999, soit – 16,46 %. Cette diminution de CO₂ est dû à l'effet conjugué de la crise économique et de l'amélioration de l'efficacité énergétique.



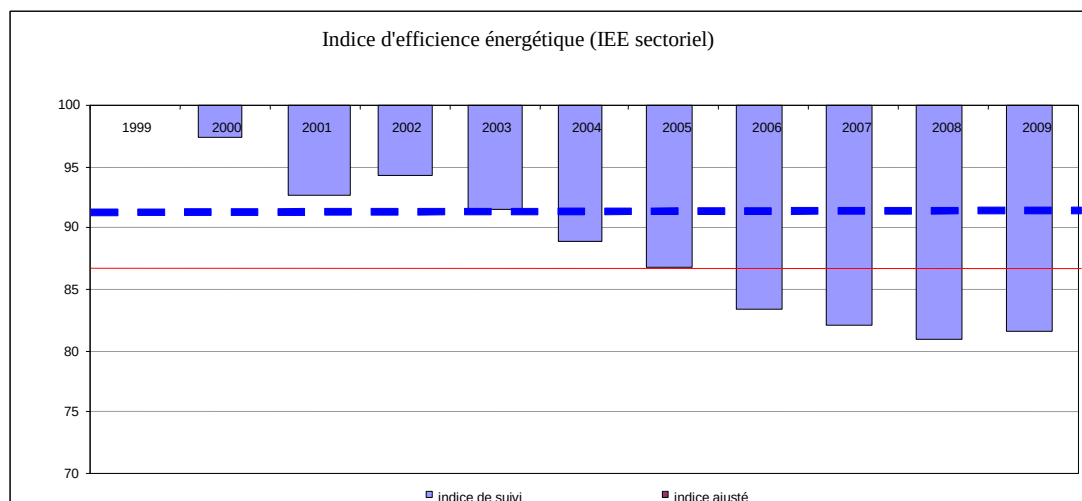
- Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en valeurs absolues ou en indice (indice 100 = valeur de l'année de référence)



- Évolution de l'indice d'efficacité IEE

Pour rappel, l'engagement du secteur fixe l'IEE pour l'année 2010 à 86,5%.

L'évolution de cet indice d'efficacité énergétique sectoriel peut aussi être présentée sur un diagramme d'évolution (histogramme) depuis l'année de référence jusqu'à 2009, comme suit :



Par rapport à l'année de référence dans laquelle les indices prennent la valeur à 100 %, l'IEE sectoriel pour l'année 2009 s'élève à 81,59 %, représentant une amélioration de l'indice d'efficacité énergétique de 18,41 % par rapport à 1999. C'est 4,91 % au-delà de l'objectif de 2010.

Cette évolution ambitieuse se justifie par la mise en œuvre d'actions améliorant l'indice, comme la réalisation des projets prévus dans l'accord de branche, ainsi que d'un ensemble de mesures de bonne gestion non programmées.

Par ailleurs, il est remarquable de souligner que les 11 entreprises seront parvenues à amortir l'impact de la crise économique sur les indices d'efficacités énergétiques. L'IEE ne s'est dégradé que de 0,62% par rapport à 2008 alors que les installations n'ont pas fonctionné en 2009 aux capacités pour lesquelles elles sont conçues de manière optimale.

En particulier, ces résultats s'expliquent par les éléments suivants :

- La plus grosse entreprise en termes de consommation a remarquablement performé, et ce malgré la crise, en améliorant son IEE en 2009 d'encre 3,3%. Au total, cette entreprise aura amélioré son IEE de près de 20%. Ces gains très importants résultent d'une série d'investissements sur le chauffage et l'éclairage des bâtiments, qui représentaient 60% du total en 1999 et ne représentent plus que 40% en 2009.
- La deuxième plus grosse entreprise a connu une légère dégradation de son IEE en 2009 après une amélioration substantielle en 2008. Ceci s'explique par la diminution de certains volumes de production suite à une diminution de la demande.
- La troisième plus grosse entreprise a amélioré son IEE de plus de 5% grâce à un suivi rigoureux des durées de fonctionnement des équipements et des consignes de température.
- La quatrième plus grosse entreprise a connu une dégradation de 6,78% de son IEE en 2009. Ces résultats s'expliquent notamment par un niveau de production revenu à un niveau comparable à celui connu au cours de 2005 (-17% par rapport à 2008).

- Évolution de l'indice d'efficacité IGES

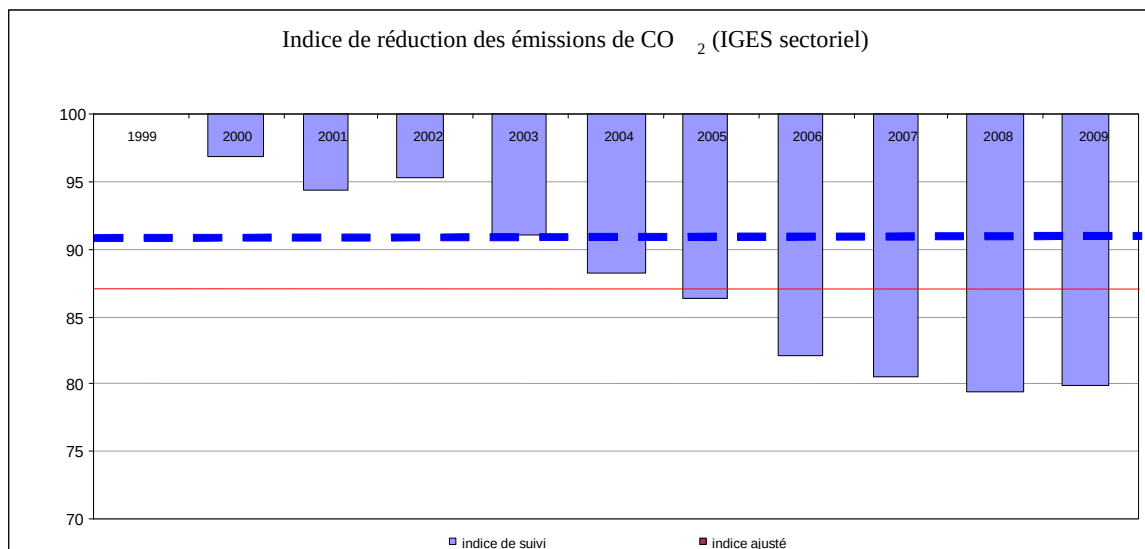
Pour rappel, l'accord de branche fixait l'IGES au 31 décembre 2010 à 87,2 %.

Comme indiqué dans le graphique ci-après, l'amélioration de l'IGES du secteur est de 20,14 % en 2009. Elle dépasse l'objectif à 2010 de 7,34 %.

L'IGES de 2009 s'élève à 79,86 %.

A l'instar de l'IEE, cette évolution se justifie par la mise en œuvre d'actions améliorant l'indice comme la réalisation des projets prévus par l'Accord de Branche et d'un ensemble de mesures de bonne gestion non programmées.

L'évolution de cet indice d'efficacité énergétique sectoriel peut aussi être présentée sur un diagramme d'évolution (histogramme) depuis l'année de référence jusqu'à 2009, comme suit :



Améliorations réalisées

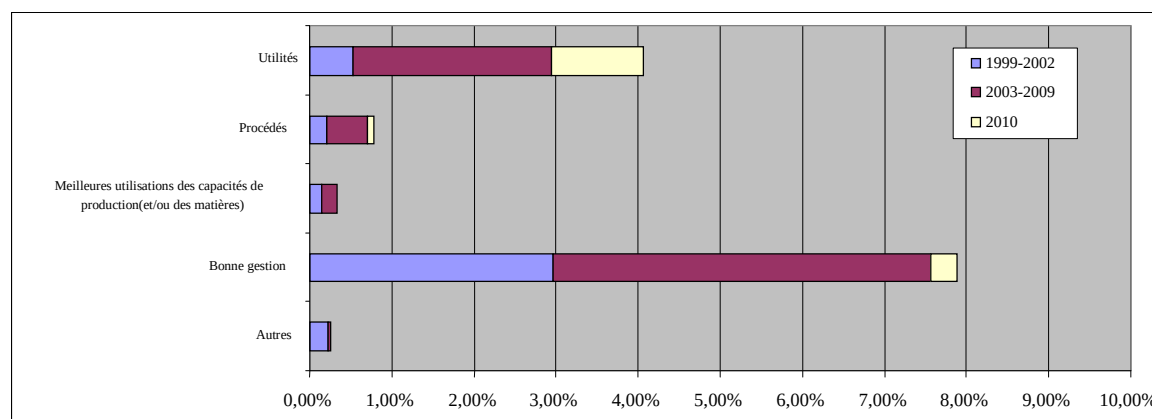
Contrairement au plan sectoriel du 12 février 2004, cette répartition fait mention de la répartition des projets R réalisés entre 1999 et 2002, et des pistes relevées par les audits et/ou nouvelles réalisées entre 2003 et 2009 et celles encore à réaliser.

PBT	Invest. K€	Econ. GJp	Ec. T CO2	IEE (%)	IGES (%)
1999-2002	5.119,28	159.538,62	9.092,54	4,05	3,86
2003-2009	4.983,10	305.652,21	17.656,16	7,75	7,50
2010	4.858,51	59.854,20	3.368,65	1,52	1,43
Total 114 projets	14.960,90	525.045,03	30.117,35	13,31	12,80

Ce tableau prend en compte les pistes réalisées (dont des pistes de type A3 et B sur lesquelles ne reposait pas le calcul de l'engagement) et toutes les pistes identifiées lors des audits mais non encore réalisées, même si elles ont été remplacées par d'autres. C'est pourquoi les totaux dépassent ici les valeurs de l'engagement.

Dans le graphique ci-dessous, on constate que le potentiel d'amélioration futur (2010), en termes d'amélioration de l'indice, est plus modeste car le secteur a déjà réalisé un effort considérable d'amélioration ces dernières années. Il reste un potentiel de 1,5 % d'amélioration non encore réalisée dans les pistes identifiées.

La participation et l'engagement des 11 entreprises de ce secteur sont remarquables.



Il va de soi que les pistes encore à réaliser sont les plus difficiles à mettre en œuvre, soit parce qu'elles requièrent des investissements à provisionner sur plusieurs années (la cogénération est un de ces exemples), soit parce que leur mise en œuvre nécessite une organisation et des moyens novateurs à mettre en place. Certaines pistes prévues ne verront pas le jour car elles ont été remplacées par d'autres, les uns compensant ainsi les autres.

Conclusions

Pour rappel, l'industrie wallonne des fabrications métalliques et électriques s'est engagée à atteindre à fin 2010 un IEE de 86,5% et un IGES de 87,2%.

Pour l'année 2009, l'IEE du secteur s'établit à 81,59% et l'IGES à 79,86%.

Cette amélioration considérable est donc meilleure que les prévisions de réduction linéaire des indices entre 1999 et 2010. En réalité, cela fait cinq ans maintenant (depuis 2005) que le secteur atteint son objectif de 2010 tant en termes d'efficacité énergétique que d'émissions de gaz à effet de serre.

Il est à souligner que **malgré une crise économique majeure, le secteur est parvenu à stabiliser son IEE** en 2009 et n'a enregistré qu'une légère dégradation par rapport à 2008.

Ces résultats dépassant les attentes s'expliquent notamment par le fait que les entreprises ne se sont pas limitées aux mesures retenues lors des audits. Des mesures supplémentaires qui, dans leur majorité, n'avaient pas été détectées lors des audits énergétiques, ont également été réalisées.

Par ailleurs, l'amélioration générale de la productivité des entreprises, la sensibilisation du personnel et la croissance de la « conscience énergétique » à tous les niveaux ont également eu un impact positif sur les performances énergétiques.

Agoria Wallonie

Secteur : l'Industrie wallonne des Métaux non ferreux

Année : 2009

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	<i>Agoria</i>
Types de production :	<i>Métaux non ferreux</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>4 236 millions €</i>
Nombre d'emplois en wallonie :	<i>1 129</i>

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	<i>7</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>817 447 GJp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>90 %</i>
Objectif énergie :	<i>79 % en 2010</i>
Objectif CO2 :	<i>79 % en 2010</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>84,1 % en 2006</i>
Objectif intermédiaire CO2 :	<i>84,1 % en 2006</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>81,5 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>80,9 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>7 juin 2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2010</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

Performances économiques du secteur et événements

- Bref compte rendu de la conjoncture et des événements qui ont marqué la vie du secteur pendant la période considérée

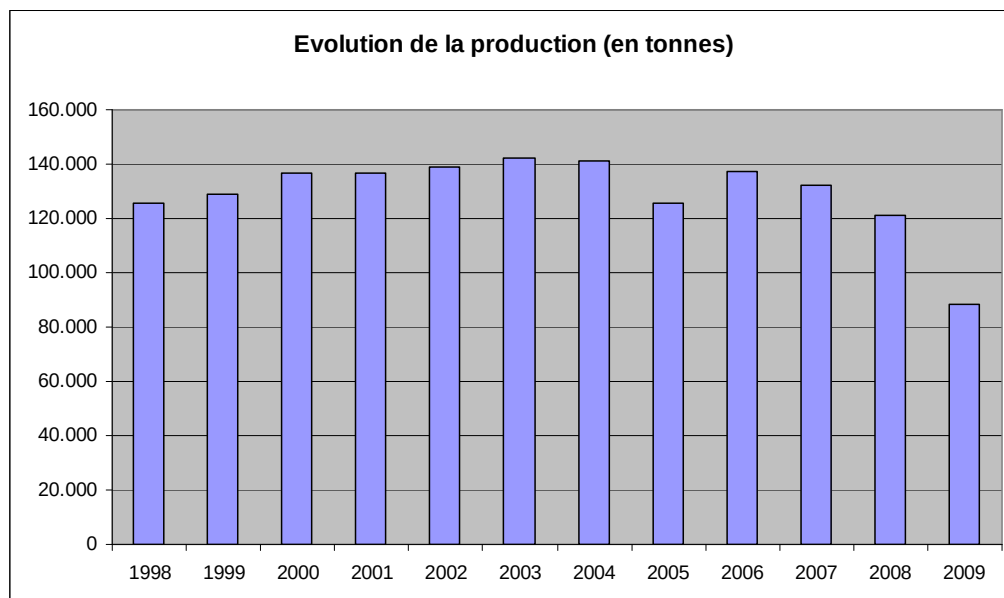
Après les fortes hausses des prix mi-2007, un certain nombre de métaux sont restés à un niveau relativement élevé début 2008. A partir du deuxième semestre de 2008, la plupart des prix des métaux ont cependant fortement diminué pour revenir finalement à des niveaux d'avant les augmentations des différents cours des métaux. Depuis le début de 2009, les prix de la plupart des métaux ont augmenté de façon continue pour à nouveau atteindre partiellement un niveau très élevé.

Depuis 2008, suite à la crise du crédit et au ralentissement de l'économie qui y est lié, la demande en métaux a fortement baissé. Les pénuries sur les marchés pour la plupart des métaux se sont ici inversées en surplus qui ont continué à augmenter en 2009. Suite à la crise, beaucoup d'entreprises ont diminué leurs stocks dans la chaîne mais il reste encore des stocks importants surtout dans les pays émergents comme la Chine. Les stocks disponibles au LME (London Metal Exchange - world centre for non-ferrous metal trading) sont également en hausse, un paradoxe étant apparu entre la tendance des prix à la hausse et les stocks en augmentation. Ceci montre clairement que la spéculation prend une part importante dans la fixation des prix au niveau mondial, au LME.

La diminution de la demande en métaux du fait de la crise économique a également contribué à la diminution de la production de plusieurs métaux et ceci afin de répondre à la baisse de la demande.

Volumes de production

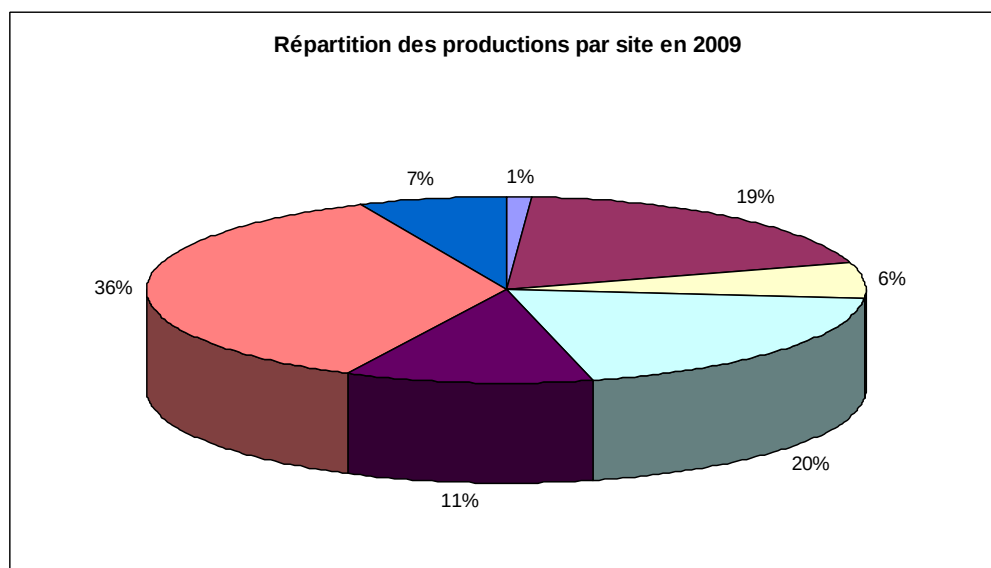
Une consolidation en tonnes produite peut aussi être réalisée sur base des rapports d'avancement annuel fournis par les entreprises contractantes à cet accord de branche. La fédération peut ainsi porter les tonnes produites sur un graphique d'évolution de 1998 à 2009 :



La production totale en 2009 s'affiche en très nette diminution par rapport à 2008 : -27 %. Toutes les entreprises ont produit moins que l'année dernière. Par rapport à l'année de référence, c'est 30% de moins. Cette diminution est évidemment directement imputable à la crise économique que les entreprises traversent depuis fin 2008.

Selon les prévisions, les chiffres pour 2010 devraient être un peu meilleurs bien qu'encore très loin des niveaux de 2006, 2007 et 2008.

La répartition des tonnages de production par site est très variée:



On constatera qu'il y a une disparité des tonnages produits d'une entreprise à l'autre. Aucune d'entre elles n'a cependant le monopole de manière prépondérante. La diversité des capacités de production des entreprises du secteur des non-ferreux est ici mise en exergue.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

- Consommations d'énergie primaire du secteur

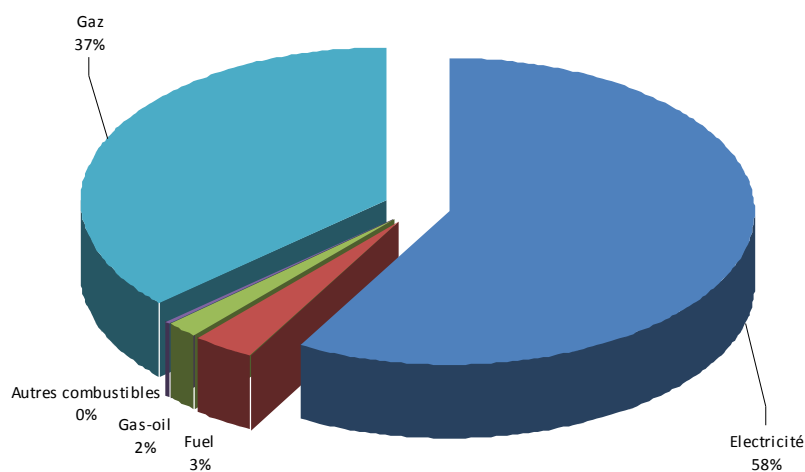
En 2009, l'année dont il est question dans ce rapport, la consommation d'énergie primaire totale des sept entreprises participant au présent accord de branche est de 817 447 GJp. Par rapport à 1998, année de référence de l'accord de branche, cela représente une diminution de 315 263 GJp, soit une baisse de 27,8%.

En comparant avec le 5^{ème} rapport d'avancement sectoriel, on note que la consommation absolue des vecteurs énergétiques est à la baisse. Cela est dû conjointement à l'amélioration continue de l'efficacité énergétique ET aux baisses importantes de production en 2009.

Les vecteurs énergétiques sont regroupés comme suit en 2009 :

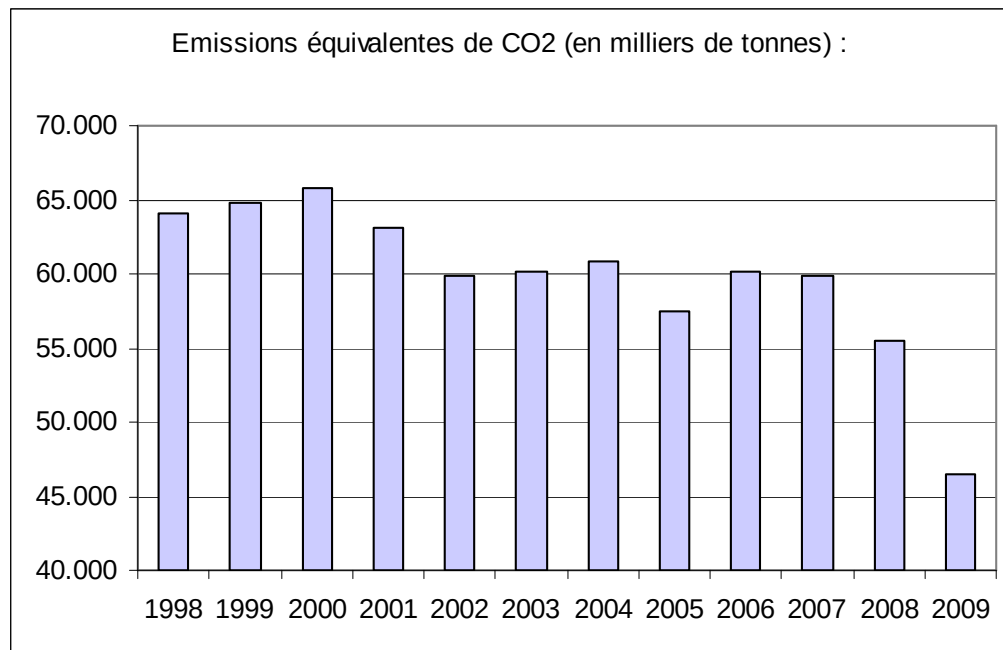
- 1) Électricité : 58 % soit 473 499 GJp
- 2) Fuel lourd : 3 % soit 28 325 GJp
- 3) Gasoil : 2 % soit 14 643 GJp
- 4) Gaz naturel : 37 % soit 299 976 GJp
- 5) Autres (LPG et propane) : < 1 % soit 1 005 GJp

Répartition des consommations d'énergie par vecteur en 2009 (817.447 GJp)

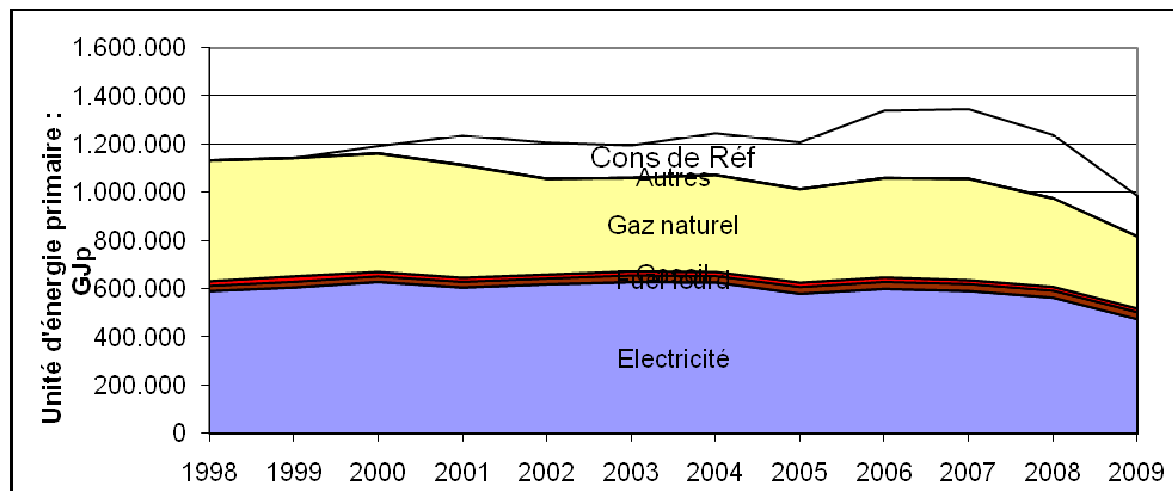


- Émissions de CO₂

En 2009, les émissions de CO₂ énergétiques totales s'élèvent à 46 485 tonnes alors que les émissions de CO₂ process sont inexistantes. Cela représente une forte baisse par rapport à 2008 (-16,2%), due bien évidemment à la chute brutale de la production (-27%).



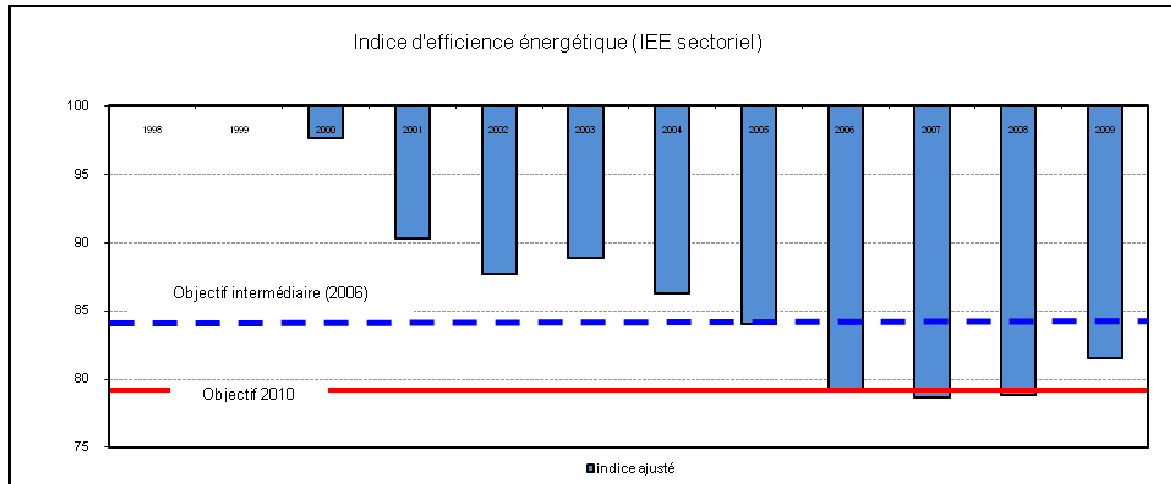
- Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en valeurs absolues ou en indice (indice 100 = valeur de l'année de référence)



- Évolution de l'indice d'efficacité IEE

Pour rappel, l'engagement du secteur fixe l'IEE pour l'année 2010 à 79%.

Avec l'année de référence et l'indice 100 à 1998, l'IEE sectoriel pour l'année 2009 s'élève à **81,5%**, ce qui représente une amélioration de l'efficacité énergétique de 18,5% depuis 1998. L'évolution de cet indice d'efficacité énergétique sectoriel peut aussi être présentée sur un diagramme d'évolution (histogramme) depuis l'année de référence jusqu'à 2009, comme ci-dessous.



Le secteur avait atteint dès 2006 l'objectif qui lui est assigné à fin 2010 en matière d'efficacité énergétique. Malheureusement, le secteur a subi de plein fouet la crise économique actuelle. Son indice d'efficacité énergétique s'est fortement dégradé en 2009. Il est par ailleurs probable que cette situation conjoncturelle perdure en 2010.

Cette situation exceptionnelle rend périlleuses toutes considérations sur l'évolution de l'IEE. On peut espérer qu'une fois la crise économique passée, les indices d'efficacité se rétabliront naturellement et retrouveront leur niveau de 2008.

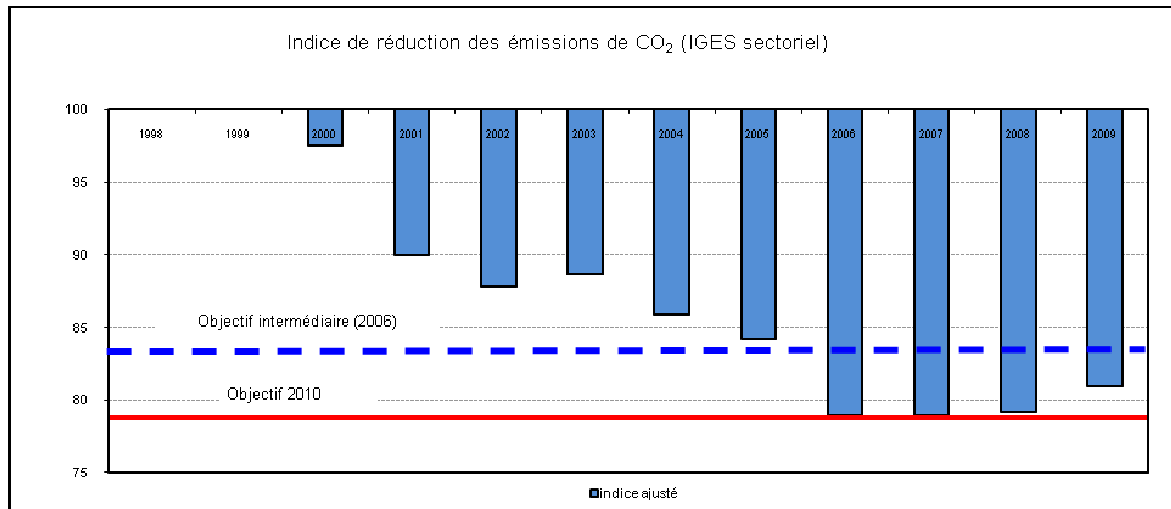
Pour l'année 2009, les éléments suivants sont à mettre en exergue :

- L'entreprise la plus importante en termes de consommation (32%) a « limité la casse » avec une dégradation de son IEE de 3% seulement.
- La deuxième et troisième entreprise ont par contre vu leur IEE se dégrader de manière importante.
- Pour la deuxième entreprise, l'augmentation du nombre de commandes à faible tonnage ainsi qu'une augmentation de la consommation à vide est à l'origine de la dégradation de l'efficacité.
- La troisième entreprise a lancé en 2008 une étude liée au remplacement de son four de fusion. Ce projet s'est clôturé fin 2009. La mise au point et les premiers résultats sont attendus en 2010.
- La quatrième entreprise a amélioré son IEE de 6,8% suite principalement à un transfert temporaire d'activités de l'étranger. Ce transfert d'activité ne se répétera pas à l'avenir et l'amélioration de l'IEE qui en découle devrait disparaître.

- Évolution de l'indice d'efficacité IGES

Pour rappel, l'engagement du secteur fixe l'IGES pour l'année 2010 à 79%.

Comme le montre la figure ci-dessous, le secteur a atteint une réduction de 19,1% de l'IGES entre 1998 et 2009. L'IGES du secteur est ainsi de **80,9%** au 31 décembre 2009.



Sans la crise économique actuelle, l'objectif de réduction à 2010 des émissions équivalentes de CO₂ aurait dû être atteint. En effet, on constate que le secteur avait atteint cet objectif depuis 2006. Malheureusement, cette crise a un impact important sur les indices en 2009 et probablement aussi en 2010. Toutefois, cette dégradation conjoncturelle ne masquera que temporairement les efforts bien réels que les entreprises ont consentis depuis 2004.

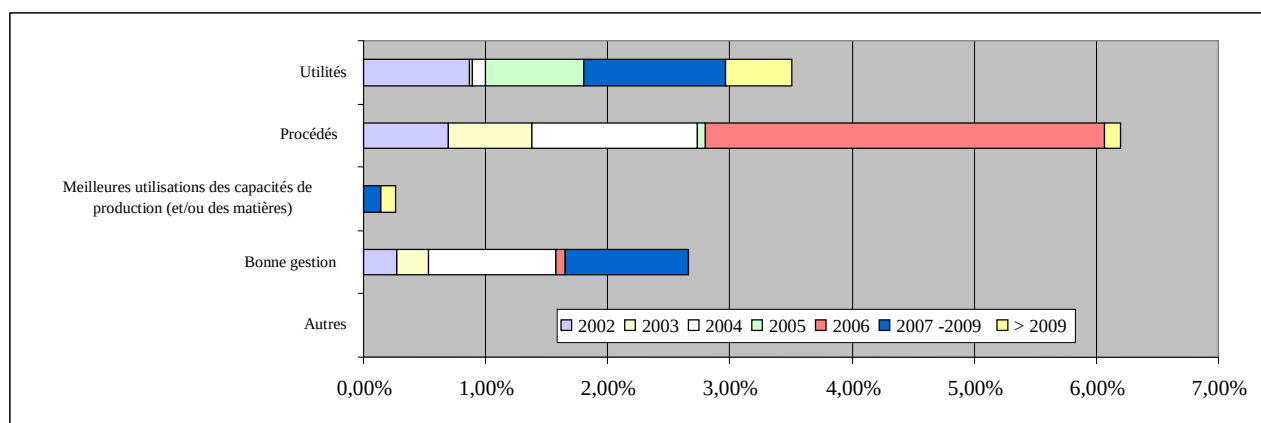
Améliorations réalisées

Le graphe repris ci-dessous fait mention de la répartition temporelle des projets réalisés dans les sept entreprises depuis leur mise en oeuvre, soit depuis 2002. Le potentiel réparti par typologie mentionne aussi les années durant lesquelles les projets ont été réalisés, tel que mentionné dans la légende.

Dans le graphique ci-dessous, on constate que le potentiel d'amélioration future (en 2010), en termes d'amélioration de l'indice, est faible car le secteur a déjà réalisé un effort considérable ces dernières années. On soulignera en effet que 86 % des pistes sont déjà réalisées. Le potentiel restant peut être calculé à partir des 7 dernières pistes totalisant une amélioration potentielle de 0,8 % de l'IEE.

On notera que 2004 fut l'année d'implémentation de bon nombre de projets à impact sérieux sur l'amélioration de l'IEE, contrairement à 2005, année difficile pour le secteur. 2006 par contre n'a vu la réalisation que de trois projets, dont l'un d'entre eux entraîne la forte amélioration que l'on aperçoit dans les procédés en 2006. Les années 2007 à 2009 ont vu 1 % d'amélioration dans les utilités et 1 % également dans les mesures de bonne gestion.

Comme on l'observera dans le graphique ci-dessous, le potentiel d'amélioration future n'est pas encore épuisé. Il reste un potentiel d'amélioration de 0,8 % pour l'IEE et 0,4 % pour l'IGES pour 2010.



86 % des pistes retenues lors des audits sont déjà réalisées. Plus de 3,35 millions d'euros ont ainsi déjà été investis.

Il va de soi que les pistes encore à réaliser sont les plus difficiles à mettre en oeuvre, soit parce qu'elles requièrent des investissements à provisionner sur plusieurs années, soit parce que leur réalisation nécessite une organisation et des moyens novateurs à mettre en place. Certaines pistes prévues ne verront pas le jour car elles ont été remplacées par d'autres, les uns compensant ainsi les autres.

Rappelons ici que les entreprises ne sont pas tenues de réaliser les pistes retenues lors de leur audit : elles se sont engagées sur le résultat à atteindre et non sur les moyens à mettre en œuvre. En réalité, l'expérience montre que six ans après la signature de l'accord de branche, les entreprises ne se focalisent plus sur les pistes retenues non réalisées mais bien sur de nouvelles pistes qui sont apparues en cours d'exercice.

Conclusions

Pour rappel, l'industrie wallonne des métaux non ferreux s'est engagée à atteindre à fin 2010 un IEE de 79% et un IGES de 79%.

Pour l'année 2009, l'IEE du secteur s'établit à 81,5% et l'IGES à 80,9%.

En réalité, **cela faisait trois ans (de 2006 à 2008) que le secteur avait atteint ou frôlé l'objectif de 2010**, et ce tant en termes d'efficacité énergétique que d'émissions de gaz à effet de serre.

De 2002 à 2008, 42 projets identifiés lors des audits ont été mis en œuvre pour un montant d'investissement de 3,35 millions d'euros. A cela doivent s'ajouter les mesures supplémentaires mises en œuvre qui n'avaient pas été répertoriées au moment des audits.

Malheureusement, la crise économique majeure que traversent nos entreprises aura eu pour conséquence une chute brutale de la production (-27% par rapport à 2008).

L'efficacité énergétique en est fortement pénalisée, puisqu'elle décroît lorsque les installations ne fonctionnent plus aux capacités pour lesquelles elles sont conçues de manière optimale.

Par ailleurs, cette crise induit également le gel d'une grande majorité des investissements dans les entreprises. En particulier, les investissements liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en œuvre des plans d'action sont, pour la plupart, reportés en attendant la reprise économique.

Dès lors, les mauvais résultats de 2009 doivent être considérés comme conjoncturels et ne reflètent pas les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

CARMEUSE

Secteur : CHAUX

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	Carmeuse
Types de production :	Production de chaux
Evolution de la production :	80.5%
Nombre d'emplois en Wallonie :	448
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Consommation totale d'énergie :	883.638 <i>MWhp</i>
Objectif énergie :	2,4 % <i>en 2012</i>
Objectif CO2 :	0,6 % <i>en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	0,4 %
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	1,4 %
Date de signature de l'accord :	2004 - 2007
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

INTRODUCTION

L'accord de branche Carmeuse a été revu en 2006 et approuvé en 2007. Cette révision portait sur le périmètre de l'accord qui inclus maintenant la Pierre et la Chaux. Ce nouvel accord nous a amenés à revoir de façon significative nos objectifs, notre indice IEE passant de 1,1 à 2,4 % et IGES de 0,2 à 0,6 %.

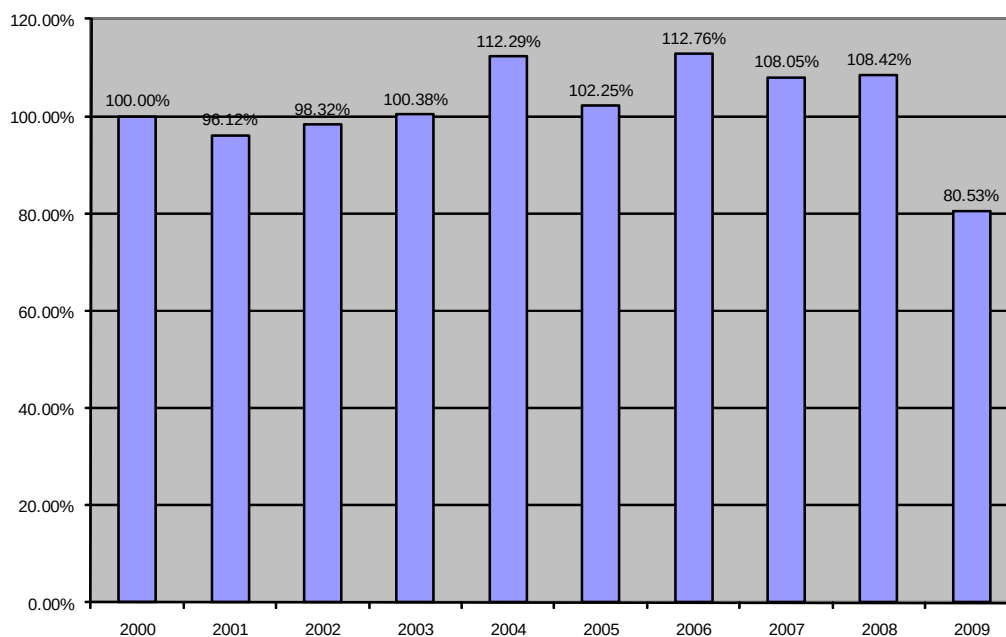
Les données du présent rapport 2006 couvrent le nouveau périmètre Pierre+Chaux.

Performances économiques du secteur et événements

En 2009, nous avons continué de subir les effets de la crise avec une diminution importante de notre volume d'activité. Il représente 80 % du niveau de l'année de référence et est le plus bas connu depuis 2000. La réorganisation de la production entre les sites en raison de la crise économique a conduit au maintien à l'arrêt de certains outils. Cela n'a toutefois pas empêché la mise ne thermo de certains fours durant l'année.

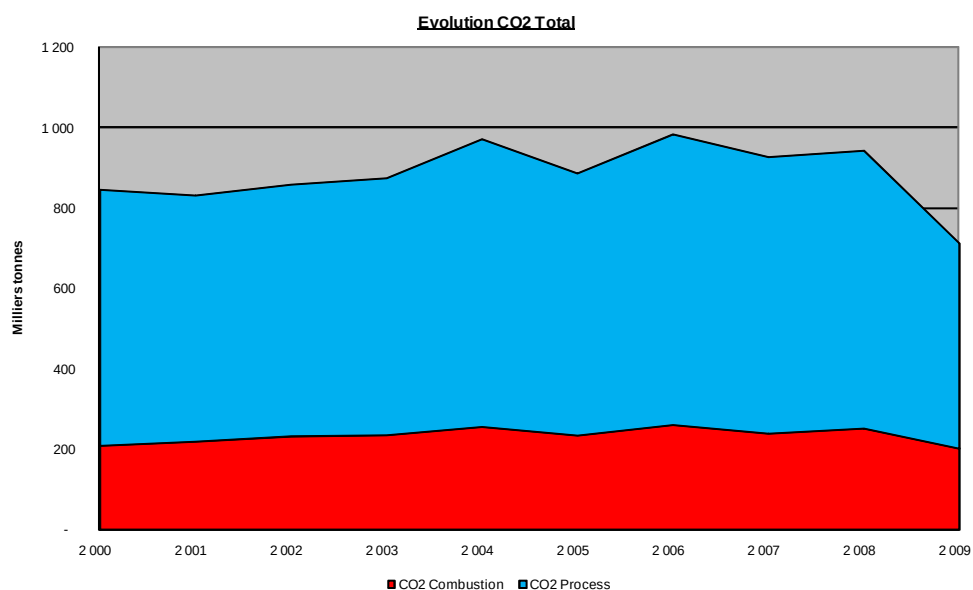
Volumes de production

Evolution Production Carmeuse CHAUX



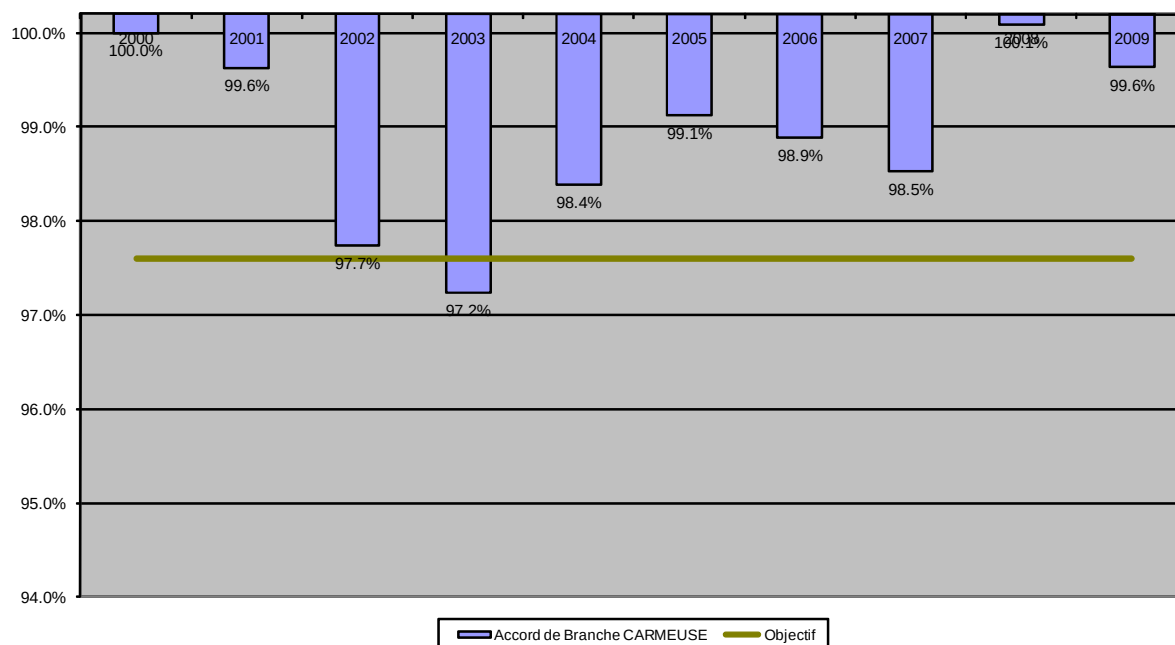
Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

- Consommations 2009 d'énergie primaire du secteur = 883.638 MWh
- Emissions de CO2 2009 = 713.672 T CO₂
- Diagramme d'évolution des émissions de CO2 total

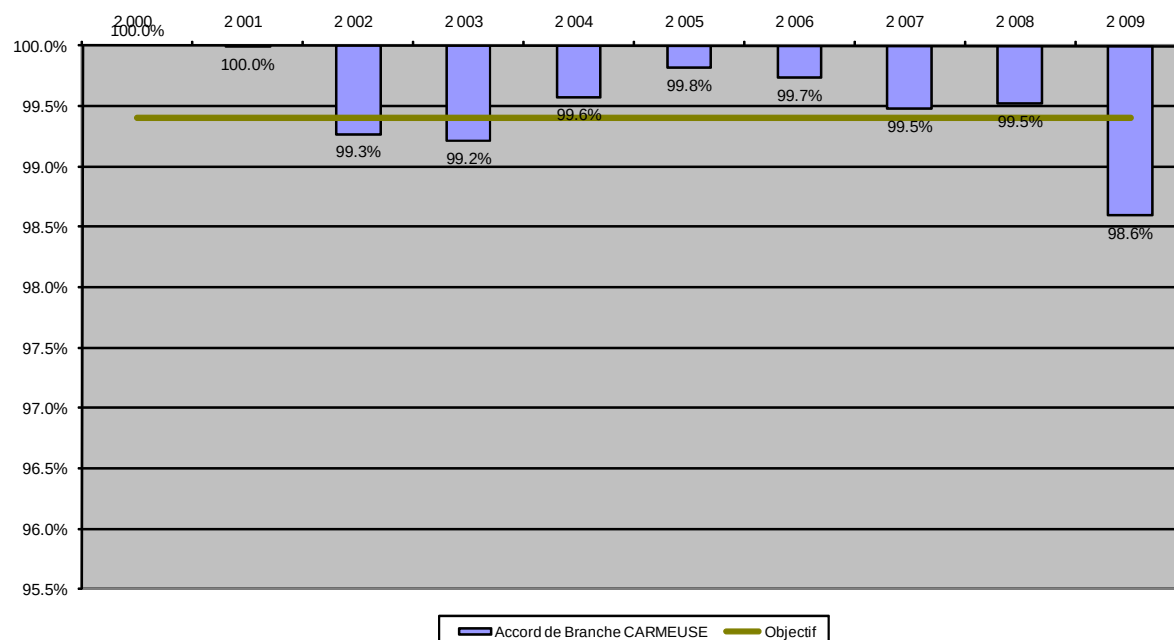


- Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

Accord de Branche CARMEUSE - IEE



Accord de Branche CARMEUSE - IGES - CO2 TOT.



Améliorations réalisées

- Nombre de projets retenus = 52
- Nouveaux projets = 10
- Nombre de projets réalisés depuis le début de l'accord = 34
- Nombre de projets réalisés durant l'année écoulée = 2

Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

La dégradation de l'efficacité au regard de l'année 2007 provient essentiellement de l'impact de la crise économique sur l'évolution du marché de la chaux. Cela s'est traduit par la mise en thermo de certains fours, ce qui a entraîné une surconsommation énergétique.

Notre performance a également été influencée par :

- La raréfaction de la pierre à teneur dans l'un de nos sites de production impacte la performance énergétique de notre site aux différentes étapes de production.
- La prise en charge d'opérations externalisées dans le passé
- La mise en service de filtres à manches sur 5 fours.
- L'évolution des exigences qualitatives du marché

Les mesures organisationnelles prises afin de faire face à la situation économique ont permis d'améliorer notre performance au regard de l'année 2008. Cette action a été amplifiée par l'augmentation de la part de biomasse dans notre mixte énergétique.

Conclusions

Les prévisions d'évolution sont guidées par les grandes tendances ci-dessous :

- La poursuite des investissements tels que décrits dans l'accord de branche
- L'implantation de nouveaux systèmes de filtration qui permettront de répondre aux exigences IPPC.
- L'apparition de nouveaux produits.
- Le coût de l'énergie.
- L'impact de la crise économique
- L'utilisation de combustibles alternatifs dont les biomasses

Bien que la situation économique reste difficile, les actions menées en matière d'organisation de production et d'utilisation de combustible de substitution ont permis une amélioration de notre performance par rapport à 2008. L'influence négative de la mise en thermo de fours, de contraintes qualité, de rééquilibrage des granulométries à utiliser dans les différents fours qualité, ... continue d'influencer négativement notre performance.

La poursuite de la réalisation des projets d'amélioration identifiés devrait permettre de retrouver les niveaux de performance des années précédentes. Nous devons toutefois rester attentifs à l'impact de la mise en service de l'ensemble des filtres à manche sur ces indices.

Une bonne part des investissements prévus dans l'accord de branche a déjà été engagée. On s'aperçoit aussi que des investissements à rentabilité plus longue ont également été lancés dans le cadre d'amélioration globale de l'outil de production.

En matière de choix de type d'énergie, l'utilisation de biomasse sera étendue.

Au niveau économique, le marché reste impacté par la crise de manière significative. Il est à ce jour très difficile d'effectuer des prévisions de production fiables. Il est évident que cette situation conjoncturelle de sous activité se traduira inévitablement par une dégradation temporaire de nos indices liée notamment à la marche des fours et à la mise à l'arrêt pour des périodes de longue durées de certaines installations. Les consommations non liées au volume de production prendront une part plus importante dans notre consommation.

COBELPA WALLONIE

Secteur : Production de pâtes, papiers et cartons

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Cobelpa Wallonie</i>
Types de production :	<i>Pâtes, papiers et cartons</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	650 millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	1.450
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	5
Consommation totale d'énergie :	1.553.291 MWhp
Fraction de la consommation totale du secteur :	100 %
Objectif énergie :	33,0 % en 2012
Objectif CO2 :	35,0 % en 2012
Objectif intermédiaire énergie :	26,0 % en 2007
Objectif intermédiaire CO2 :	27,0 % en 2007
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	34,3 %
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	39 %
Date de signature de l'accord :	2003 (année référence 2000)
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

2. Performances économiques du secteur et événements

2.1 Bref compte rendu de la conjoncture et des événements qui ont marqué la vie du secteur pendant la période considérée

Depuis plusieurs années, le secteur papetier connaît une conjoncture économique difficile. En 2009, la crise n'a pas épargné le secteur et a induit des changements structurels dans les habitudes de consommation du papier. Tant la production de pâtes que celles des papiers et cartons ont accusé un recul de respectivement 8 % et 7 %. Ce sont principalement les papiers à usage graphique qui ont souffert. Au niveau européen, le secteur des papiers graphiques a ainsi perdu entre 15 et 20 % de ses volumes de production. Le secteur des papiers d'emballage n'a pas fait exception et a connu une baisse globale des commandes de l'ordre du 10 à 12 %. Seule exception dans ce paysage baissier, certains papiers spéciaux et les papiers à usage domestique et sanitaire dont les volumes sont restés stables en 2009. Si l'année 2010 a bien redémarré en termes de volumes, la hausse du prix des matières premières, notamment la pâte et les vieux papiers, n'a pas amélioré les marges déjà insuffisantes.

2.2 Sortants et nouveaux entrants :

L'année 2010 est marquée par la sortie de Onduline SA de l'accord de branche Cobelpa Wallonie. Cette sortie fait suite à 3 autres sorties au cours des dernières années (en rouge dans le tableau ci-après). Ces cessations d'activité et faillites illustrent la conjoncture difficile du secteur.

Dénomination	Dates		Adresse			
Dénomination de la société /nouvelle dénomination	Ancienne Dénomination	Date modif dénomination	Date d'entrée	Date de sortie	Rue	n° CP Localité
Idem Papers SA (Virginal)	Arjo Wiggins Belgium SA (d	10/2009	2/06/2003	-	rue d'Asquempont	12 1460 Virginal
Idem Papers SA (Nivelles)	Arjo Wiggins Belgium SA (d	10/2009	2/06/2003	-	Place des Déportés	12 1400 Nivelles
Burgo Ardenne SA		-	2/06/2003	-	rue de la Papeterie	- 6760 Virton
SCA Hygiene Products SA			2/06/2003	-	rue de la Papeterie	2 4801 Stembert
Onduline Belgique SA		-	2/06/2003	juin-10	Parc Industriel	- 4800 Petit Rechain
Stemtex SA	Bontex SA	1/10/2004	2/06/2003	mai-06	rue de Slar	4801 Stembert
Adapack Intermills SA	Gruppo Cordenons	1/07/2005	21/11/2005	juin-07	avenue de la Libération	1 4960 Malmédy
Intermills Belgium SA (GC Paper)	Gruppo Cordenons	6/12/2008	2/06/2003	juin-09	avenue de la Libération	1 4960 Malmédy
Ahlstrom Malmédy SA		-	14/01/2004	-	avenue du Pont de Warche	- 4960 Malmédy

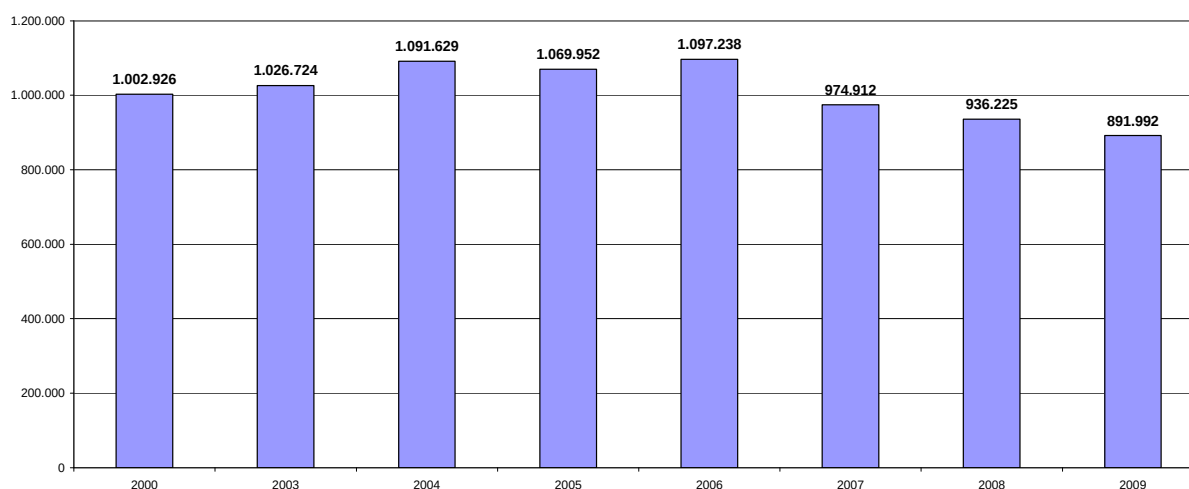
2.3 Modifications majeures risquant d'influencer le cours de l'accord de branche

Aucune modification de ce type n'est anticipée à ce stade. Les sorties mentionnées au point précédent n'impliquent pas de changement des objectifs sectoriels.

3. Volumes de production

Reflétant la difficile conjoncture sectorielle, la production de papiers et cartons en Région wallonne a régressé en 2009 (- 5 %) pour la troisième année consécutive. Le niveau de production tombe ainsi à près de 11 % en dessous de celui de l'année de référence de l'accord (2000), ou encore à près de 20 % sous le pic de production de l'année 2006. Les trois quart de cette chute s'expliquent par des fermetures ou des arrêts de production.

Graphe 1 : Evolution de la production sectorielle wallonne de pâte et papiers 2000 - 2009 (Tonnes)



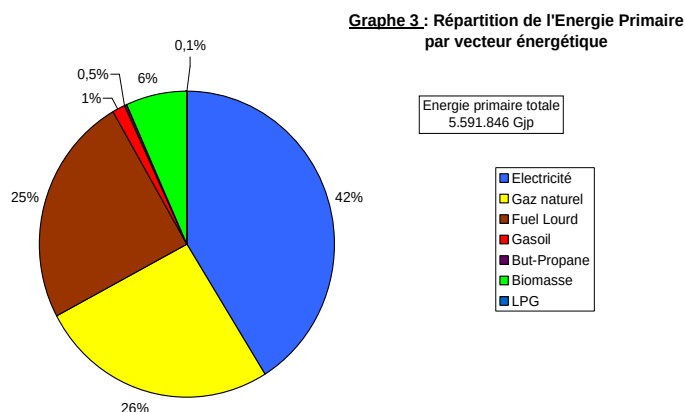
4. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

4.1 Consommations d'énergie primaire du secteur

La consommation d'énergie primaire du secteur en 2009 est d'environ 5.590.000 Gjp (ou 1.553.291 MWhp), soit une diminution de 17 % par rapport à 2008.

4.2 Répartition des consommations par vecteur énergétique

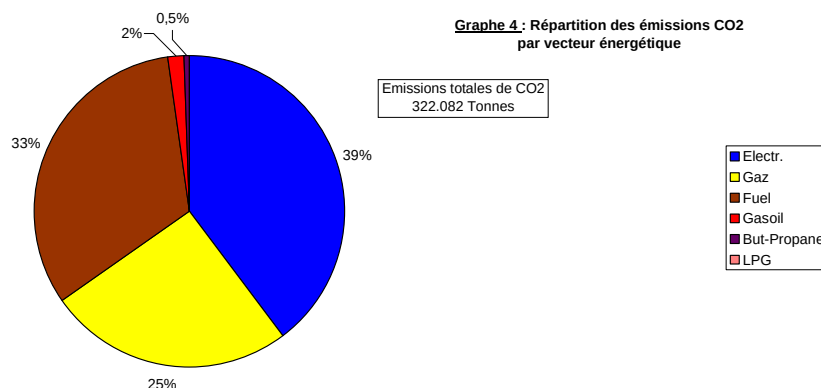
Globalement, au niveau sectoriel, l'électricité représente un peu moins de la moitié de l'énergie primaire tandis que le gaz naturel et le fuel lourd représentent chacun un quart de l'énergie consommée dans le secteur. Cette répartition par vecteur, présentée au graphe 3 ci-dessous, a peu changé par rapport à 2008.



Il faut par ailleurs rappeler que l'ensemble des combustibles résiduaux internes du secteur (principalement liqueur noire et écorces internes, liées au procédé Kraft) ne sont pas repris dans ces totaux d'énergie primaire, telle que définie dans les accords. Ces combustibles résiduaux sont estimés en 2009 à 9.400.000 Gjp, soit plus de 170 % de l'énergie primaire sectorielle au sens de l'accord de branche. **C'est ainsi en réalité 65 % de l'énergie totale consommée par le secteur qui est renouvelable (contre 42 % en 2000) !**

5. Emissions de CO₂

La répartition des 322.000 tonnes d'émissions CO₂ par vecteur énergétique illustrée au graphe 4 présente un aspect similaire au graphe 3, avec une importance accrue pour le fuel lourd étant donné son facteur de conversion plus élevé, et la disparition du vecteur biomasse.

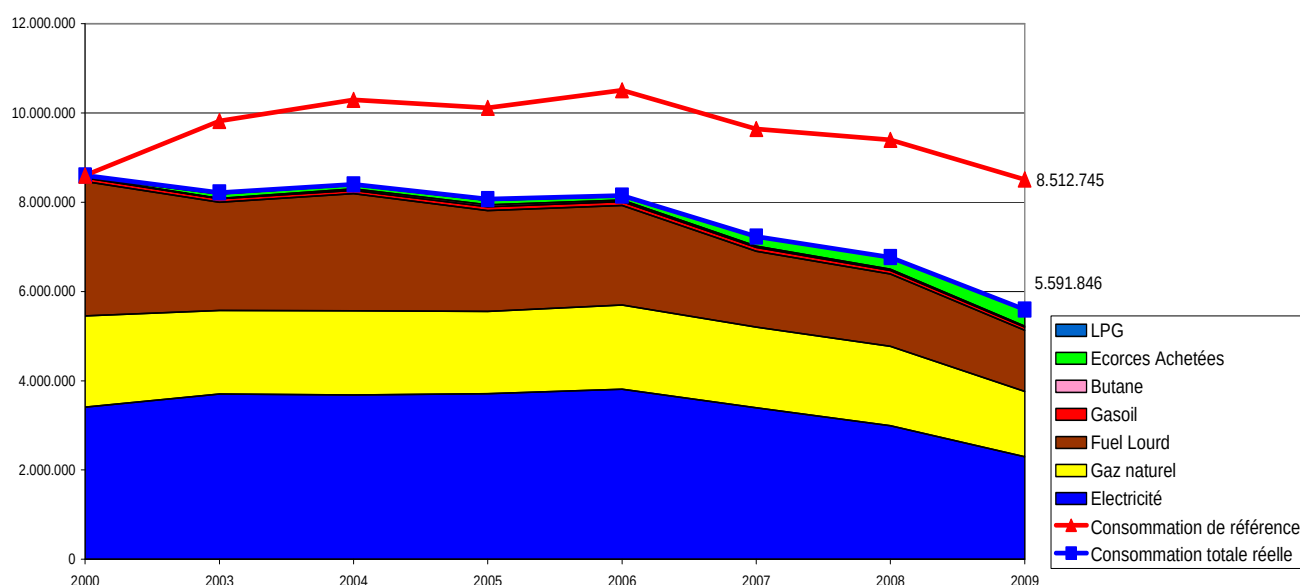


6. Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en valeurs absolues

L'électricité, le gaz naturel et le fuel lourd représentent 94 % des approvisionnements énergétiques du secteur. En suivant l'évolution de ces trois principaux vecteurs sur le graphe 5-a ci-dessous, on remarque que :

- la consommation sectorielle de gaz a chuté de 18 % en 2009. Cette réduction est due à la contraction de certains volumes de production. La consommation de gaz est ainsi en 2009 près de **30 % inférieure** à celle de l'année de référence (2000).
- La consommation de fuel lourd a diminué de 15 % en 2009. Cette réduction est due essentiellement aux cessations d'activité. Elle s'ajoute aux importantes réductions de ces trois dernières années et conduit à des niveaux de consommation de fuel lourd **55 % plus bas** que ceux de l'année de référence.
- La consommation d'électricité a été réduite de 23 % en 2009. Cette réduction est en grande partie due à un investissement augmentant l'auto-production sur base de combustibles internes (non - énergie primaire) dans le secteur. La consommation d'électricité est ainsi **33 % inférieure** au niveau de consommation de l'année de référence.

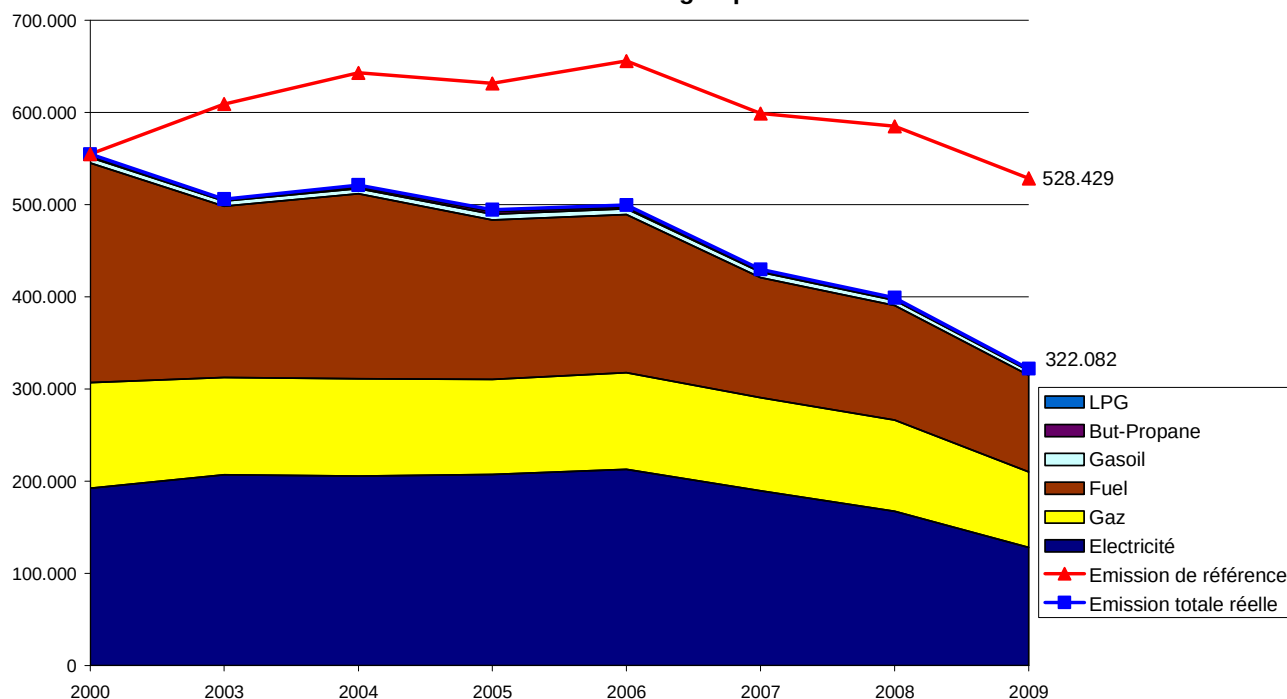
Graphe 5-a : Evolution 2000 - 2009 des consommations sectorielles d'Energie Primaire (Gjp) par vecteur énergétique



Les évolutions respectives des courbes de consommation sectorielle totale (réelle, **en bleu**) et de consommation de référence (à consommation spécifique 2000 constante, **en rouge**) indiquent que **le secteur consomme en 2009 34% d'énergie de moins** que ce qu'il ne consommerait si ses consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2000. **L'amélioration de l'efficacité sectorielle correspond ainsi à une économie d'énergie de près de 3.000.000 Gjp.**

En ce qui concerne le CO₂, les évolutions respectives des courbes d'émission sectorielle totale (réelle, **en bleu**) et d'émission de référence (à émissions spécifiques 2000 constantes, **en rouge**) indiquent que le secteur émet en 2009 **39% de CO₂ de moins** que ce qu'il n'émettrait si ses émissions spécifiques étaient restées inchangées depuis 2000. **L'amélioration de l'efficacité sectorielle correspond ainsi à une émission évitée de plus de 206.350 T de CO₂.**

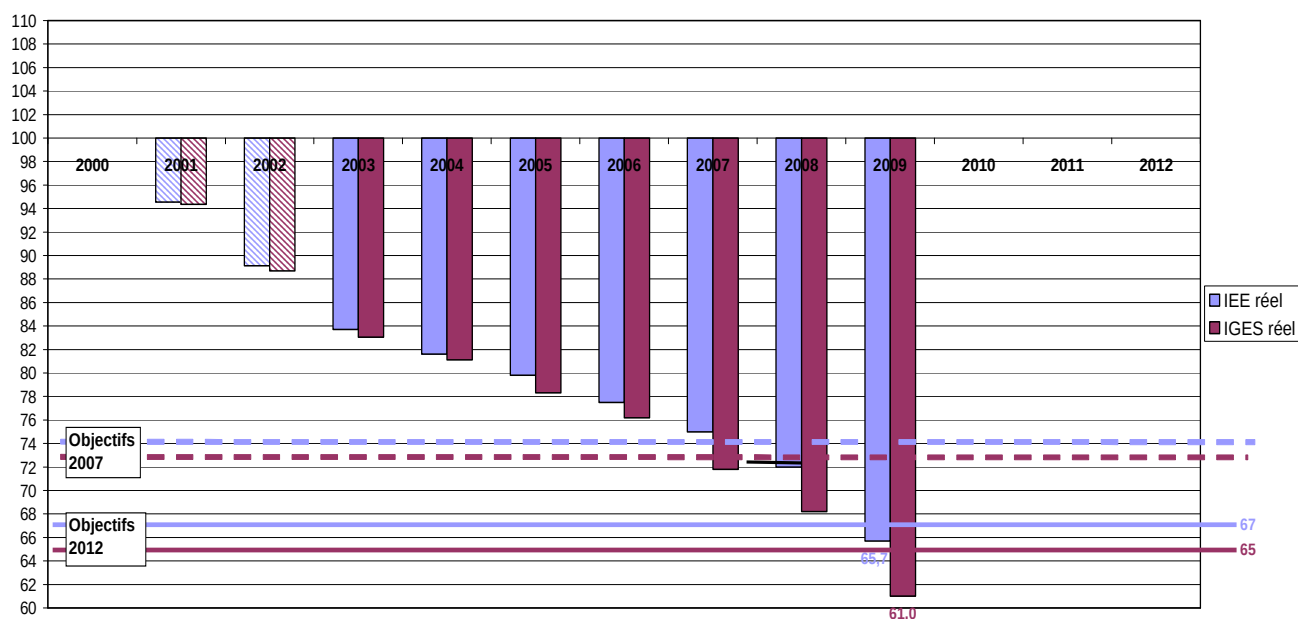
Graphe 5-b : Evolution 2000-2009 des émissions sectorielles de CO2 (tonne) par vecteur énergétique



7. Evolution des indices d'efficacité IEE et IGES

Comme on peut le voir au graphe 8 ci-dessous, l'IEE et l'IGES chutent substantiellement en 2009 de respectivement 6 % et 7 %. En 2009, l'IEE atteint 65,7 %, soit **1,3 % de mieux que l'objectif sectoriel 2012**. L'IGES descend à 61,0 % soit **4 % de mieux que l'objectif sectoriel 2012**.

Graphe 8 : Evolution IEE et IGES sectoriels



8-9 Figure présentant l'évolution de l'indice IEE/IGES: cfr supra

10. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

90 projets ont été mis en œuvre depuis le début de l'accord, permettant d'atteindre une amélioration de 34,3 % de l'indice IEE et de 39 % de l'indice IGES.

11. Projets pour l'année suivante

4 projets d'investissement sont prévus dans le secteur en 2010. Ces projets représentent un investissement de plus de 8 millions d'euros devant mener à une nouvelle amélioration des indices sectoriels de près de 2 %.

12. Conclusions

Depuis le début de l'accord, ce sont près de 90 projets qui ont été mis en œuvre dans le secteur papetier wallon pour un montant total investi de plus de 121 millions d'Euros. Ce montant est significatif étant donné la taille relativement modeste du secteur papetier wallon et la conjoncture difficile à laquelle il est confronté depuis plusieurs années.

Suite à ces investissements, les indices sectoriels d'efficacité énergétique et de gaz à effet de serre ont été améliorés respectivement de 34,3 % et 39 % entre 2000 et 2009.

L'évaluation approfondie de 2008, qui confirmait la faisabilité des objectifs sectoriels à l'horizon 2012, se voit cette année temporairement confirmée. Les projets prévus en 2010 devraient permettre au secteur d'aller encore plus loin au-delà des objectifs fixés il y a bientôt 10 ans, confirmant l'engagement et le volontarisme du secteur en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO₂.

Essenscia Wallonie

Secteur : Chimie

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>essenscia wallonie asbl</i>
Types de production :	secteur chimique wallon
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	11.000 millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	25.050 emplois
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	28 (31 sites de production)
Consommation totale d'énergie primaire :	9.426 GWh _p (33,93 PJ _p)
Fraction de la consommation totale du secteur :	±95 %
Ob Objectif initial énergie :	-16,0 % en 2012
Objectif initial CO2 :	-16,0 % en 2012
Objectif révisé énergie :	-20,0 % en 2012
Objectif révisé CO2 :	-20,0 % en 2012
Objectif intermédiaire énergie :	-13,0 % en 2007
Objectif intermédiaire CO2 :	-13,0 % en 2007
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	-12,5 %
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	-17,1 %
Date de signature de l'accord :	2 juin 2003
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

Performances économiques du secteur et événements

- En 2009, le chiffre d'affaires du secteur chimique et des sciences de la vie wallon est resté quasi stable (-0,4% par rapport à 2008) pour se chiffrer à €11,0 milliards et ce, malgré le contexte de crise économique globale. Il représente ainsi 24% du total du chiffre d'affaires de l'industrie chimique et des sciences de la vie belge et plus de 28% du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie manufacturière en Wallonie.
- En 2009, le taux d'exportations⁵ du secteur chimique et des sciences de la vie wallon était de 79,8% pour 77,2% au niveau de la Belgique.
- le solde de la balance commerciale des produits du secteur chimique et des sciences de la vie wallon a augmenté de manière significative par rapport à 2008 et tourne autour des €6 milliards, contre €4,7 milliards en 2008. Cela représente entre 40 et 50% de la balance commerciale wallonne.

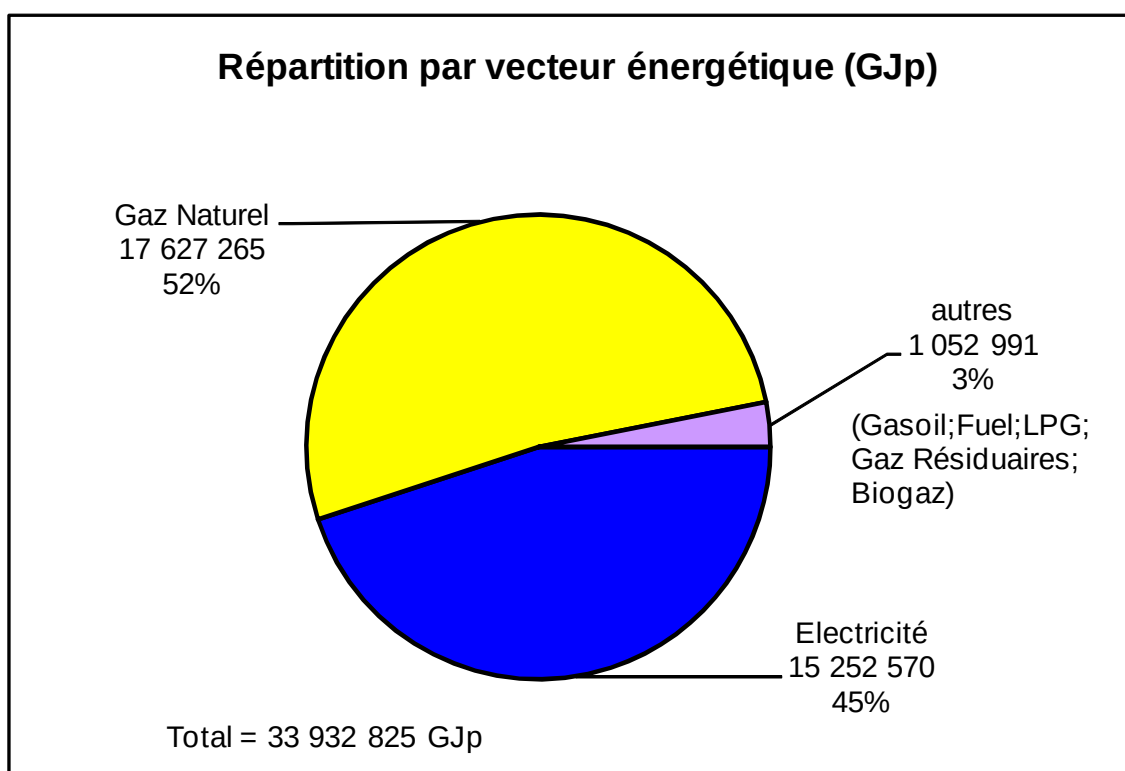
⁵ Source : INS selon les déclarations à la TVA ; ce qui permet la comparaison avec le chiffre d'affaires

Volumes de production

- Le volume de production du secteur, pondéré sur base de la consommation spécifique de référence 1999, s'élève pour 2009 à 90% du volume de production de 1999.
- Après avoir connu une chute sensible de 1999 à 2000, la production a augmenté régulièrement ces dernières années d'en moyenne 2 %/an pour atteindre 107.3% en 2007, et ensuite depuis 2008 une chute brutale qui ramène le volume de production en 2009 à un niveau 10% inférieur à celui de 1999.
- Cette chute est principalement due à la mauvaise conjoncture qui a commencé au dernier trimestre 2008 et perduré en 2009, ainsi qu'à l'arrêt prolongé (6 mois) de la production d'NH3 de Yara pour raison d'explosion du four de reforming primaire en juin 2009. Le four a été reconstruit et n'a repris son activité de production que fin décembre 2009.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

- La consommation d'énergie primaire des entreprises accord de branche du secteur a été de 9.426 GWh_p (33,93 PJ_p) en 2009.
- Répartition des consommations par vecteur énergétique pour les entreprises accord de branche : on ne dénote pas d'évolution notable de la répartition de la consommation par vecteur énergétique par rapport à l'année précédente.



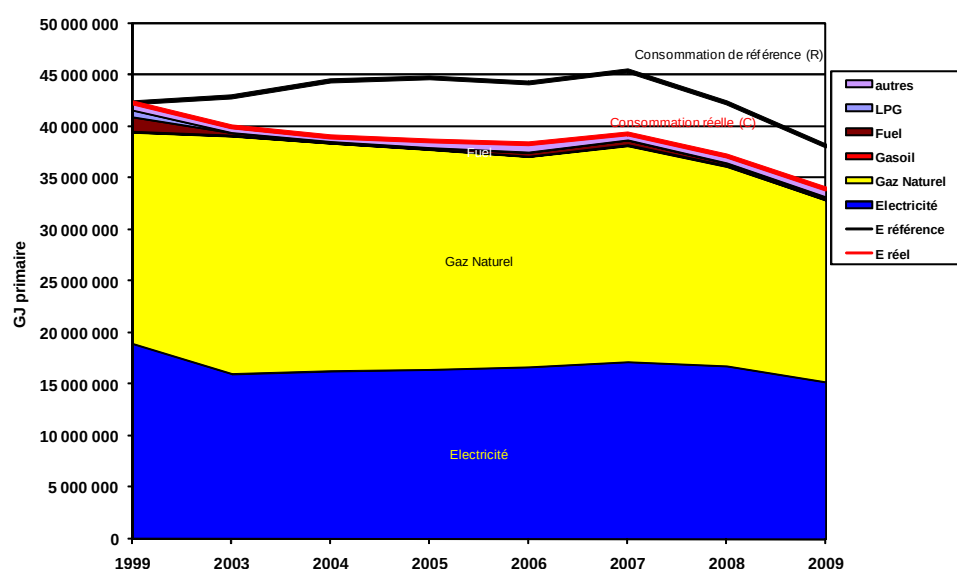
Graphique 1 : Répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur

- Les émissions totales (directes et indirectes) de CO2 des entreprises accord de branche du secteur ont représenté en 2008 près de 1.914.275 T de CO2 dont

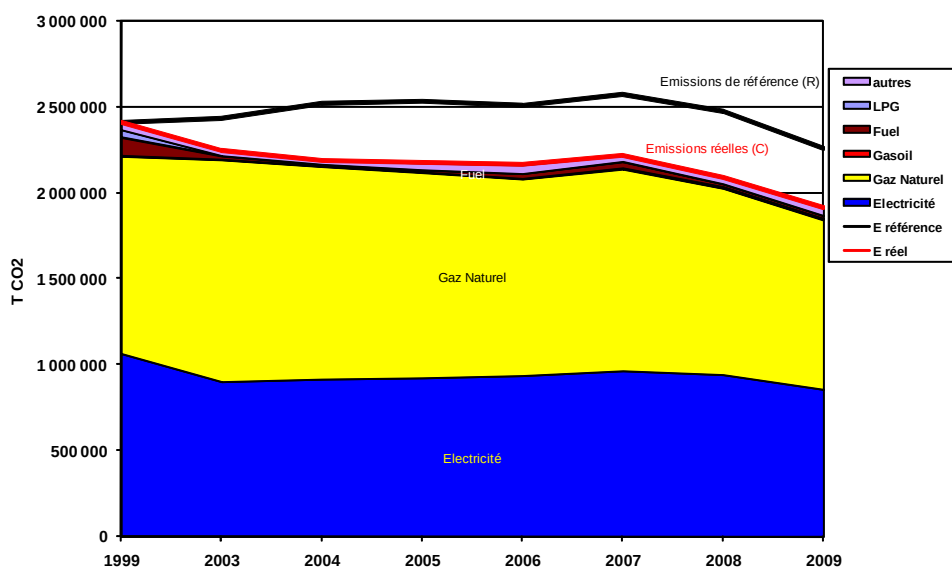
703.700 T CO₂ en émissions directes (gaz naturel essentiellement – hors cogénération Solvay).

On notera que non seulement les émissions totales « à efficacité constante » ont comme en 2008 nettement diminué (- 385.000 T de CO₂, soit -17%), mais qu'également les émissions « absolues » ont diminué de près de 498.000 T de CO₂ depuis 1999.

- Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en GJ d'énergie primaire.

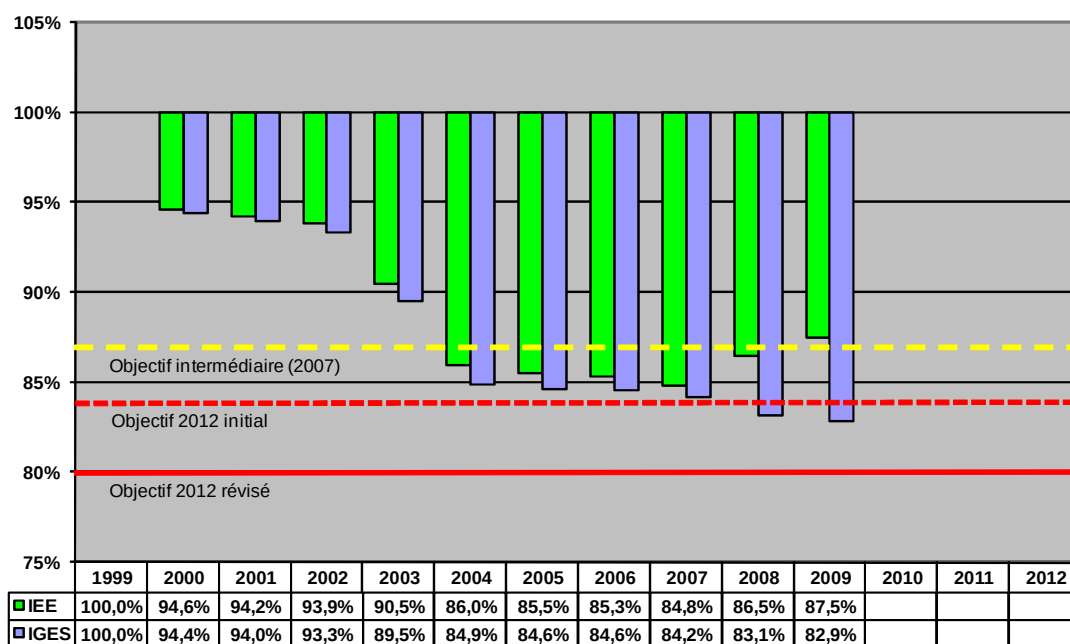


Graphique 2 : Evolution de la consommation d'énergie du secteur chimique par vecteur



Graphique 3 : Evolution des émissions de CO₂ (directes et indirectes) du secteur chimique par vecteur

- Evolution de l'indice IEE/IGES.



Graphique 4 : Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

- Evolution chiffrée des indices d'efficience IEE et IGES

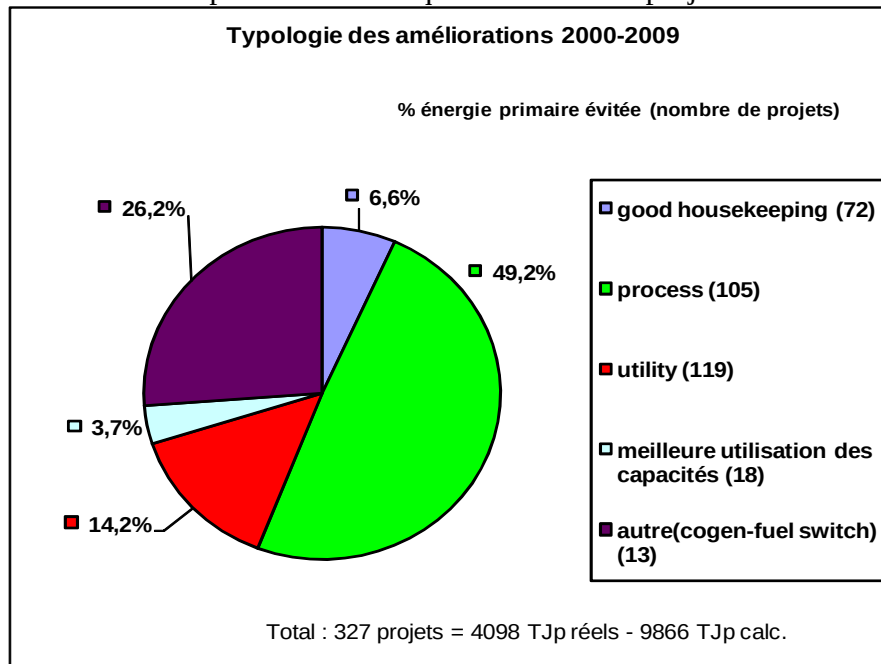
Année		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Consommation (Achat-Export)	GJp	42 323 991	38 699 209	38 333 564	39 311 161	40 002 009	39 034 592	38 560 609
Consommation réf 99	GJp	42 323 991	40 908 894	40 693 608	41 876 955	44 218 640	45 408 613	45 075 948
IEE		100,0%	94,6%	94,2%	93,9%	90,5%	86,0%	85,5%
Emissions CO2	T CO2	2 411 231	2 200 264	2 151 029	2 212 386	2 250 925	2 192 669	2 166 421
Emissions CO2 réf 99	T CO2	2 411 231	2 330 262	2 289 206	2 371 028	2 514 848	2 582 759	2 560 072
IGES		100,0%	94,4%	94,0%	93,3%	89,5%	84,9%	84,6%

Année		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Consommation (Achat-Export)	GJp	38 139 098	38 908 813	37 185 117	33 377 786			
Consommation réf 99	GJp	44 686 153	45 859 186	43 012 555	38 154 938			
IEE		85,3%	84,8%	86,5%	87,5%			
Emissions CO2	T CO2	2 148 070	2 191 546	2 091 279	1 874 607			
Emissions CO2 réf 99	T CO2	2 540 394	2 603 284	2 515 455	2 262 401			
IGES		84,6%	84,2%	83,1%	82,9%			

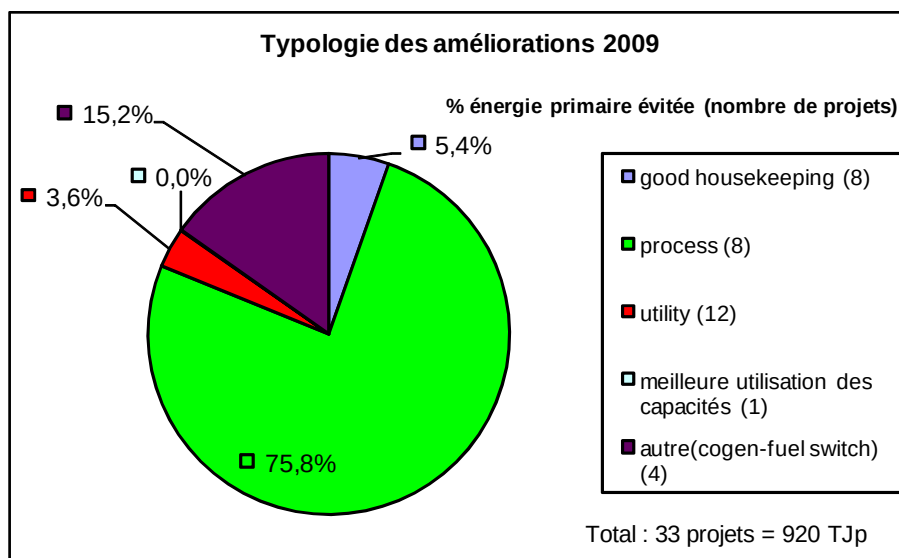
Améliorations réalisées

- Nombre total de projets mentionnés dans le plan sectoriel révisé de 2008 : 552 projets de classifications A, B ou R et dont les temps de retour étaient inférieurs à 5 ans (ce nombre était de 332 dans le plan sectoriel original de 2003).
- Nombre de projets réalisés depuis le début de l'accord : 327 projets ont été réalisés à ce jour, dont certains sont des projets non identifiés par les audits initiaux, ou en sont des variantes.
- Nombre de projets réalisés durant l'année écoulée : 33 projets ont vu leur réalisation se terminer en 2009.

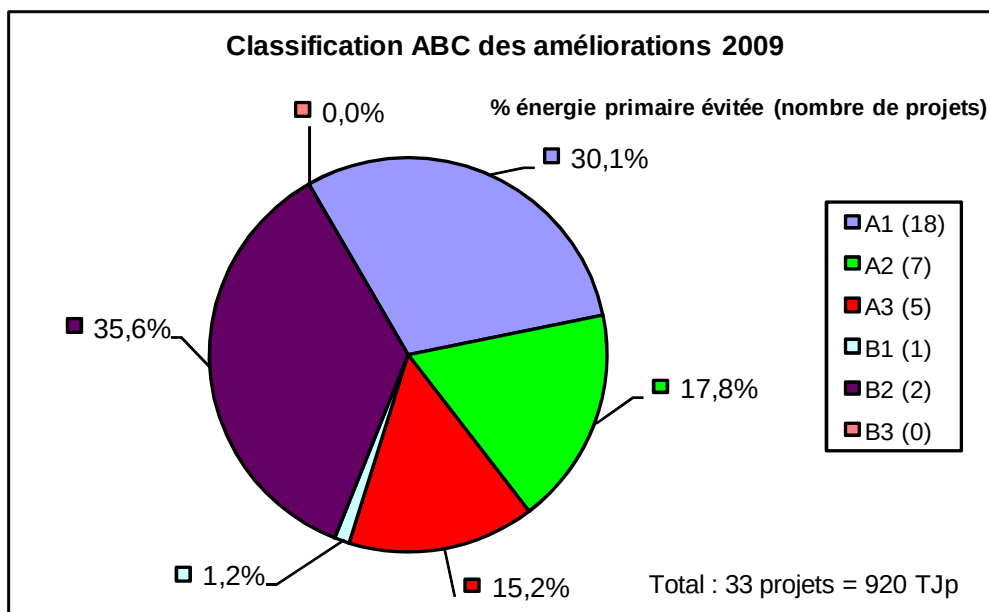
- Types de projets : classement par temps de retour et par typologie
Les pourcentages indiquent la part de la consommation « évitée » identifiée pour l'ensemble des projets, exprimée en énergie primaire.
Le nombre entre parenthèses indique le nombre de projets



Graphique 4 : Répartition des améliorations 2000-2009 suivant leur typologie



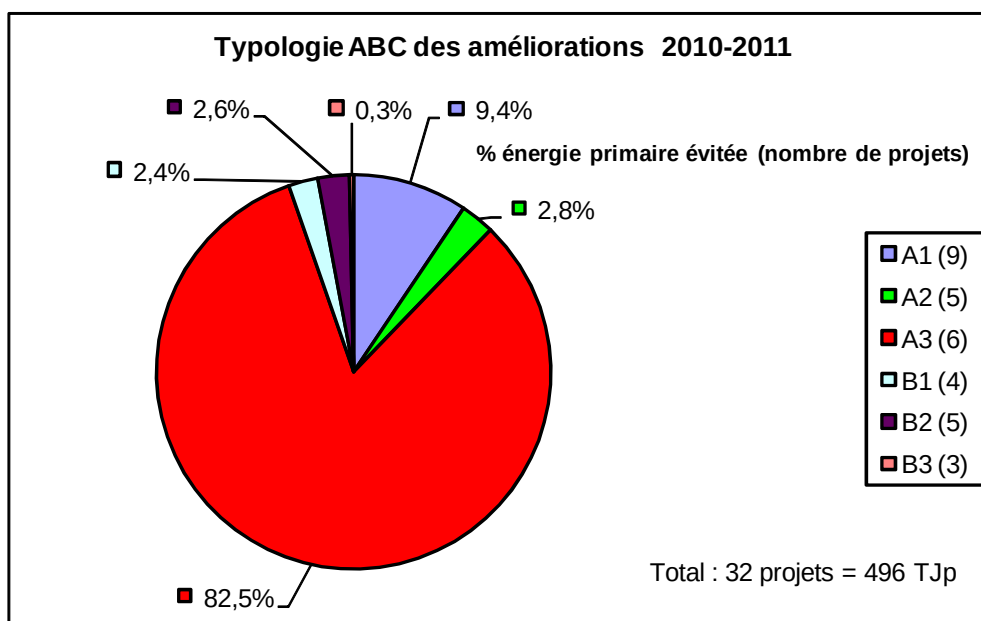
Graphique 5 : Répartition des améliorations 2009 suivant leur typologie



Graphique 6 : Répartition des améliorations 2009 suivant leur typologie ABC

- On constate, dans ces répartitions en énergie primaire épargnée des graphiques 4 et 5, le maintien d'une prédominance de la partie des améliorations consacrées aux procédés, qui dépasse en 2009 largement la catégorie « autres » comprenant la cogénération SOLVAY en service depuis 2000-2001. Cette prédominance s'explique par le fait qu'elle comprend de grands projets d'extension ou de renouvellement d'équipements relatifs aux procédés (Air Liquide, Total, Yara, Prayon) et que les entreprises donnent la priorité à de tels investissements souvent stratégiques.
- Une des conséquences de cette réalité est que dans la classification des améliorations 2009 par faisabilité et temps de retour, on constate cette année la réalisation non seulement des projets avec des temps de retour faibles (31%), mais également de projets ayant des temps de retour moyens (53%), voir élevés (15%) (graphique 6).

Projets pour l'année suivante



Graphique 7 : Répartition des améliorations prévues suivant leur typologie ABC

- Ici également, le nombre de projets ayant des faisabilités incertaines et/ou ayant des temps de retour de plus de 4 ans représentent plus de 80% des investissements prévus dans les 2 années à venir (9 projets sur 32).

Conclusions

- Le rapport d'avancement portant sur l'année 2009 confirme la faisabilité du suivi de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre par la méthodologie EPS, même s'il semble demander un suivi méthodologique plus pointu pour certains types d'entreprises,
- avec une IEE en 2009 de 87.5% et un IGES de 82.9% par rapport à 1999, le secteur de la chimie wallonne confirme son implication totale dans la maîtrise du changement climatique,
- pour les années 2010-2012, si un redressement de la conjoncture économique se confirme, le nombre d'investissement prévus permet d'espérer une continuation de l'amélioration des indices pour atteindre en 2012 l'objectif révisé de 20% d'amélioration de l'IEE et de l'IGES.

FBB FEDICER

Secteur : Secteur Brique / Céramique

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédérations signataires de l'accord :	<i>Fédération Belge de la Brique Fédération de l'Industrie Céramique</i>
Types de production :	<i>Briques, Tuiles, Céramiques réfractaires, Céramiques industrielles</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participant à l'accord	<i>5 entités juridiques - 11 sites de production</i>
Nombre d'entreprises participant au rapport 2009	<i>4 entités juridiques - 10 sites de production</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>1 393 273 GJp = 387 020 MWhp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>100% RW ; environ 20% Belgique</i>
Objectif énergie :	<i>2,74% en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>2,78% en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>2,43% *</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>2,15% *</i>
Date de signature de l'accord :	<i>30 juin 2006</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

* Ces valeurs ne peuvent être lues séparément des commentaires ayant trait à la conjoncture économique et aux mesures d'amélioration réalisées. En effet, la conjoncture a une influence sur l'efficacité énergétique du secteur. (voir les explications du plan sectoriel, annexe 5 de l'accord)

Performances économiques du secteur et événements

La conjoncture a une influence sur l'efficacité énergétique du secteur.

Jusqu'en 2007, l'évolution conjoncturelle favorable avait toujours accentué la bonne santé des indices énergétiques du secteur. En 2008, l'impact de la crise sur le secteur céramique en Wallonie n'avait pas été trop marquant, hormis peut-être pour le sous-secteur réfractaire qui connaissait déjà d'importantes difficultés les années précédentes.

En 2009, le secteur a connu une diminution de production, tous sous-secteurs confondus, de l'ordre de :

- 31% par rapport à 2007, année qui a représenté le sommet d'une courbe de production en croissance constante depuis l'année de référence ;
- 26% par rapport à 2008, année qui annonçait le début d'une crise économique importante ;
- 17% par rapport à l'année de référence.

Cependant, malgré cette importante réduction de l'activité sectorielle, on n'assiste qu'à un recul limité des indices de performance énergétique et d'émissions de CO₂. Ainsi, les indices IEE et IGES sont :

- en recul de 4% par rapport à 2007 ;
- en recul de 3% par rapport à 2008 ;
- en amélioration de 2,5% par rapport à l'année de référence.

Pour rappel, un site de production a cessé ses activités en 2008 et est sorti de l'accord : Wienerberger sa - briqueterie de Ghlin.

En septembre 2009, la faillite de l'entreprise Preiss Daimler Refractories a été déclarée. Aucun rapport d'avancement 2009 n'a été transmis à la fédération pour ce site de production. Cependant, une éventuelle reprise étant encore à l'ordre du jour lors de la réunion du Comité Directeur, ce dernier a choisi de maintenir le site dans l'accord de branche.

Pas de nouvelle entreprise entrant dans l'accord en 2009.

Adaptation des données relatives aux années antérieures

La non-communication des données de l'entreprise Preiss Daimler Refractories à la fédération rend difficile la comparabilité des données avec les années antérieures, et ce surtout pour les données de production du sous-secteur des produits réfractaires et pour le suivi de l'évolution des consommations énergétiques absolues du secteur.

L'impact sur la comparabilité des données avec les années précédentes étant relativement important, les données relatives à l'entreprise en question ont été déduites des données sectorielles pour les années comprises entre l'année de référence et 2008.

Les données présentées dans le présent rapport diffèrent donc quelque peu de celles reprises dans les précédents rapports publics.

Rappelons qu'un tel exercice d'adaptation a déjà été effectué les années précédentes :

- dans le rapport d'avancement 2007 pour intégrer, suite à la demande du Comité Directeur, les données de production d'une entreprise
- dans le rapport d'avancement 2008, pour déduire les données de la briqueterie de Ghlin.

Ces adaptations, minimales ou importantes, ont pour objectif de comparer des situations similaires entre l'année de reporting et l'année de référence.

Volumes de production

Le tableau ci-après donne un aperçu de l'évolution des volumes de production au niveau sectoriel, c'est-à-dire toutes productions confondues : briques, tuiles, réfractaires, céramiques techniques.

	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production (en Tonnes)	549.694	560.172	586.058	600.142	616.943	625.496	599.570	455.109
Evolution p/r année réf.	100%	101,91%	106,62%	109,18%	112,23%	113,79%	109,07%	82,79%

Performances en matière de consommations d'énergie et d'émissions de CO₂

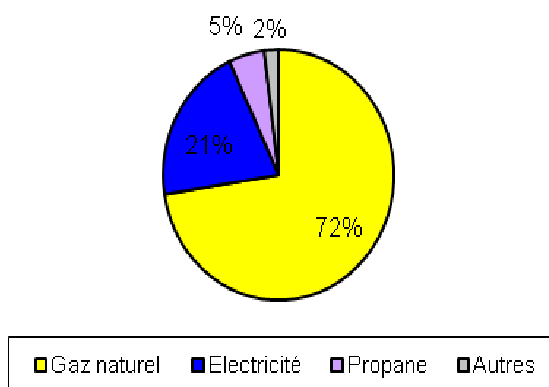
Consommation énergétique 2009

En 2009, la consommation totale d'énergie primaire des entreprises du secteur céramique était de 1.393.273 GJp (=387.020 MWhp). La répartition de la consommation en énergie primaire par vecteur énergétique se répartissait comme suit : gaz naturel : 1.010.482 GJp (= 280.689 MWhp) / électricité : 286.005 GJp (= 79.446 MWhp) / propane : 75.058 GJp (= 20.849 MWhp) / autres : 21.728 GJp (= 6.035 MWhp)

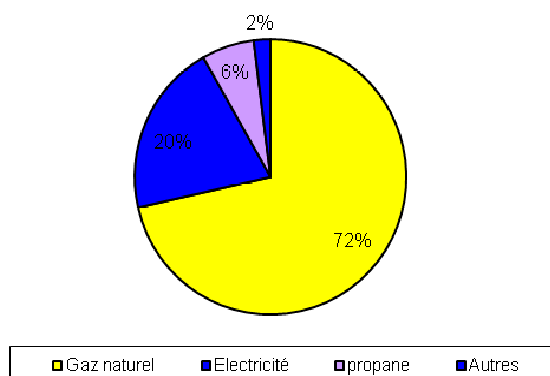
Emissions de CO₂ 2009

En 2009, les émissions totales de CO₂ énergétique des entreprises du secteur céramique étaient de 79.002 T CO₂. La répartition des émissions de CO₂ énergétique était la suivante : gaz naturel : 56.385 T CO₂ / électricité : 16.008 T CO₂ / propane : 4.954 T CO₂ / autres : 1.655 T CO₂

Répartition de la consommation en énergie primaire par vecteur énergétique



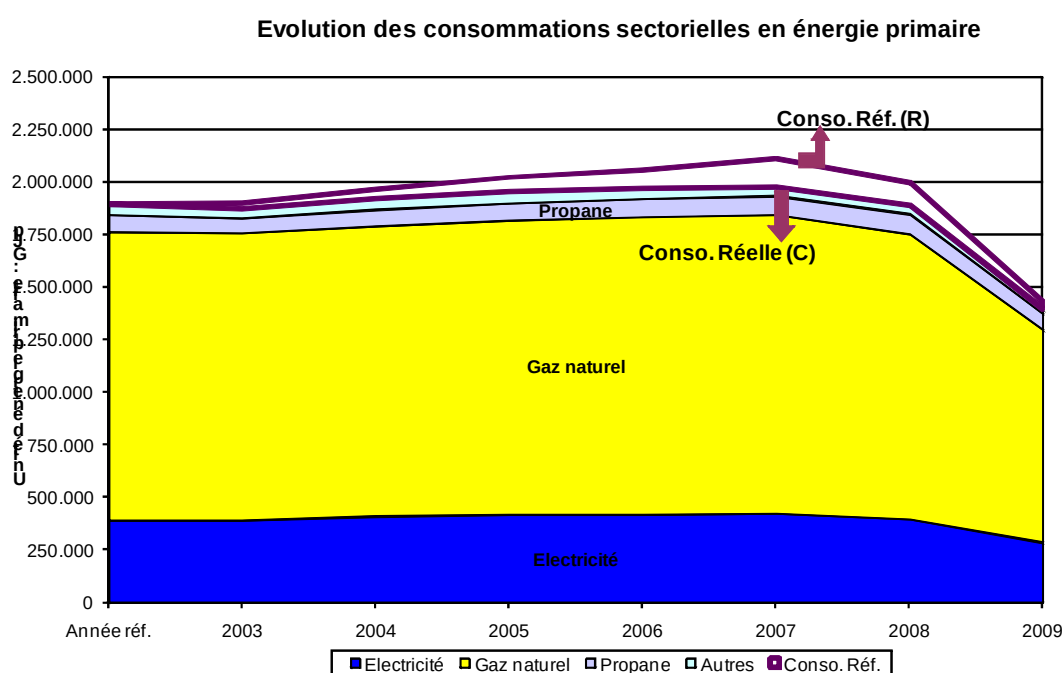
Répartition des émissions de CO₂ par vecteur énergétique



Evolution des consommations énergétiques (GJp)

Année	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Electricité	393.611	392.527	411.021	419.635	419.618	424.940	397.105	286.005
Gaz naturel	1.368.118	1.364.273	1.381.214	1.399.038	1.417.074	1.420.162	1.356.208	1.010.482
Propane	81.665	69.816	74.225	78.903	81.875	87.702	93.276	75.058
Autres	46.011	44.991	50.011	52.167	51.412	39.860	41.070	21.728
Total	1.889.405	1.871.607	1.916.471	1.949.743	1.969.979	1.972.664	1.887.659	1.393.273
Conso. Réf.	1.889.405	1.895.423	1.961.511	2.019.524	2.054.292	2.110.155	1.995.409	1.427.975
IEE	100,00%	98,74%	97,70%	96,54%	95,90%	93,48%	94,60%	97,57%

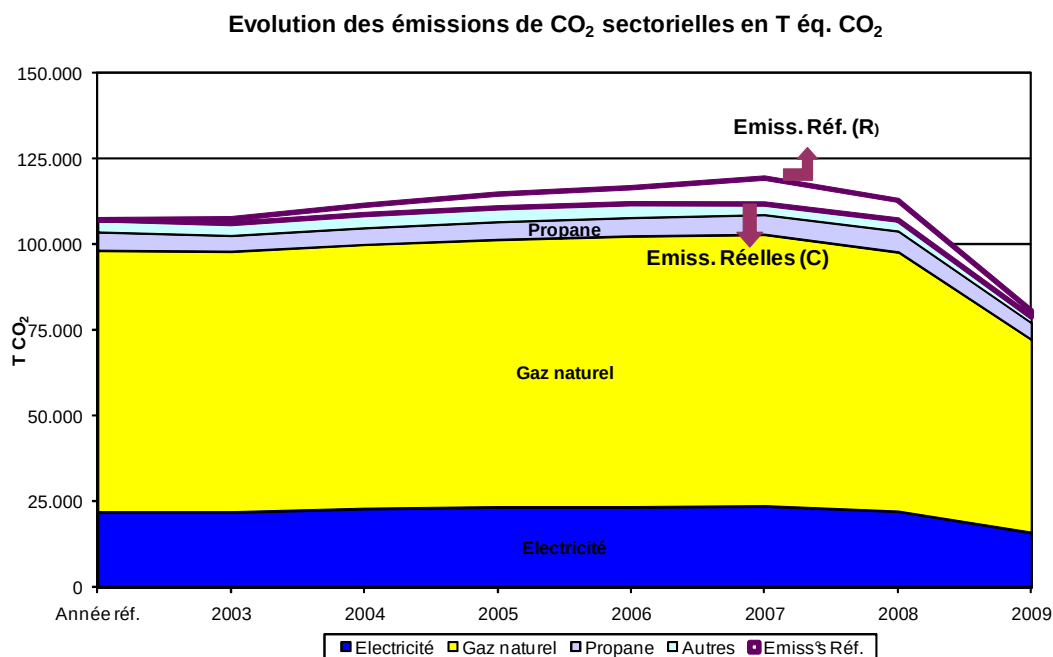
L'évolution sectorielle des consommations en énergie primaire est schématisée dans le graphique ci-après :



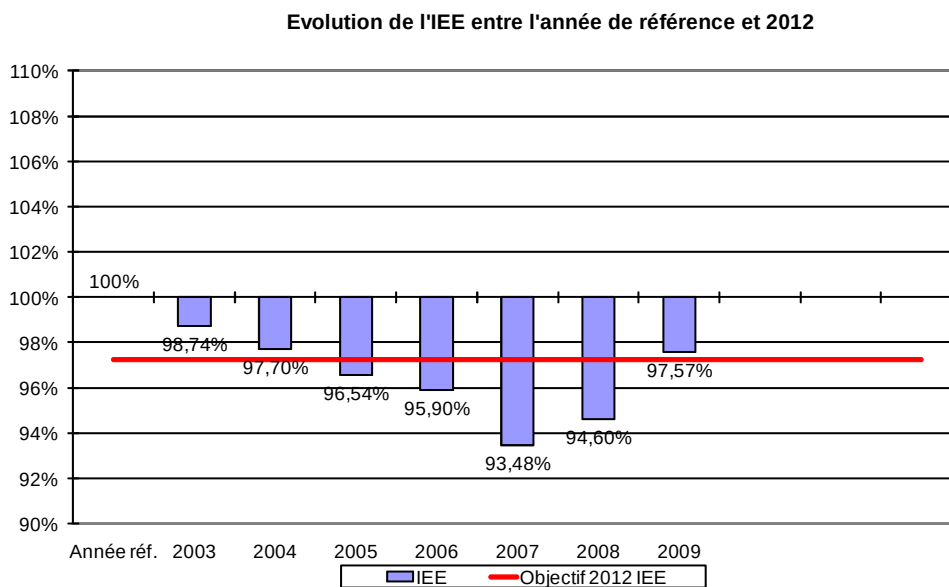
Evolution des émissions CO₂ (T CO₂)

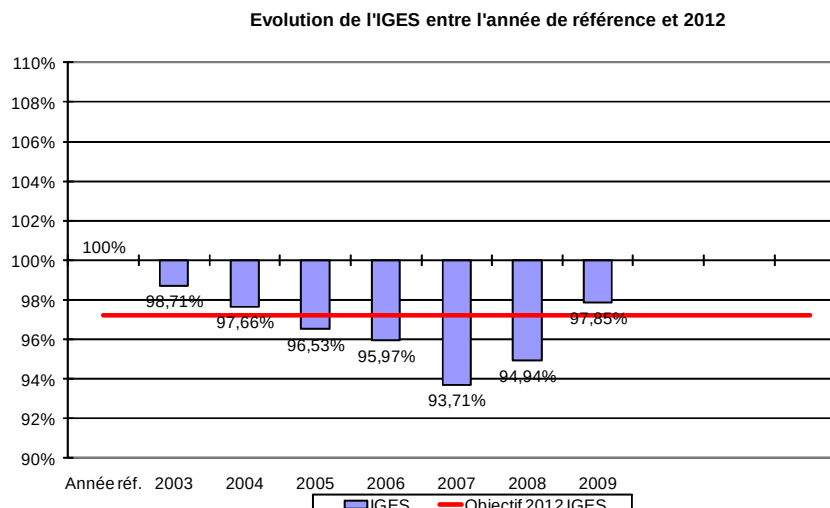
Année	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Electricité	22.021	21.971	23.006	23.488	23.487	23.785	22.227	16.008
Gaz naturel	76.350	76.126	77.072	78.066	79.073	79.245	75.676	56.385
Propane	5.390	4.608	4.899	5.208	5.404	5.788	6.156	4.954
Autres	3.531	3.458	3.821	3.987	3.929	3.042	3.136	1.655
Total	107.292	106.163	108.798	110.749	111.893	111.860	107.195	79.002
Emiss. Réf.	107.292	107.559	111.502	114.729	116.594	119.364	112.908	80.734
IGES	100%	98,70%	97,57%	96,53%	95,97%	93,71%	94,94%	97,85%

L'évolution sectorielle des émissions de CO₂ est schématisée dans le graphique ci-après :



Evolution des indices d'efficience IEE et IGES





Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

En 2009, l'objectif sectoriel d'amélioration de l'efficacité énergétique est presque atteint, et ce malgré une réduction de production de l'ordre de 20% par rapport à l'année de référence. Il faut y voir les bénéfices énergétiques issus des mesures d'amélioration : investissements dans des équipements et bonne gestion des productions.

Les objectifs d'amélioration de l'IEE et de l'IGES sont en recul par rapport aux années antérieures. Le potentiel théorique d'amélioration lié à ces mesures ne porte pas pleinement ses fruits, à cause de la mauvaise situation conjoncturelle. On assiste ici à une situation différente de celle des années précédentes pour lesquelles le potentiel théorique d'amélioration issu des mesures prises par les entreprises était accentué par la bonne conjoncture.

En 2007, l'expert technique, en collaboration avec le secteur, avait tenté d'identifier l'impact du taux de charge des fours (reflet de la conjoncture économique) sur l'efficacité énergétique et isoler ainsi, la part d'amélioration des indices liée uniquement aux mesures énergétiques mises en œuvre par les entreprises. Aucune corrélation n'avait pu être tirée. Aucun ajustement d'indice ne peut donc être mené.

Facteurs influençant positivement les indices d'efficacité

Un facteur essentiel qui intervient dans l'amélioration des indices d'efficacité par rapport à l'année de référence réside dans les mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique réalisées par les entreprises.

Afin de les évaluer, le secteur fait annuellement rapport au Comité Directeur des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique mis en place par les entreprises. Jusqu'en 2007, cette liste de mesures a permis de confirmer que la bonne santé des indices était liée à la combinaison de la mise en œuvre de ces actions et à la bonne conjoncture. Pour les reporting relatifs aux années 2008, et surtout 2009, le Comité Directeur a pu s'appuyer sur cette même liste pour mettre en parallèle le recul des indices par rapport à l'année 2007 et leur évolution favorable par rapport à l'année de référence.

Depuis 2003, les entreprises du secteur céramique ont mis en œuvre bon nombre de mesures d'amélioration. En 2009, 14 mesures d'amélioration ont été réalisées. Celles-ci ont été présentées au Comité Directeur.

14 mesures							
Identifiées par audits		Typologie					
oui	non	A/1	A/2	A/3	B/1	B/2	non précisé
2	12	1	/	8	1	1	3

Facteurs influençant négativement les indices d'efficacité

En 2009, le ralentissement de l'activité lié à la crise économique a été très marqué dans le secteur céramique, à des degrés divers selon les sous-secteurs. Ainsi, l'indice sectoriel de production est inférieur de 20% à celui de l'année de référence.

Les indices IEE et IGES montrent toutefois une amélioration de l'efficacité par rapport à l'année de référence.

Une série d'arrêts/redémarrages de production, directement liés à la mauvaise conjoncture, ont eu une influence défavorable sur les indices d'efficacité au cours de l'année 2009. Par ailleurs, le redémarrage s'accompagne également d'une augmentation de rebuts de production.

Conclusions

Malgré une conjoncture économique défavorable en 2009, on observe que les indices d'efficacité IEE et IGES restent dans le vert ; ce qui démontre que les efforts réalisés par les entreprises du secteur en matière d'amélioration de leur efficacité énergétique et de réduction de leurs émissions de CO₂ portent leurs fruits.

Le potentiel d'économie d'énergie déjà réalisé est conséquent et s'appuie sur un nombre important de mesures réalisées.

Le potentiel d'économie théorique lié à ces mesures dépasse aujourd'hui l'économie sur laquelle le secteur a basé le calcul de son objectif IEE.

L'analyse des rapports individuels confirme qu'en 2009, ce sont généralement de plus petites actions qui ont été menées. Aujourd'hui plus que jamais, l'expérience des entreprises leur permet de rechercher de nouvelles pistes d'économie d'énergie.

L'année 2009 se conclut par des indicateurs IEE et IGES dans le vert, certes moins favorables qu'en 2007 et 2008, mais approchant les objectifs fixés dans l'engagement sectoriel et ce malgré une perte d'activités de l'ordre de 20% par rapport à l'année de référence.

FEBELCEM

Secteur: Ciment

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	FEBELCEM
Types de production :	<i>Ciment</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	509 millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	1.176
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	3
Consommation totale d'énergie :	26.354.070 GJp
Fraction de la consommation totale du secteur (Wallonie):	100%
Objectif énergie :	9,5 % en 2010
Objectif CO ₂ Energétique :	8,3 % en 2010
Objectif intermédiaire énergie :	6,5 % en 2007
Objectif intermédiaire CO ₂ :	7,3 % en 2007
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 9,26 %	
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ : 21,8 %	
Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2010
Date de fin d'accord :	2012

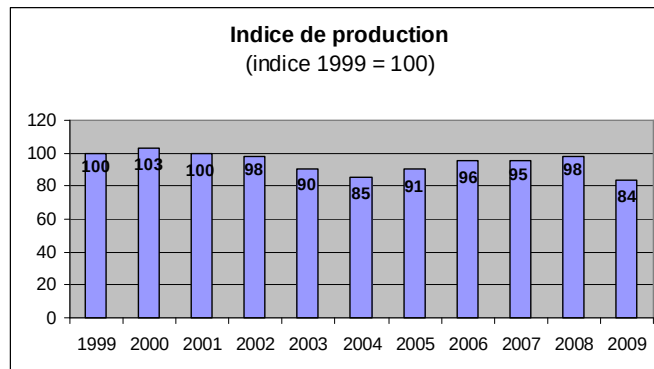
Performances économiques du secteur et événements

Les volumes de ciment livrés en 2009 atteignent 6.113.000 tonnes. Les quantités livrées ont diminué de plus 1 million de tonnes par rapport à 2008. La consommation annuelle moyenne de ciment par habitant est de 534 kilos. Il s'agit d'une cinquantaine de kilos en moins par rapport à 2008,

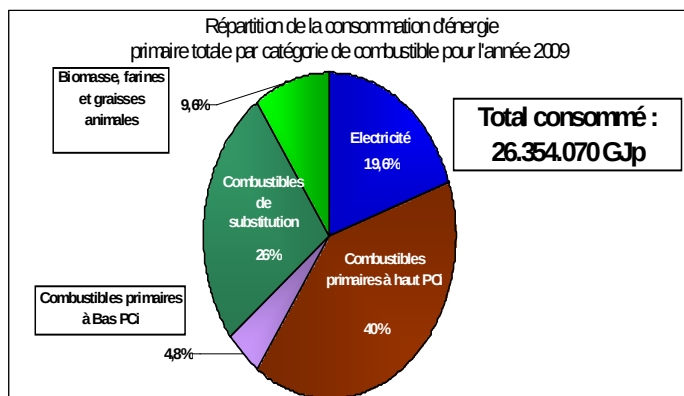
Les importations sont en légère hausse de 1,8% par rapport à 2008. Elles représentent 22,6% de la consommation totale de ciment. Par rapport à 2008, leur taux de pénétration du marché a augmenté de plus de 2%.

Les exportations sont en très nette diminution par rapport à 2008 (- 24%). C'est le chiffre le plus bas jamais atteint durant les 10 dernières années.

Volumes de production : 6.113.000 tonnes de ciment

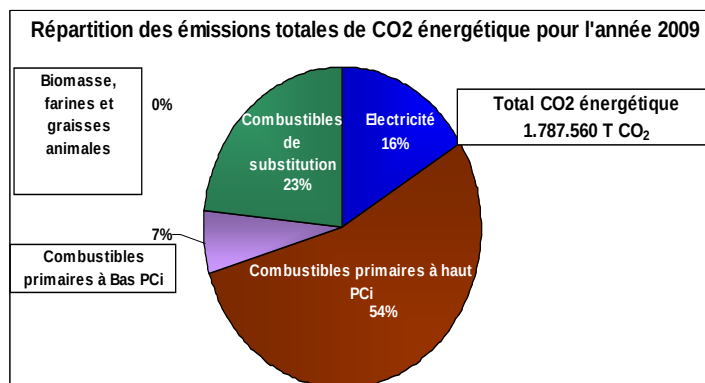


Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂



En 2009, la consommation d'énergie primaire totale (directe et indirecte) de l'industrie cimentière wallonne est de 26.354.070 GJp.

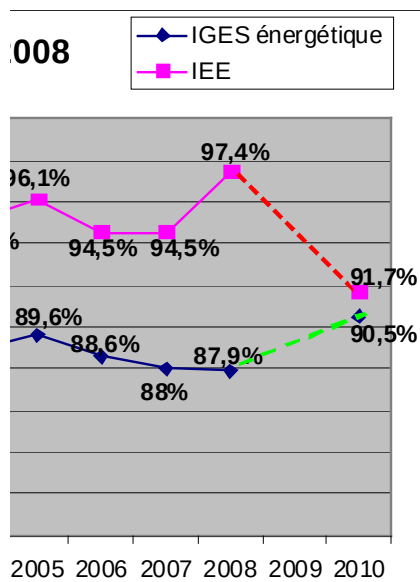
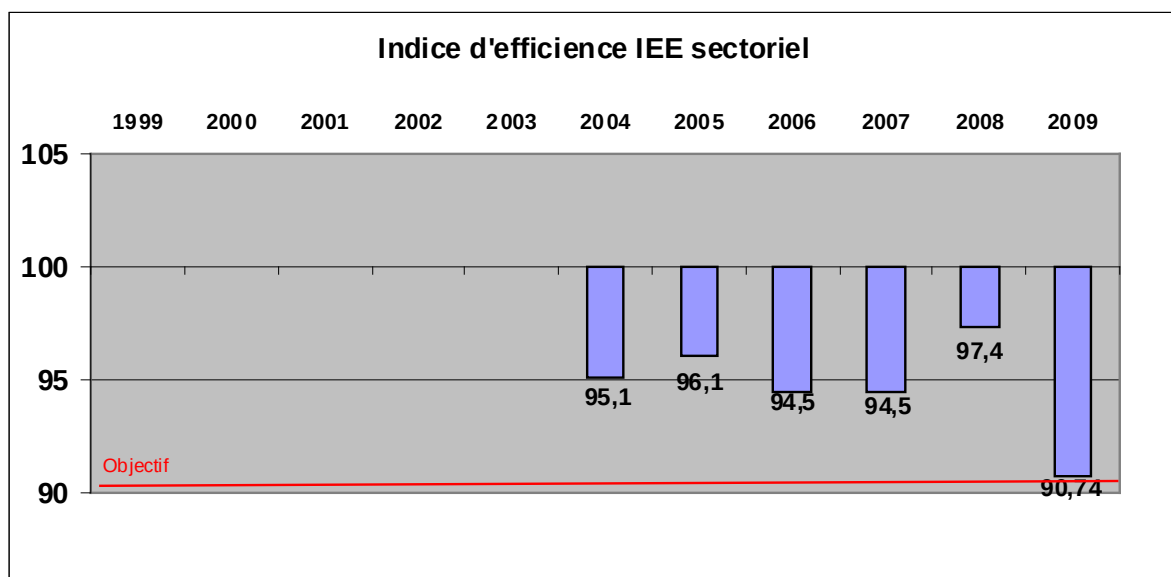
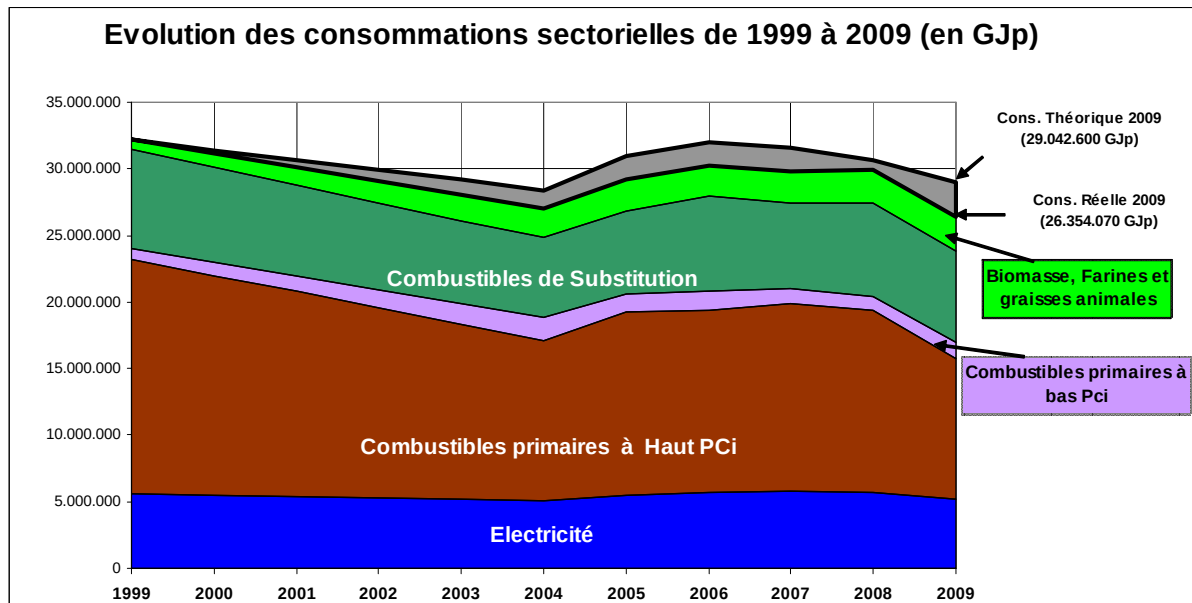
Par rapport à 2008, la consommation énergétique du secteur a diminué de 3.543.882 GJp.



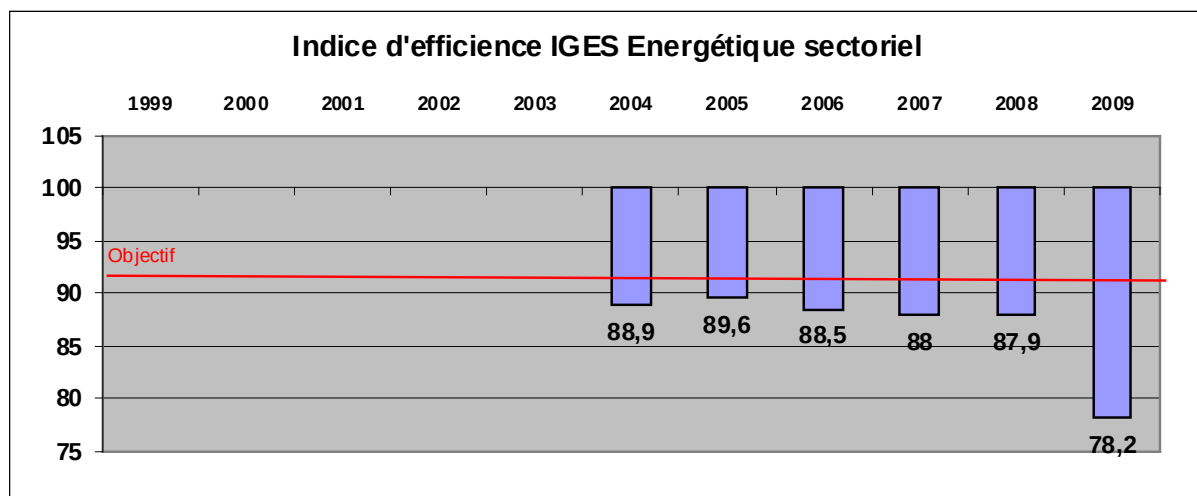
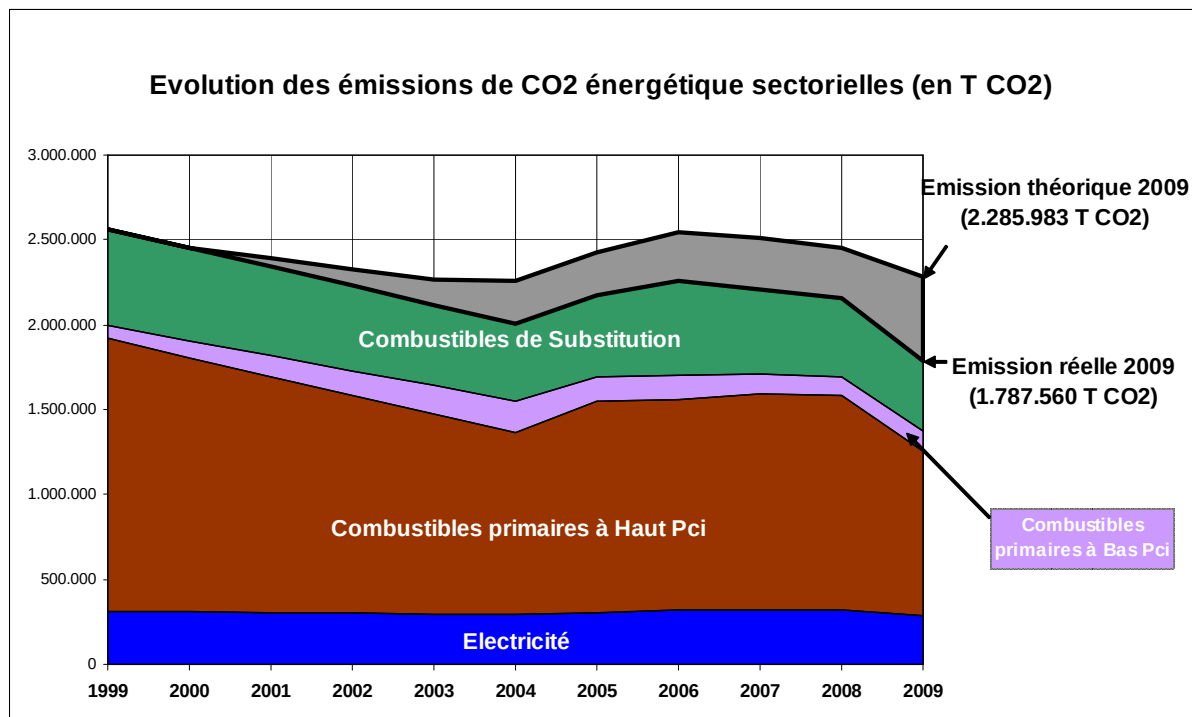
En 2009, les émissions de CO₂ énergétique total (direct et indirect) s'élèvent à 1.787.560 tonnes.

Par rapport à 2008, les émissions de CO₂ énergétique ont diminué de près de 370.000 tonnes de CO₂.

Indice d'efficacité énergétique IEE



Indice de réduction des émissions de GES IGES énergétique



Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

On constate, en 2009, une nette amélioration des performances au niveau sectoriel.

Des mesures spécifiques ont été mises en œuvre dans certaines installations afin d'étudier et de gérer au mieux le fonctionnement et donc la consommation du four. Celles-ci ont eu des effets immédiats en termes de performance. Le secteur espère que ces effets pourront persister et qu'aucun autre élément ne viendra perturber la marche des fours.

Etant donné la crise, aucun investissement majeur structurel n'a été effectué. Les entreprises ont « profité » de cette période pour remédier aux dysfonctionnements éventuels, contrôler les pertes d'énergie et autres gaspillage.

Projets pour l'année suivante

Comme évoqué dans les rapports d'évaluation approfondie, le secteur a mis en œuvre, en termes de GJp, plus de 96% du potentiel d'économie identifié dans son plan d'action. A ces actions sont venues se greffer des mesures non prévues initialement et qui ont contribué à améliorer les performances.

Le secteur espère qu'il pourra maintenir à l'avenir les bonnes performances engrangées en 2009.

Des projets d'investissements importants sont à l'étude pour la période post-2012, le secteur demeure relativement prudent eu égard au contexte économique imposé par la crise.

Conclusions

Le secteur constate pour 2009 une amélioration de ses indices IEE et IGES énergétiques.

Ces améliorations sont notamment liées aux meilleures performances enregistrées au niveau des fours et à l'utilisation accrue de biomasse.

Concernant les ajustements demandés par le secteur, tous n'ont pu être pris en compte dans le calcul, certains nécessitant des réflexions complémentaires. Le secteur espère pouvoir livrer celle-ci pour le prochain reporting annuel en 2011.

FETRA et FEBELGRA WALLONIE

Secteur : Emballages papier/carton et industrie graphique

Année : 2009

SECTEUR:	
Fédérations signataire de l'accord :	<i>FEBELGRA Wallonie - FETRA</i>
Types de production :	<i>FEBELGRA: Magazines, catalogues, dépliants publicitaires, ... FETRA : emballages de carton ondulé, carton pliant e.a., des sacs à papier, des emballages souples, matériaux auto-adhésifs, produits en papier pour hôpitaux,...</i>
Evolution du chiffre d'affaires :	<i>FEBELGRA : - 9,44% par rapport à l'année 2008 FETRA : -9,88% par rapport à l'année 2008</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>FEBELGRA : 2.687 FETRA : 1.598</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Consommation totale d'énergie :	<i>262.772 MWhp</i>
Objectif énergie :	<i>12,6 % en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>12,8 % en 2012</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>/</i>
Objectif intermédiaire CO ₂ :	<i>/</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>8,7%</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>9,0%</i>
Date de signature de l'accord :	<i>28 janvier 2008</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

1. Performances économiques du secteur et événements

1.1. Performances économiques de FEBELGRA

Le chiffre d'affaires annuel est de 2,98 milliards d'€ (3,26 milliards d'€ avec les journaux). En prix courants, le chiffre d'affaires du secteur graphique a diminué en 2009 (-9,61 % par rapport à 2008).

38,29 % de ce chiffre d'affaires étaient dus aux exportations. Le secteur graphique a exporté 14,21% moins de tonnes qu'en 2008.

Les investissements annuels ont baissé à 194 millions d'euros. Les investissements ont diminué de -11,0 % par rapport à 2008. Sur une période de 2 ans, les investissements ont baissé de -13,78 % dans le secteur graphique.

1.2. Performances économiques de FETRA

Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 atteindrait ainsi près de 3,133 milliards d'euros, soit une diminution de -9,88 % par rapport au chiffre d'affaires enregistré l'année 2008.

Les exportations diminueraient quant à elles à 1,433 milliard d'euros, soit une régression de -20,32 % par rapport à l'année précédente.

La part totale consacrée aux investissements serait de 72 millions d'euros, soit une régression de près de -11,71 % par rapport à 2008.

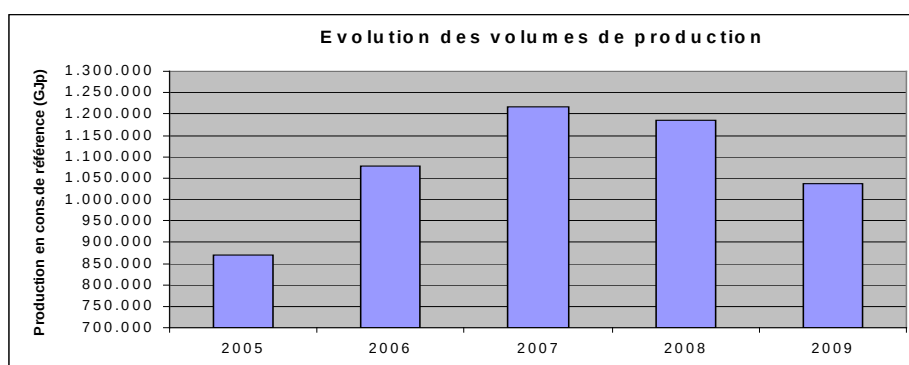
1.3. Evénements

L'Accord de branche entre les fédérations FEBELGRA Wallonie et FETRA et le Gouvernement Wallon, signé le 28 janvier 2008, couvrait au début 6 entreprises. Pendant 2008, il y avait deux nouveaux entrants de FEBELGRA Wallonie. Dans le courant de 2009, il y avait un membre de FEBELGRA Wallonie qui a fait banqueroute. Ceci n'a pas donné lieu à une modification majeure risquant d'influencer le déroulement de l'Accord.

2. Volumes de production

Dans les secteurs de FETRA et FEBELGRA, ces données sont trop hétérogènes pour pouvoir être additionnées. Pour remédier à ce problème, un indice de production en pondérant les volumes de production des différents sites par les consommations en énergie primaire requises pour leur production a été utilisé.

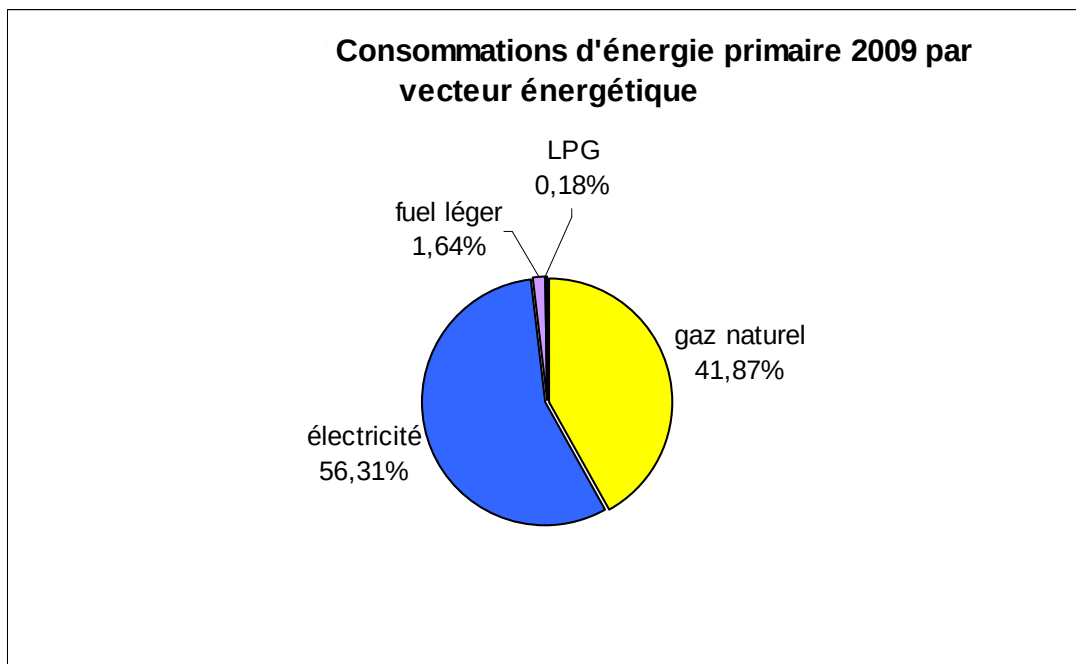
Comme illustré au graphique ci-dessous, entre 2005 (= l'année de référence) et 2009, la production a augmenté en région wallonne de plus que 19%, passant de 869.731 GJp à 1.035.867 GJp.



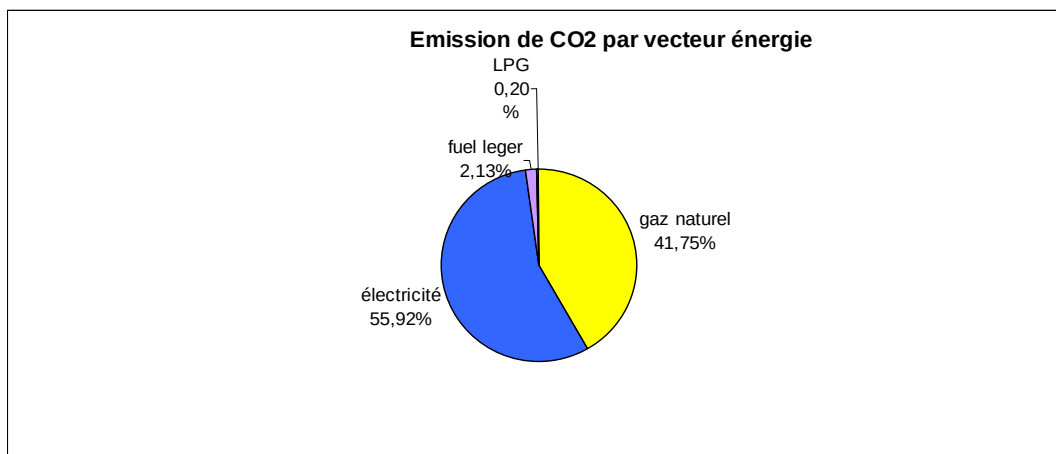
3. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂

La consommation d'énergie primaire du secteur est en 2009 d'un peu plus de 945.980 GJp, soit 8,8 % de plus qu'en 2005, et ce malgré l'augmentation de plus que 19 % des productions mentionnées ci-dessus.

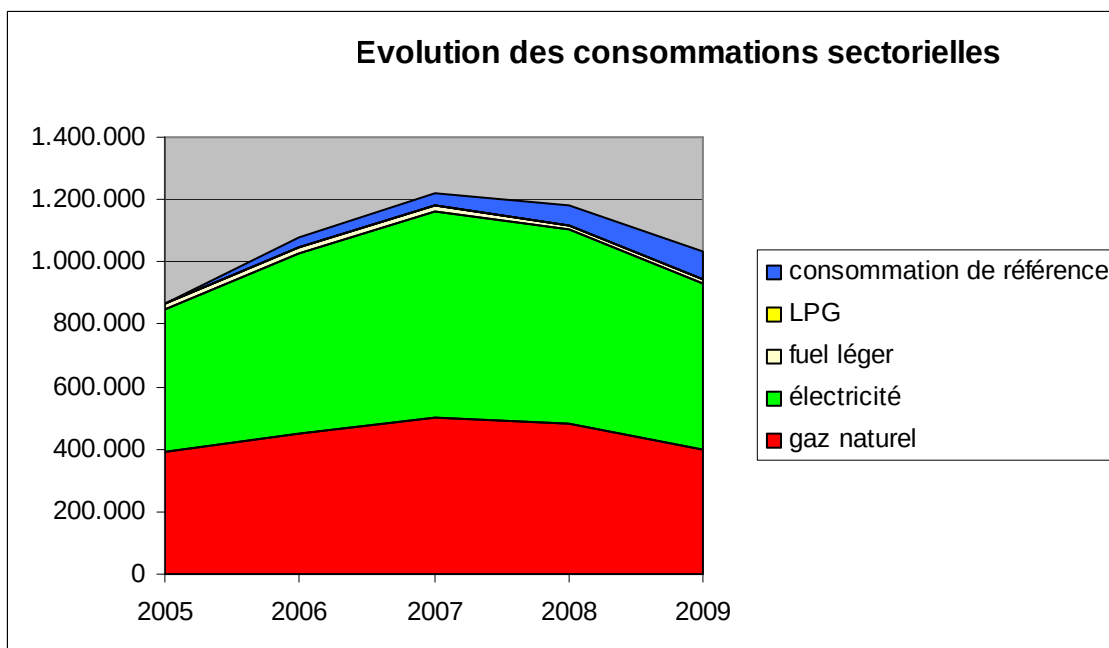
Cette énergie primaire est essentiellement consommée pour plus que la moitié sous forme d'électricité, pour 43% sous forme de gaz naturel.



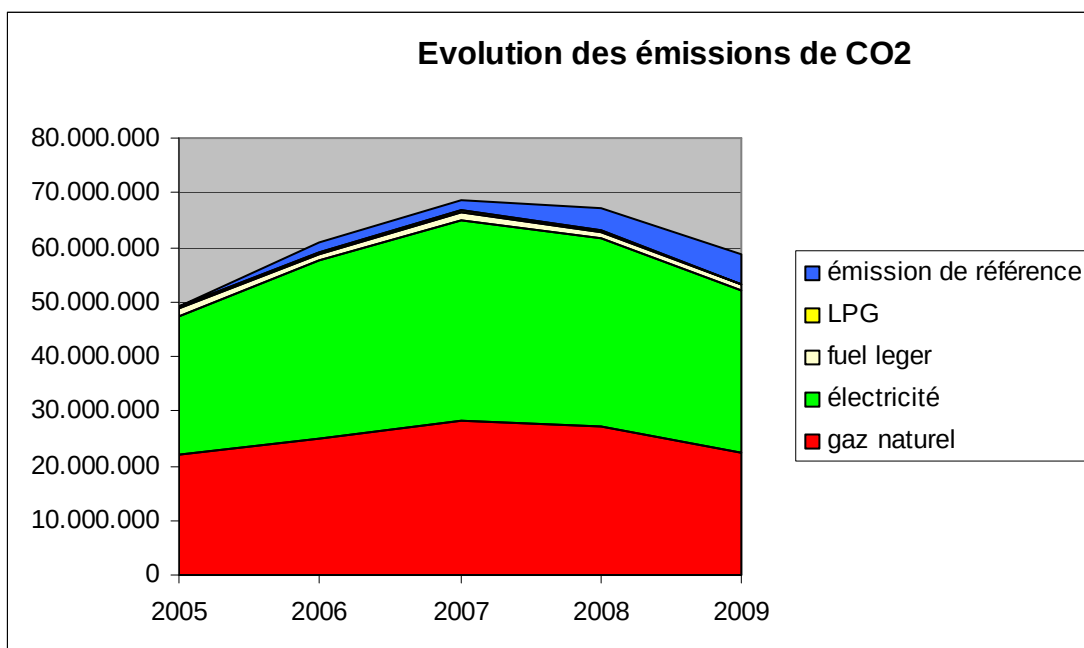
La répartition des émissions CO₂ par vecteur énergétique représentée présente un aspect similaire.

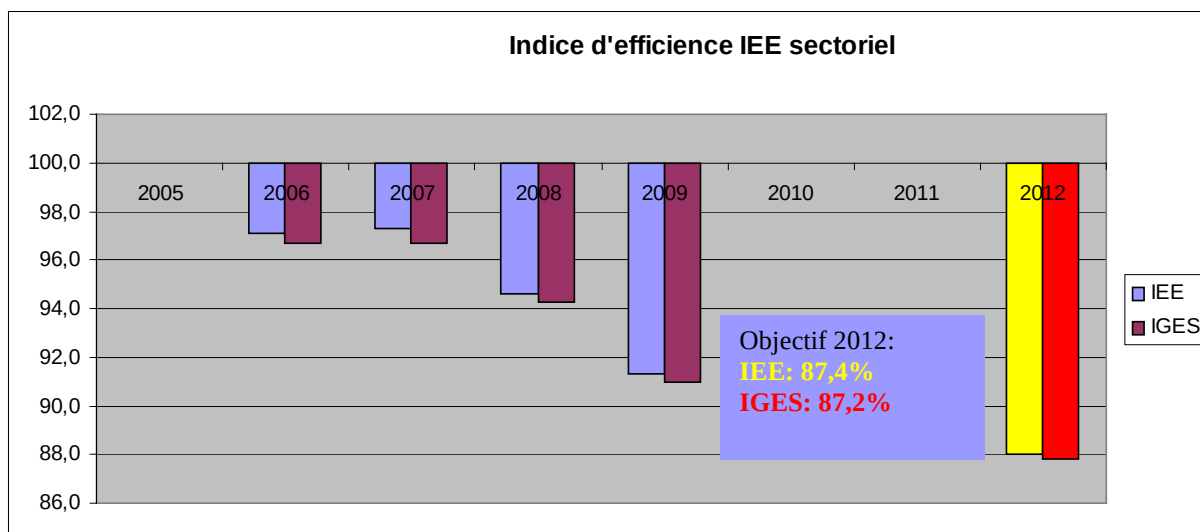


La figure ci-après indique l'évolution du numérateur et du dénominateur de l'indice d'efficacité IEE. Les évolutions respectives des courbes de consommation sectorielle totale et de consommation de référence (à consommation spécifique 2005 constante) indiquent par ailleurs qu'**en 2009 le secteur consomme 8,7 % d'énergie en moins** de ce qu'il ne consommerait si ces consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2005.



La figure suivante indique l'évolution du numérateur et du dénominateur de l'indice d'efficacité IGES. Les évolutions respectives des courbes des émissions sectorielles totales et des émissions de référence (à consommation spécifique 2005 constante) indiquent par ailleurs qu'en 2009 le secteur émet 9% de CO₂ de moins de ce qu'il n'émettrait si ces consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2005.





L'évolution des indices d'efficacité énergétique (IEE) et de réduction de gaz de serre (IGES) est schématisée dans le graphique ci-après. En 2009, les indices IEE et IGES sont améliorés avec 3% par rapport de 2008.

4. Améliorations réalisées

Les audits énergétiques réalisés dans les entreprises participantes initiales ont abouti à l'identification de 62 projets d'amélioration potentiels, dont 45 projets sont retenus pour réalisation. 31 de ces projets sont de catégorie A1, 5 projets sont de catégorie B1.

Avec les deux nouveaux entrants, le total des projets d'amélioration potentiels a augmenté jusqu'aux 73 projets, dont 54 projets ont été retenus pour réalisation, dont 38 de catégorie A1 et 6 projets de catégorie B1. En réduisant les mesures de l'entreprise faillite, les 7 entreprises restantes ont un total de 68 des projets d'amélioration potentiels, dont 49 projets ont été retenus pour réalisation, dont 36 de catégorie A1 et 6 projets de catégorie B1

Dans l'année 2009, 44 mesures ont été réalisées par rapport à 2005, dont 26 sont de catégorie A1, 6 de catégorie A2, 8 de catégorie A3, 1 de catégorie B1 et 4 de catégorie B3.

Pour l'année à venir, 5 mesures de catégorie A1 et 5 mesures des autres catégories sont prévues d'être réalisées.

5. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

La tendance positive des indices IEE et IGES est affaiblie en 2009 à cause des événements et changements chez deux entreprises :

- Dans la première entreprise, une tendance négative des indices s'explique par l'évolution du mixage de production, et ce à trois niveaux :
 - A. la diminution de la quantité produite par job augmente fortement le nombre d'heures improductives.

- B. l'augmentation du poids unitaire moyen impose une vitesse de production plus faible et des largeurs matières premières plus étroites. La productivité est plus faible dans ces conditions.
- C. un nombre de plus en plus élevé de commandes nécessite deux opérations au lieu d'une.

Au second semestre 2009, l'entreprise a engagé des investissements importants pour la mise en service de 2 nouvelles lignes de production. La première ligne de production étant dédiée à la production de petite commande afin de mieux répondre à la tendance du marché qui va vers de plus petites productions. La productivité sur ces petites commandes va nettement s'améliorer et aidera ainsi l'efficacité. La seconde ligne de production est une ligne d'enduction sur un support fin, les tirages seront assez longs et devraient permettre d'obtenir une très bonne efficacité énergétique.

- Dans la deuxième entreprise, une tendance négative des indices est due à l'augmentation de la capacité et la diminution de la charge. La capacité nominale de production a évolué mais l'accroissement du volume de production n'a pas suivi l'augmentation de capacité dans les mêmes proportions. Cette diminution du taux de charge pénalise l'efficacité énergétique. En effet, la consommation de gaz naturel a fortement progressé, largement au-delà de l'augmentation de la production.

Conclusions

L'accord de branche entre les fédérations FEBELGRA et FETRA et le Gouvernement Wallon était signé le 28 janvier de 2008.

La consommation d'énergie primaire des 7 entreprises participantes avait augmenté de 8,8% en 2009 par rapport à 2005. En revanche, leur production avait augmenté de plus de 19%.

Ces 7 entreprises ont consommé 8,7% d'énergie en moins de ce qu'elles auraient normalement dû utiliser si ces consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2005. Leurs émissions de CO₂ affichent une évolution similaire.

L'amélioration des indices en 2009 est due à un effet conjoncturel (la crise provoque un ralentissement de production avec pour conséquence l'utilisation préférentielle des outils les plus performants) et à une optimisation des processus de production (suppression des états de veille des outils et des consommations inutiles).

FEDUSTRIA

Secteur : textile, bois et ameublement

Année : 2009

Secteur

Fedustria

Fédération de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement

CA du secteur en Belgique : 10,5 milliards d'€

Nombre d'emplois en Région wallonne : 6 180

Données de l'accord de branche

Nombre d'entreprises participantes : 6

Nouvel entrant le 11/08/2009 : Traitex

Consommation totale d'énergie en 2009 : 429 103 MWhp.

Fraction de la consommation totale du secteur : n.c.

Objectif énergie en 2012 : -7,1%

Objectif CO₂ en 2012 : -7,2%

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : -11,28%

Amélioration actuelle des émissions de CO₂ : -10,12%

Date de signature de l'accord : 24 novembre 2007

Date de fin de l'accord : 31 décembre 2012

1. PERFORMANCES ECONOMIQUES DU SECTEUR

1.1. TENDANCE GENERALE EN UNE ANNEE DE CRISE PROFONDE »

Apparus en septembre 2008, les effets conjugués de la crise économique et financière ont continué à se faire ressentir tout au long de l'année 2009. Nous constatons cette tendance négative durant les premiers mois de 2010.

Le secteur textile

Sur l'ensemble de l'année 2009, **la production textile s'est contractée de 16,8%** (faisant suite à un repli de -7,2% en 2008). La forte baisse (-23,4% par rapport à 2008) affichée le premier semestre 2009 s'est fort heureusement stabilisée à -4% durant le quatrième trimestre.

Le **chiffre d'affaires global affiche**, par rapport à 2008, une baisse conséquente de **-23,9%** pour l'industrie textile. Notamment en raison de la pression constante sur les prix de vente.

Pour l'industrie du textile, la courbe synthétique de conjoncture, reflétant la confiance des chefs d'entreprise, reste toujours bien en deçà de son niveau moyen de 2007. Après avoir atteint un creux inédit

en 2008, elle s'est quelque peu rétablie en 2009. La prudence et le pessimisme restent néanmoins plus que jamais de mise...

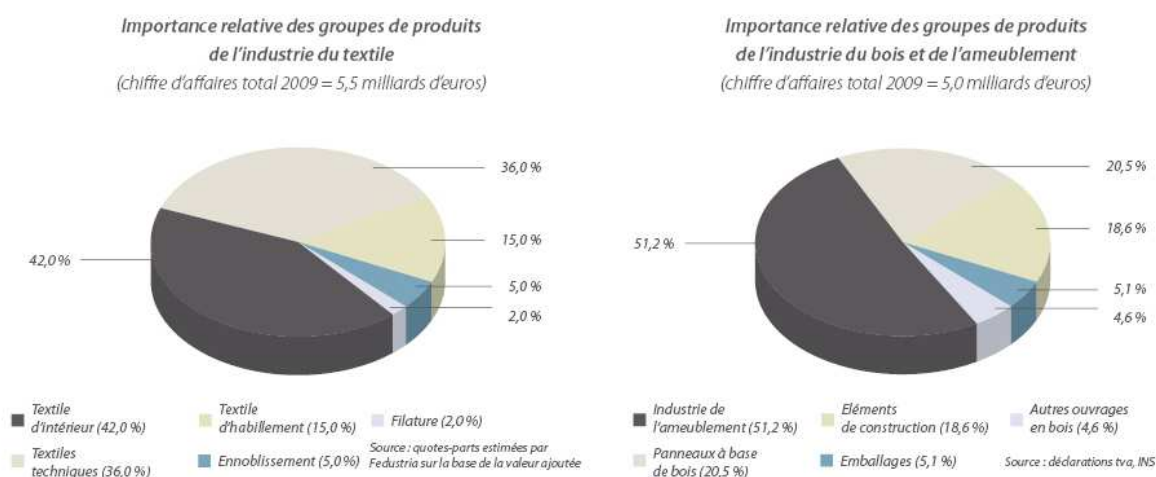
L'industrie du bois et de l'ameublement

Pour l'industrie du bois et de l'ameublement, le chiffre d'affaires global affiche, par rapport à 2008, une baisse conséquente de -14,9 %. Le secteur accuse également la pression constante sur les prix de vente et a connu une baisse de production de 10,4%.

L'ensemble des sous-secteurs (davantage liés à l'évolution du secteur de la construction) sont touchés, à des degrés divers (CA en baisse de -4,8% pour les ouvrages en bois, de -11% pour les éléments de construction et de -19,4% pour les panneaux).

Nous percevons néanmoins une amélioration de la confiance des chefs d'entreprise depuis mi-2009. Même si le nombre de pessimistes quant à l'évolution économique reste supérieur à celui des optimistes.

Pour 2010, l'espoir repose néanmoins en partie sur une relance portée par la consommation, sur une bonne activité dans le secteur de la construction et sur les éventuels effets du plan Marshall 2.Vert.



1.2. LES ECHANGES INTERNATIONAUX

1.2.1. LES EXPORTATIONS

Les exportations représentent plus de 70% du **CA global du secteur** (78% pour le textile et 62% pour le bois/ameublement). Notons, de fortes disparités en fonction des groupes de produits (de 25 à 93%). Nos exportations vers nos pays voisins ont à nouveau souffert de la crise.

Le secteur textile

Au cours des 9 premiers mois de 2009, nous relevons, pour l'industrie textile, une baisse en valeur de -10,2% (-0,5% en 2008) sur le marché européen (-15,2% vers la Grande-Bretagne, -9,2% vers la France, -3,0% vers l'Allemagne. Exception notable, une hausse de +10,2% vers le Proche et Moyen-Orient (+18,1% vers l'Arabie Saoudite et +1,5% vers les Emirats arabes unis)).

La plupart des segments ont été confrontés à une baisse vertigineuse de leurs chiffres : -20% pour le textile d'intérieur et -30% pour le textile d'habillement ! Les textiles techniques (tournés à plus de 93% vers l'exportation et représentant 30% du total des exportations) connaissent une diminution plus limitée, de -8,0%. Il s'agit généralement de produits de niche et innovants nécessitant expérience et know-how, proportionnellement moins exposés à la contrefaçon et à la concurrence des pays émergents ou à bas salaires.

Le secteur du bois et de l'ameublement

L'industrie du bois et de l'ameublement, affiche une diminution de ses exportations vers l'UE-27 de l'ordre de 17,9% (-14,5% vers la France, -17,5% vers les Pays-Bas, -7% vers l'Allemagne et -38,2% vers la Grande-Bretagne).

De manière générale, les échanges commerciaux sont restés entravés, essentiellement durant le premier semestre en 2009, par une parité euro/dollar et/ou euro/livre sterling défavorable débouchant sur des pertes d'opportunités sur les marchés cibles ou à la grande-exportation. Les achats de matières premières, libellées en euros, n'auront que très partiellement compensé cette situation.

Par ailleurs, un frein considérable pour les échanges internationaux fut l'attitude de plus en plus restrictive et exigeante des assureurs-crédits.

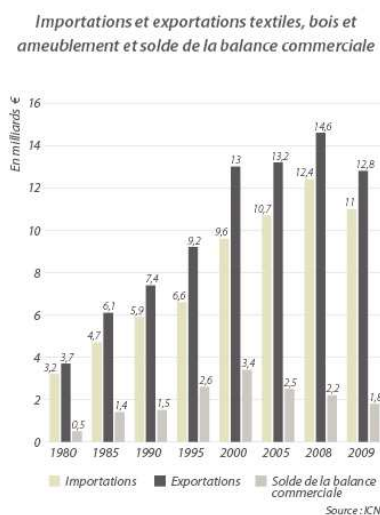
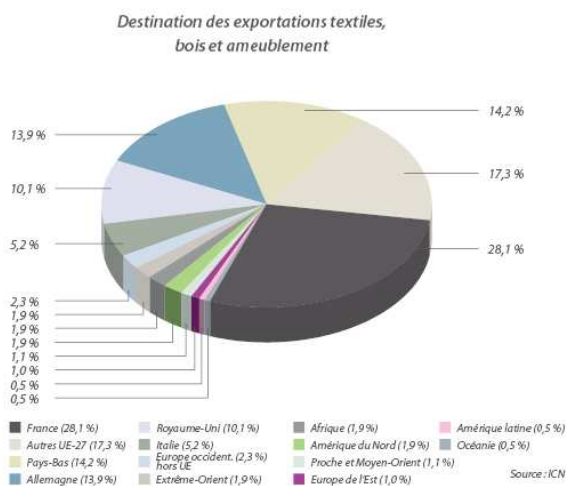
1.2.2. LES IMPORTATIONS

Le secteur textile

Plus de 75% des importations proviennent toujours d'Europe (Allemagne, Pays-Bas, France et Italie). La Chine confirme sa place de premier fournisseur textile (hors vêtements confectionnés) non européen. Malgré une diminution de -5,8%, elle occupe, avec une part de marché de 13,8%, la 2^{ème} position, derrière l'Allemagne (13,9%). Pour les 9 premiers mois 2009, les importations textiles globales ont diminué de 9,3% en valeur.

Le secteur du bois et de l'ameublement

Les importations bois/ameublement ont, quant à elles, diminué de 15,7% (-15,5% en provenance de l'UE ; -16,2% pour les autres régions). Après de fortes hausses (+16,4% en 2008), nous enregistrons une diminution de -10,7% des importations de meubles et de produits en bois en provenance de Chine (2^{ème} place, avec une part de marché de 17,4%). L'Allemagne restant également dans ce domaine notre premier fournisseur (part de marché de 18,2%, -13,3% en 2009).

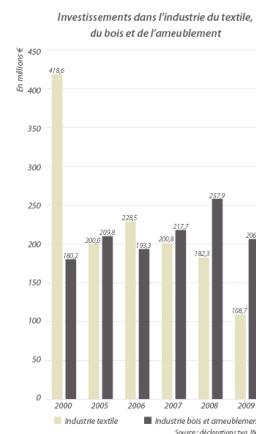


1.3. LES INVESTISSEMENTS

Au niveau national, les investissements se sont élevés à 108,7 mio€ l'industrie du textile (soit un recul de -40,4%) et à 206,1 mio€ (20,1%) pour l'industrie du bois et de l'ameublement.

Ces diminutions s'expliquent aisément par 3 paramètres :

- La mauvaise conjoncture internationale a des répercussions sur le d'utilisation des capacités de production. Il est passé, de 73,7% (2008) à 64,3% (2009) dans l'industrie textile et de 79,1% à 76,1% l'industrie du bois et de l'ameublement ;
- Le démantèlement des stocks des entreprises ;
- Le manque de liquidités des entreprises, combiné à la frilosité et la méfiance des organismes financiers, privés ou publics, peu enclins à octroyer des outils de financement favorables ou à définir des mesures de soutien adéquates, auront limité tant la volonté que les possibilités d'investissements.

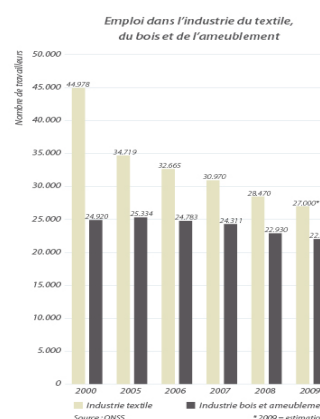


Le maintien d'une stratégie d'investissement, d'innovation et de R&D représente pourtant la meilleure des garanties pour traverser ce contexte de crise internationale. Sous réserve que le marché reprenne quelque peu vigueur et que de nouveaux paramètres (hausse des prix de l'énergie, des matières premières, ...) ne remettent à nouveau les marges des entreprises sous pression.

1.4. L'EMPLOI

Conséquence dramatique mais inévitable de la chute des activités mondiales, l'industrie textile belge a perdu, en 2009, environ 1 500 emplois (2 500 en 2008). La diminution s'élève à 900 pour l'industrie du bois et de l'ameublement.

Sans l'application des diverses mesures « anticrise » (chômage temporaire économique des ouvriers et des employés, réduction de charges pour le travail en équipes et de nuit, crédit-temps de crise, ...) nos secteurs auraient été contraints à d'autres licenciements massifs.



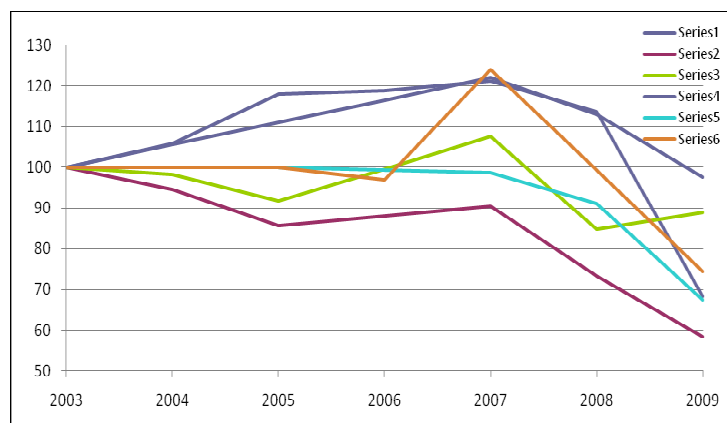
2. EVENEMENT DE L'ANNEE EN COURS

L'accord ne déplore aucun sortant et enregistre une entreprise nouvelle entrante : Traitex (11/08/2009). Aucune modification des périmètres des entreprises visées n'est à signaler. Un autre site et une nouvelle entreprise devraient rejoindre prochainement l'accord de branche Fedustria. L'événement majeur influençant les performances énergétiques des entreprises résulte de la crise économique et financière. Cette crise a influencé directement les productions des entreprises, mais également leur capacité d'investissement. Les entreprises se sont retrouvées avec des baisses de commandes, devenues beaucoup plus irrégulières et entraînant des fonctionnements en marche/arrêt et des consommations fixes qui demeurent néanmoins élevées. Ce qui a impacté les performances, tout comme les diminutions d'investissement, où les entreprises ont décidé de concentrer leurs moyens restants vers tout simplement, la survie de l'activité.

3. VOLUME DE PRODUCTION

L'évolution défavorable de la production déjà observée en 2008 a persisté en 2009. Les baisses qui oscillent entre -13,6% et 39,9% ont affecté toutes les entreprises sauf une (+4,9%). Elles ont entraîné inmanquablement une baisse importante de la consommation d'énergie primaire, de l'ordre de 15% par rapport à l'année précédente.

Graph 1 : Evolution des indices de production



4. REPARTITION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE PRIMAIRE PAR VECTEUR ET EMISSION DE CO₂

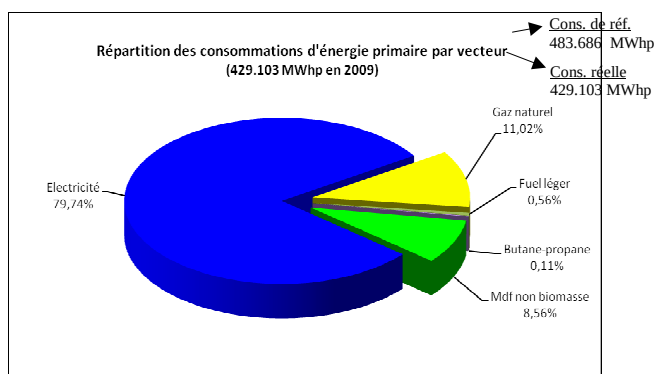
La consommation d'énergie primaire des entreprises accord de branche du secteur a été de 429.103 MWhp, soit une diminution globale de 15% par rapport à l'année précédente. Cette diminution est en grande partie due au ralentissement des activités des entreprises concernées.

La baisse de consommation se vérifie pour pratiquement tous les vecteurs énergétiques, à l'exception du fuel léger. Cette augmentation relativement importante du fuel léger a été causée par un incendie survenu en été chez une entreprise et qui l'a contrainte à utiliser plus de gaz et de fuel léger.

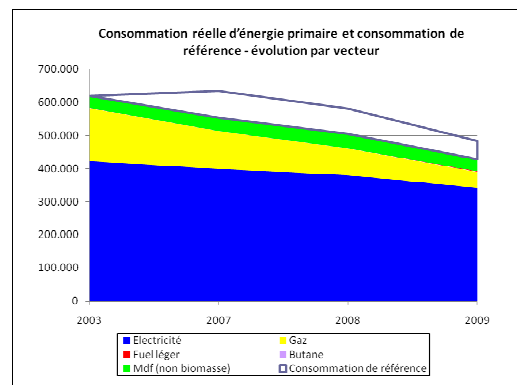
La répartition relative des consommations par vecteur énergétique laisse apparaître une légère diminution de la consommation de la fraction non-biomasse de MDF (Medium density fiberboard) ainsi qu'une diminution de la consommation de gaz. L'électricité occupe en proportion une place plus importante (79%) dans la répartition des consommations globales tout en ayant connu elle aussi une

diminution en valeur absolue. La part relative du fuel léger a également augmenté. Il s'agit toutefois d'un épiphénomène dû à un élément ponctuel.

Graphe 2 : répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur (429.103 MWhp en 2008)



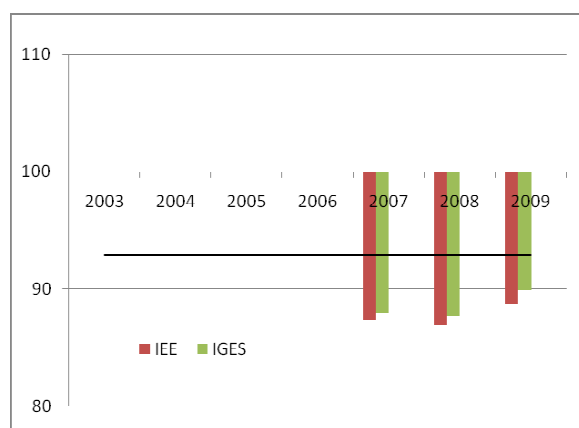
Graphe 3 : consommation réelle d'énergie primaire et consommation de référence, évolution par vecteur



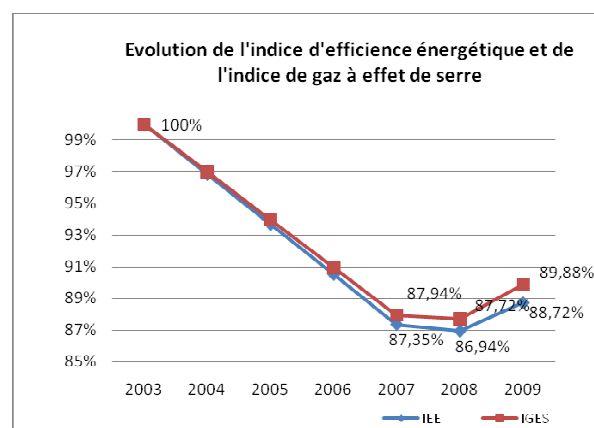
La consommation en énergie primaire de l'année 2009 correspond à une émission de CO₂ de 86.300 tonnes de CO₂.

5. EVOLUTION DE L'INDICE D'EFFICIENCE ENERGETIQUE (IEE) ET DE L'INDICE DE GAZ A EFFET DE SERRE (IGES)

Graphe 4 : évolution de l'IEE et de l'IGES



Graphe 5 : évolution de l'IEE et de l'IGES



L'indice d'efficacité énergétique et l'indice d'émission de gaz à effet de serre se dégradent, respectivement de 1,8% et 2,1% en 2009, reflétant pleinement les effets de la crise économique et financière.

Année 2009	MWhp		
Consommation Totale Réf.	483.686,53	IEE	88,72%
Consommation Totale Réelle	429.103,42		
	Tonnes CO ₂		
Emission Totale Réf.	96.019,46	IGES	89,88%
Emission Totale Réelle	86.300,25		

6. AMELIORATIONS REALISEES

Au total, 8 mesures ont été exécutées en 2009. L'essentiel des pistes mises en œuvre est consacré aux investissements ayant un temps de retour rapide. Les raisons en sont bien entendu la crise et le manque de liquidités qui frappent les entreprises. Le total des investissements s'élève à environ 364.360 euros.

	Process	Utilities	Meil. util. des capacités	Autres	Total
A1	1	1	1	4	7
A2	0	0	1	0	1
Total	1	1	2	4	8

7. PROJETS ENVISAGES POUR L'ANNEE EN COURS

Les entreprises annoncent la poursuite d'une série d'actions déjà entreprises ainsi que quelques nouveaux projets, en émettant toutefois certaines réserves compte tenu des difficultés actuelles.

2010	Process	Utilities	Meil. util. des capacités	Autres	Total
A1	1	2	2	1	6
A2		1	1		2
A3				1	1
B3		2			2
Total	1	5	3	2	11

Au total, 11 mesures sont annoncées pour l'année 2010. Un investissement important dans le domaine du photovoltaïque est en cours.

8. EN CONCLUSION

En 2009, les secteurs de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement ont ressenti lourdement la conjoncture économique du moment, particulièrement défavorable. Elle a influencé en retour la performance énergétique des entreprises qui ne produisent plus nécessairement de manière optimale, mais également leur capacité d'agir, laquelle a été, dans certains cas, avant tout orientée vers la survie de l'activité. Plus que jamais les entreprises ont dû composer avec des circonstances exceptionnelles

En 2008, lorsque le début de la crise commençait à se faire ressentir, un progrès très léger avait encore pu être constaté. En 2009, au cœur même de cette crise, les indices n'ont pu que se dégrader, de manière toutefois encore raisonnable par rapport aux objectifs que s'est assigné le secteur.

FEVIA Wallonie

Secteur : industrie alimentaire

Année : 2009

1. Introduction

Le 7 juin 2004, FEVIA Wallonie et le Gouvernement wallon ont signé un Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012. Chacune des 37 entreprises alimentaires (représentant 40 sites) qui participent à l'Accord de branche, se sont engagées à contribuer à l'objectif sectoriel d'amélioration de l'efficacité énergétique (IEE) et à l'objectif sectoriel de réduction des gaz à effet de serre (IGES).

Dans le cadre de cette convention, le secteur s'est engagé à améliorer son efficacité énergétique de 7,6% et son efficacité en matière d'émissions de CO₂ de 10,9% à l'horizon 2010. La convention prévoit d'autre part des objectifs indicatifs à 2012 : 8,2% (en énergie) et 13% (en CO₂).

Un premier avenant à l'accord de branche a permis à Fevia Wallonie de reprendre la gestion de l'accord de branche du secteur laitier (4 entreprises/ 5 sites) et ainsi que l'intégration de 4 nouveaux entrants (représentant 4 sites). Cet avenant a été approuvé officiellement le 16 janvier 2006 par le Gouvernement wallon.

Un second avenant à l'accord de branche permettant l'intégration de 10 nouveaux entrants (représentant 11 sites) a été approuvé officiellement le 10 avril 2008 par le Gouvernement wallon.

Durant l'année 2009, le secteur a effectué une évaluation approfondie de son accord de branche, destinée à confirmer (ou non) sa capacité à rencontrer ses objectifs 2010 et officialiser ceux de 2012. Les résultats de cette évaluation approfondie ont été présentés au comité directeur du 17 décembre 2009. Sur cette base des nouveaux objectifs ont été définis. Un nouvel avenant à l'accord de branche doit encore être approuvé par le gouvernement wallon. A titre indicatif vous trouvez ci-après les nouveaux objectifs.

	Objectif 2012 actuel	Objectif 2012 suite à l'évaluation approfondie
Objectif IEE	8,9 %	14,75%
Objectif IGES	13 %	20,25%

Ce rapport sectoriel 2009, a pour but d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord de branche depuis 2001, de juger les progrès réalisés et de signaler les modifications et les événements qui ont affecté les performances énergétiques.

Les points suivants sont abordés dans ce document :

- la liste des entreprises participantes et si d'application, les modifications au périmètre des installations couvertes par l'Accord de branche et les considérations sur la conjoncture économique;

- l'évolution de l'industrie alimentaire wallonne en 2009;
- les consommations d'énergie et les émissions de CO₂ et le calcul des indices IEE et IGES sectoriels;
- les facteurs explicatifs de l'évolution des indices et la liste de mesures réalisées;
- les projets envisagés pour l'année 2010.
- Les modalités pour l'évaluation approfondie en cours.

2. Liste des entreprises

La liste des entreprises et des sites qui participent à l'Accord de branche 'Energie/CO₂' se trouve en Annexe 1. Cette liste reprend:

- le nom de la société;
- le nom et l'adresse du site;
- la date d'entrée dans l'accord de branche.

Par rapport au rapport sectoriel 2008, rien n'a changé. Le nombre total des sites couverts par ce rapport sectoriel est 52 :

- 40 au départ
- + 20 nouveaux entrants
- - (3 sucreries + Brasserie Orval + L'Etoile Vinaigrierie + Kraft Foods Liège + Alphom + BHA belgium)

Remarque:

Suite aux problèmes financiers (et le départ des responsables d'énergie) l'entreprise Spontin n'a pas pu introduire son rapport d'avancement auprès de FEVIA Wallonie. Les chiffres de cette société ne sont donc pas repris dans les données relatives à l'état d'avancement de l'Accord de branche. Puisqu'il s'agit d'une petite entreprise (leur consommation énergétique de 2008 (=25.544 GJp) ne représente que 0,40% de la consommation totale de toutes les entreprises participantes en 2009 (=13.508.640 GJp), leur non-inclusion n'influence pas le calcul des indices de suivi.

3. Performances économiques du secteur : l'évolution de l'industrie alimentaire wallonne en 2009

Chiffre de production

Pour l'industrie alimentaire, l'année 2009 ne sera certainement pas à retenir dans les annales. Car même si l'industrie alimentaire a globalement moins souffert que la grande majorité des industries manufacturières, son chiffre d'affaires a reculé de 4,1% (-1,2% en Wallonie ; -5,2% en Flandre).

Cette baisse de 4,1% du chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire en 2009 est la résultante de deux composantes : un effet prix et un effet volume. D'une part, les prix qui avaient enregistré une forte hausse en 2008 en raison de la flambée du cours des matières premières se sont repliés depuis le début de la crise et, d'autre part, les consommateurs ont acheté moins et surtout moins cher. Par ailleurs, ceux-ci, vu le climat d'incertitude et les répercussions négatives de la crise sur le marché de l'emploi, ont épargné davantage (« épargne de précaution »).

La production de l'industrie alimentaire qui, globalement, enregistrait une croissance appréciable en volume de 2% au cours des neuf premiers mois de 2008 a, dès les premiers

mois de la crise, connu un net repli baissant de -2,4% au quatrième trimestre, dont -0,8% pour l'industrie alimentaire flamande mais -10,1% pour l'industrie alimentaire wallonne. Ce qui, en termes annuels se traduisait encore par une légère hausse de croissance en Flandre, alors qu'en Wallonie on enregistrait une baisse réelle de croissance sur l'ensemble de l'année 2008 de 3,0%.

Cette différence entre l'industrie alimentaire wallonne et flamande s'expliquait essentiellement par une différence de structure, notamment une part proportionnellement plus importante dans l'industrie alimentaire wallonne du secteur viande bovine, de l'industrie laitière qui a enregistré au cours du quatrième trimestre 2008 une baisse des prix à la production de 10,5% par rapport à la même période de 2007, de l'industrie des eaux minérales et de boissons rafraîchissantes en raison des conditions estivales médiocres de l'été 2008.

Des différences d'évolution du volume de production se manifestent également au cours de l'année 2009. Si au premier semestre, tant l'industrie alimentaire wallonne que flamande, enregistraient des baisses respectives de 3,7% et 4,1% du volume de production, au second semestre 2009, l'industrie alimentaire wallonne amorce une timide reprise avec un taux croissance réelle de 1,4% alors que l'industrie alimentaire flamande connaît une nouvelle baisse de 6,3% de sa production.

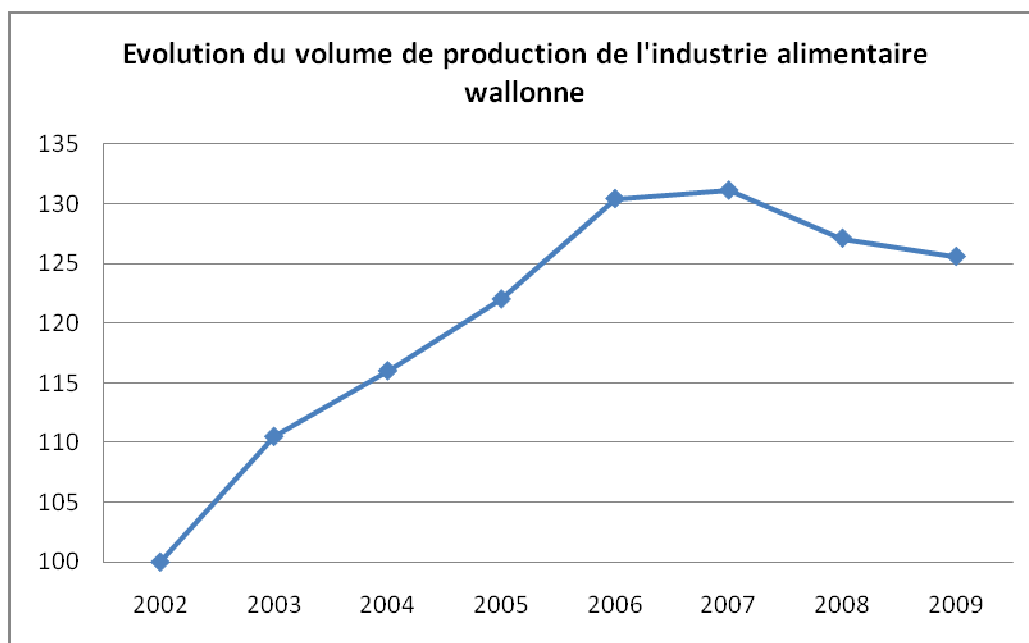


Figure 1 Evolution de la production de l'industrie alimentaire wallonne.

Il faut néanmoins noter, en ce qui concerne l'accord de branche, c'est l'évolution de la production au niveau de la première transformation (essentiellement sucre, inuline et pommes de terre) qui a le plus grand impact. Or, cette production est plus liée au rendement agricole et moins à la conjoncture économique.

Exportations

Au cours des neuf premiers mois de 2009, les exportations totales en valeur de l'industrie alimentaire ont, par rapport à la même période de 2008, diminué 5,7%. Pour l'industrie alimentaire wallonne cette baisse atteint 6,6%. Cependant, contrairement à la Flandre, cette baisse des exportations wallonnes s'accompagne d'une forte diminution de 9,1% des importations de produits alimentaires, si bien que le solde positif de la balance commerciale présente un quasi statuquo.

Les produits qui ont subi le plus gros recul à l'exportation en valeur en région wallonne au cours des neuf premiers mois de 2009 sont les produits laitiers (- 23,1%), les corps gras (- 11,9%), le sucre et sucreries (- 9,8%), les préparations alimentaires (- 9,1 %) et, dans une moindre mesure, la viande et produits de viande (- 4,3%). Parmi les produits qui ont le plus performé à l'exportation, on épinglera les produits transformés, conservés et surgelés de fruits et légumes (+ 15,9 %) et les produits du travail des grains (+ 10,3%).

Investissements

La croissance des investissements de l'industrie alimentaire totale qui avaient déjà ralenti en 2008, ont chuté de 15% en 2009. Dans l'industrie alimentaire wallonne, cette baisse a même atteint - 23%, les investissements passant de 278 millions d'euros en 2008 à 212 millions d'euros en 2009.

Toutefois, au cours des derniers mois, le degré d'utilisation des capacités de production tend à s'améliorer, les carnets de commande à s'étoffer et la confiance des chefs d'entreprise à augmenter, ce qui selon les dernières enquêtes de la BNB permet d'espérer une hausse des investissements matériels de 8% en 2010. Celle-ci ne sera néanmoins qu'une opération de rattrapage suite aux reports d'investissements intervenus en 2009.

4. Volume de production des entreprises participantes à l'Accord de Branche

L'évolution du volume de la production est très difficile à donner, car les volumes des différents produits mentionnés dans EPS coach sont exprimés en différentes unités (hl, tonnes, pièces, ...).

5. Consommations d'énergie et émissions de CO₂

NB : En 2005, FEVIA Wallonie a repris l'Accord de branche du secteur laitier. Les chiffres relatifs à la consommation énergétique de ces 4 entreprises ont donc été intégrés dans les graphes dès l'année 2001. Pour les nouveaux entrants (4 en 2005 en 11 en 2007), les données sont ajoutées l'année de leur entrée dans l'Accord de branche.

La consommation d'énergie primaire en 2009 des entreprises participantes (13.508.640 GJp) a augmenté de 4,92 % par rapport à la consommation en 2001 (e.a. suite à l'intégration des nouveaux entrants). Par rapport à la consommation d'énergie primaire en 2008, la consommation 2009 a diminué de 4,17 %. Les émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie ont diminué de 7,17 % par rapport à 2001. Par rapport à l'année 2008 les émissions de CO₂ ont diminué de 4,95%.

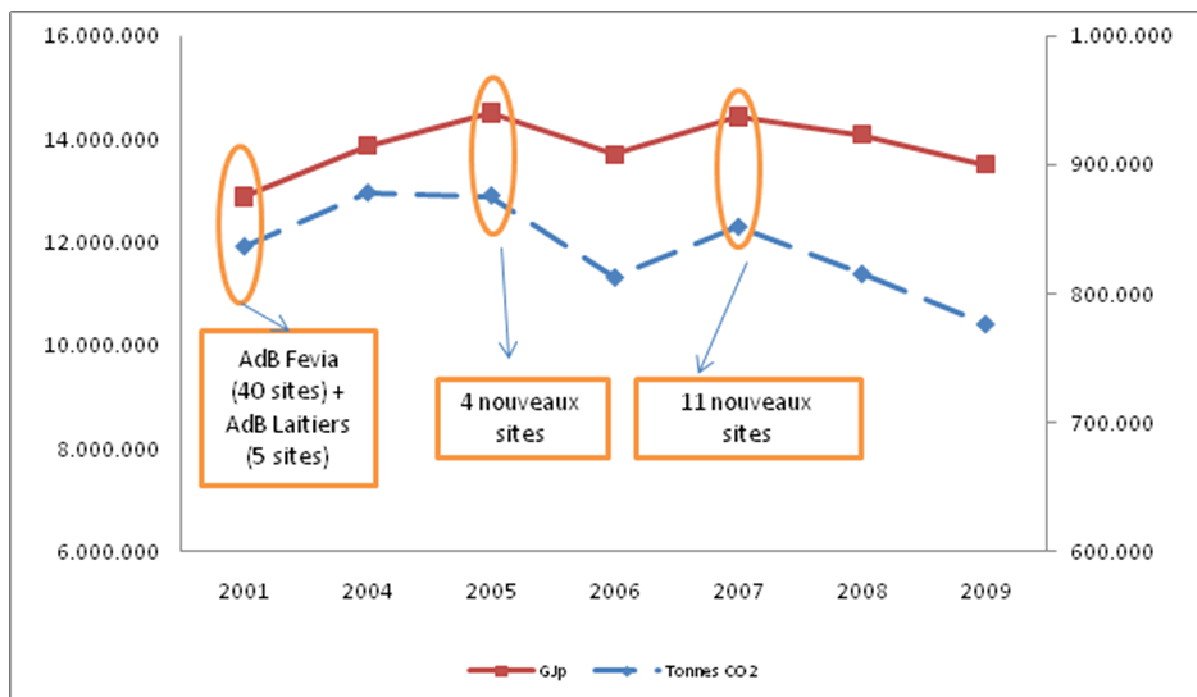


Figure 2 Evolution de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂

La répartition de la consommation d'énergie primaire par site de production est fort hétérogène. Mais les sept sites les plus grands en terme de consommation énergétique représentent 56% de la consommation totale (en 2008: 55%).

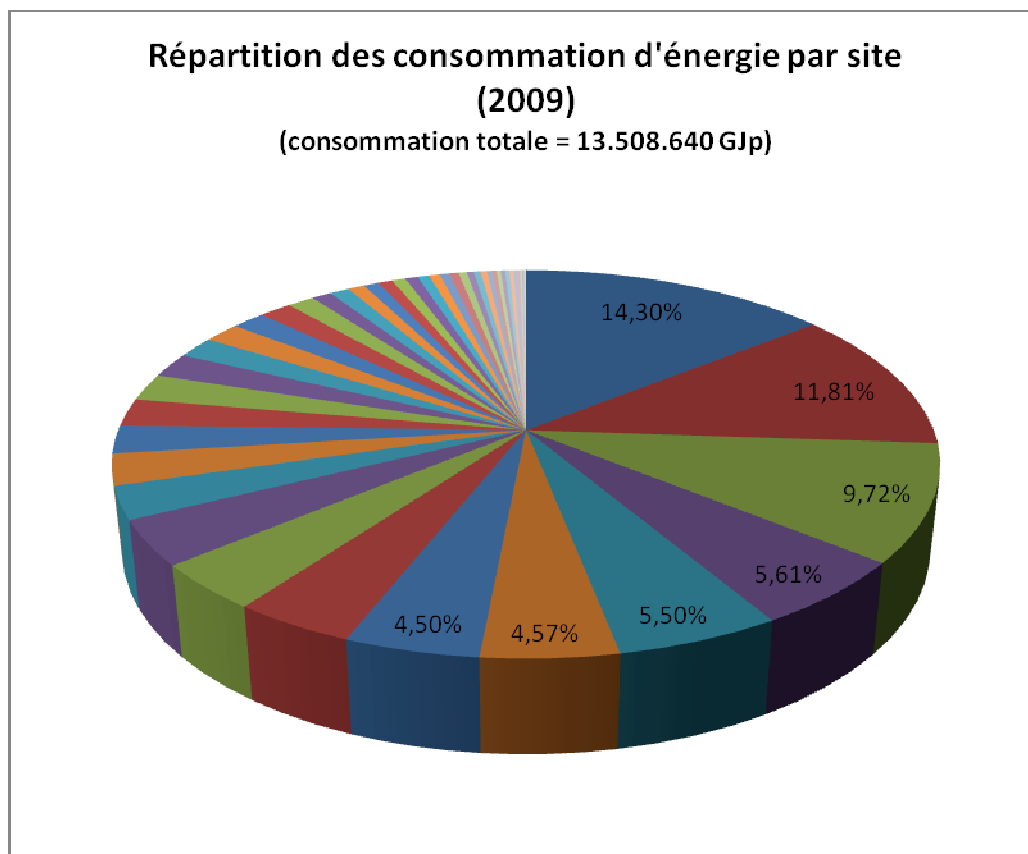


Figure 3 Répartition des consommations d'énergie par site (2009)

L'énergie primaire consommée est essentiellement utilisée sous forme de gaz naturel (66,1 %) et d'électricité (27,9%). La répartition des émissions de CO₂ présente une répartition similaire, avec un pourcentage de 64,17% pour le gaz naturel et 26,91% pour l'électricité.

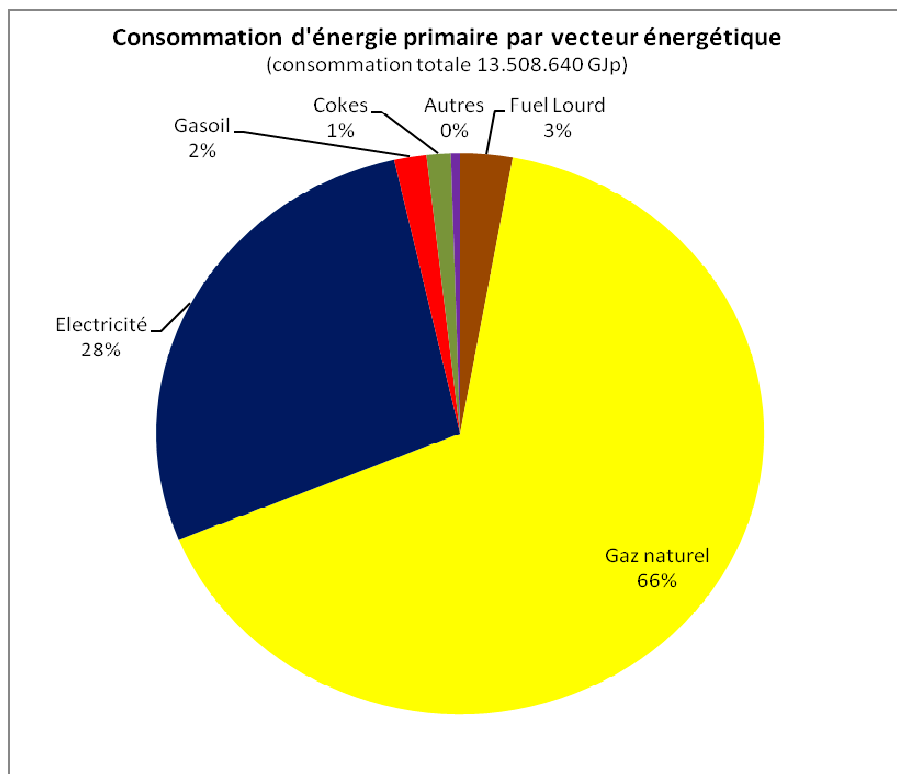


Figure 4 Consommation d'énergie primaire par vecteur énergétique 2009

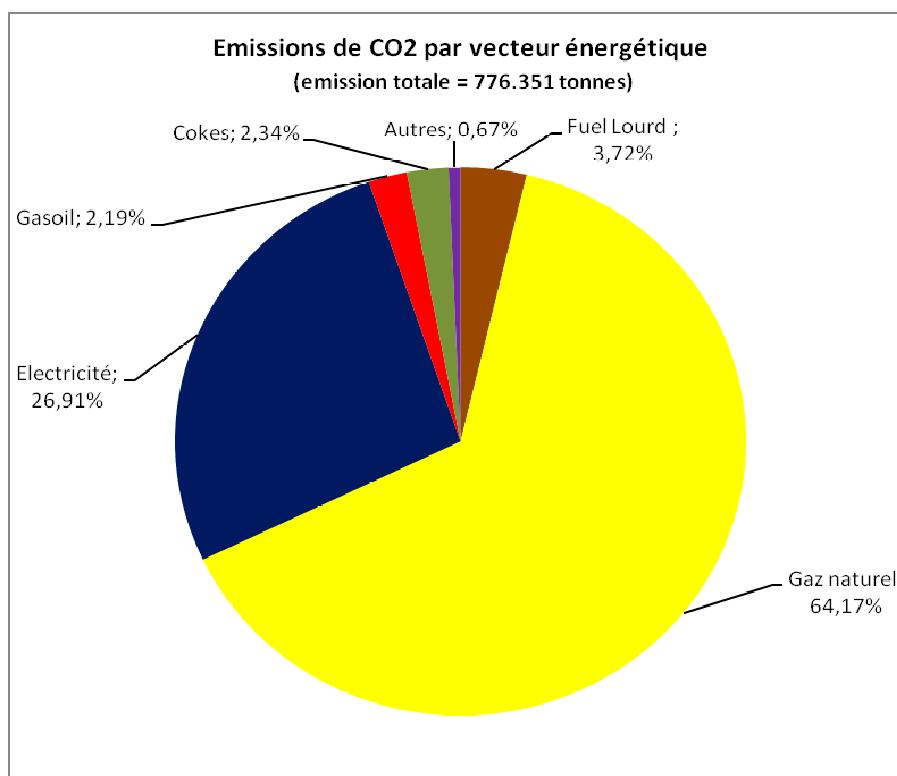


Figure 5 Emissions de CO₂ par vecteur énergétique 2009

Par rapport à l'année de référence 2001 nous constatons depuis 2004 une diminution significative et continue en consommation de **fuel lourd**, avec une diminution de 92% en 2009 par rapport à 2001.

Cette diminution en fuel lourd se fait en faveur de gaz naturel : + 118% en 2009 par rapport à 2001. L'évolution des émissions de CO₂ est similaire.

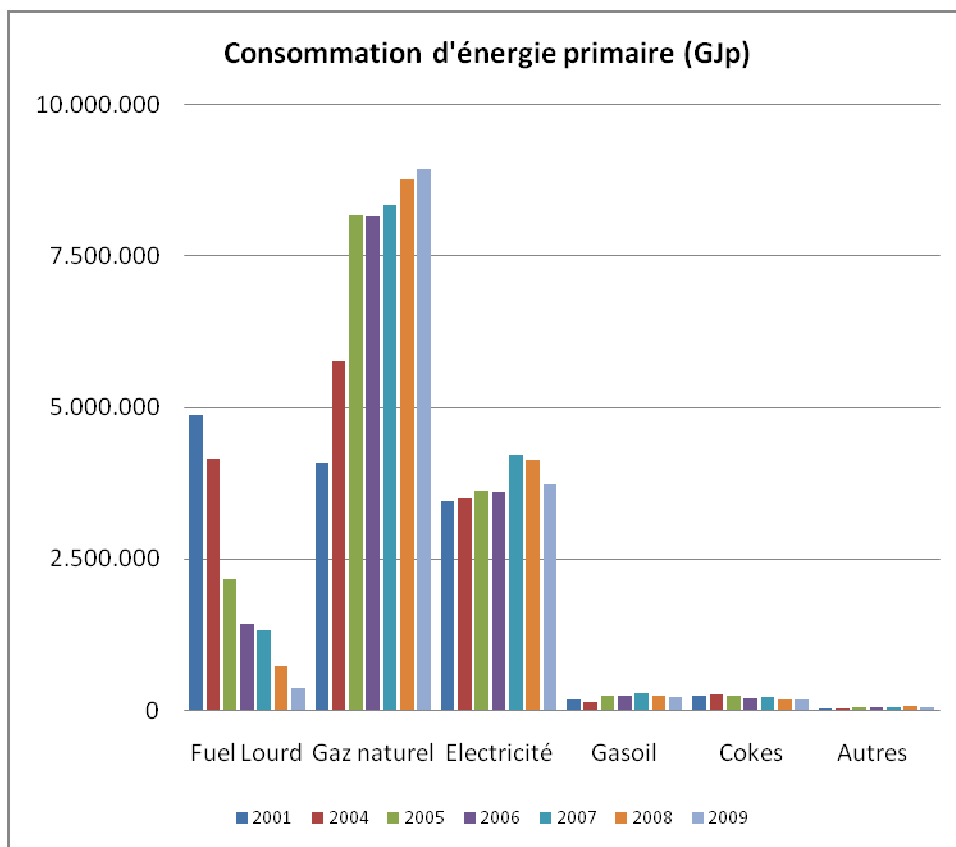


Figure 6 Evolution de la consommation d'énergie primaire

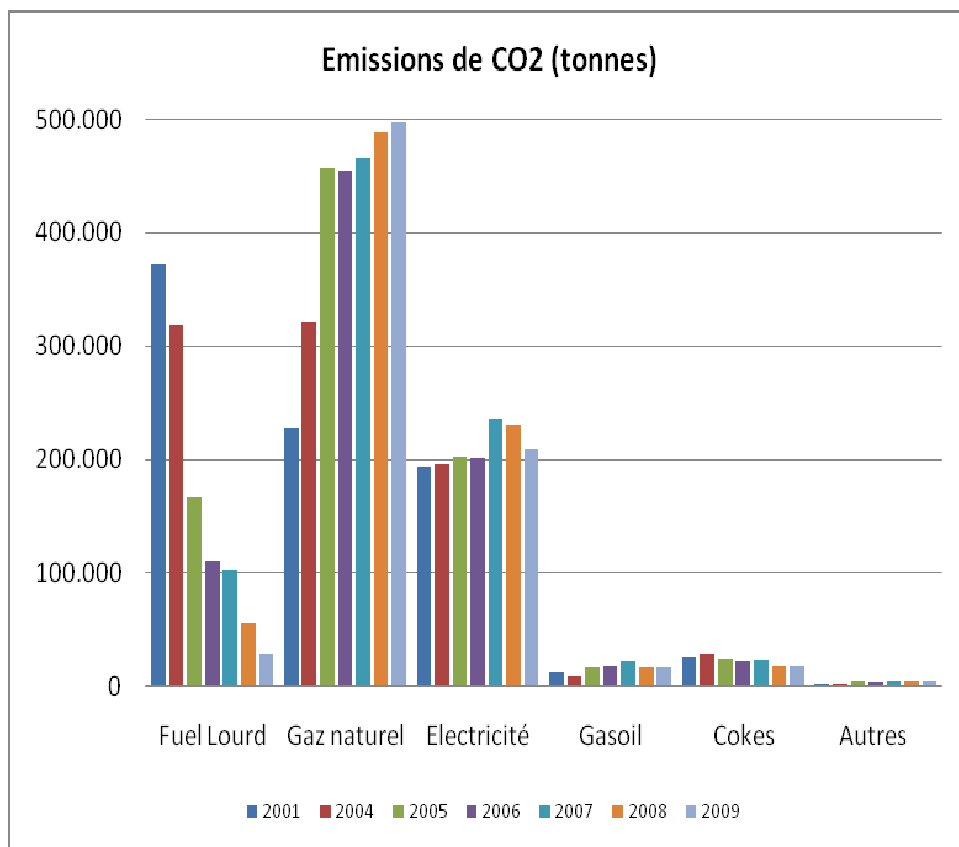


Figure 7 Evolution des émissions de CO₂ (tonnes)

Le tableau et les figures suivants présentent les consommations d'énergie primaire et des émissions de CO₂ au niveau du secteur alimentaire en valeur absolue. La consommation et les émissions de référence sont également reprises. Notez que depuis l'année 2005, 4 sites supplémentaires et depuis l'année 2007 11 sites supplémentaires participent à l'accord de branche. Une partie des glissements sont donc du à l'intégration des 15 nouveaux sites.

Le tableau et les figures démontrent que la consommation et les émissions de référence (respectivement le dénominateur de l'indice IEE et de l'indice IGES) sont nettement plus élevées que la consommation réelle et les émissions réelles (respectivement le numérateur de l'indice IEE et de l'indice IGES).

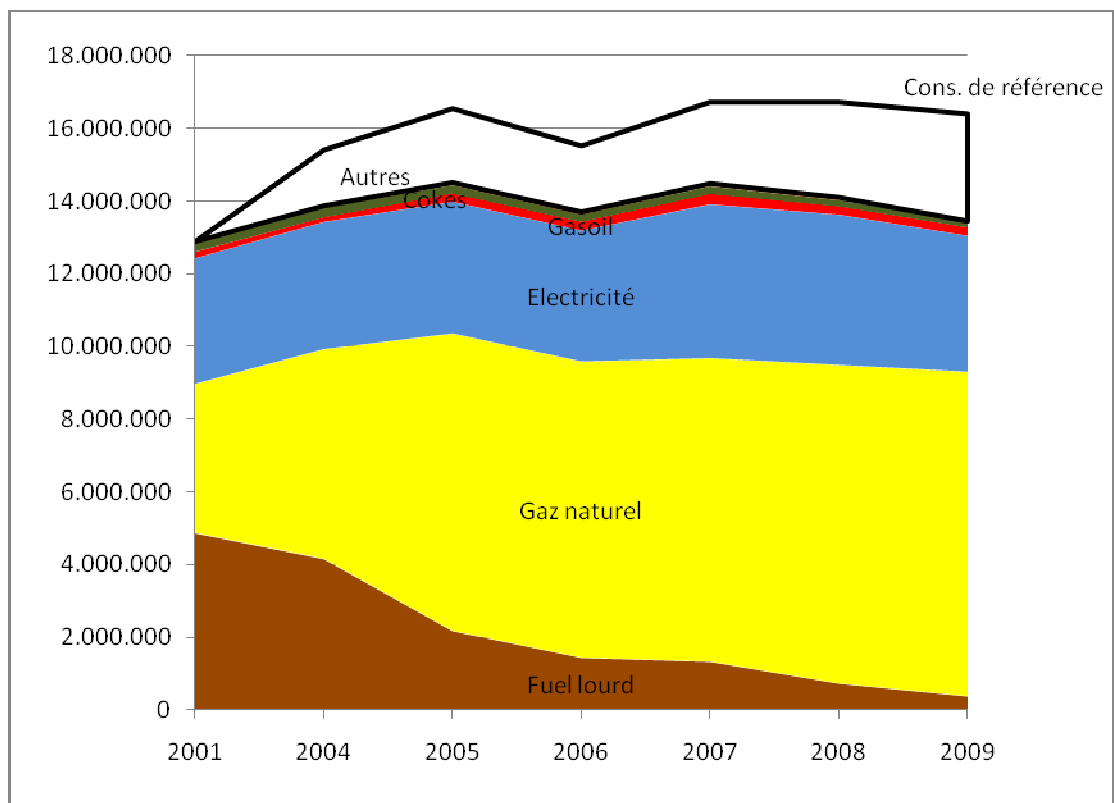


Figure 8 Evolution des consommations sectorielles (GJp)

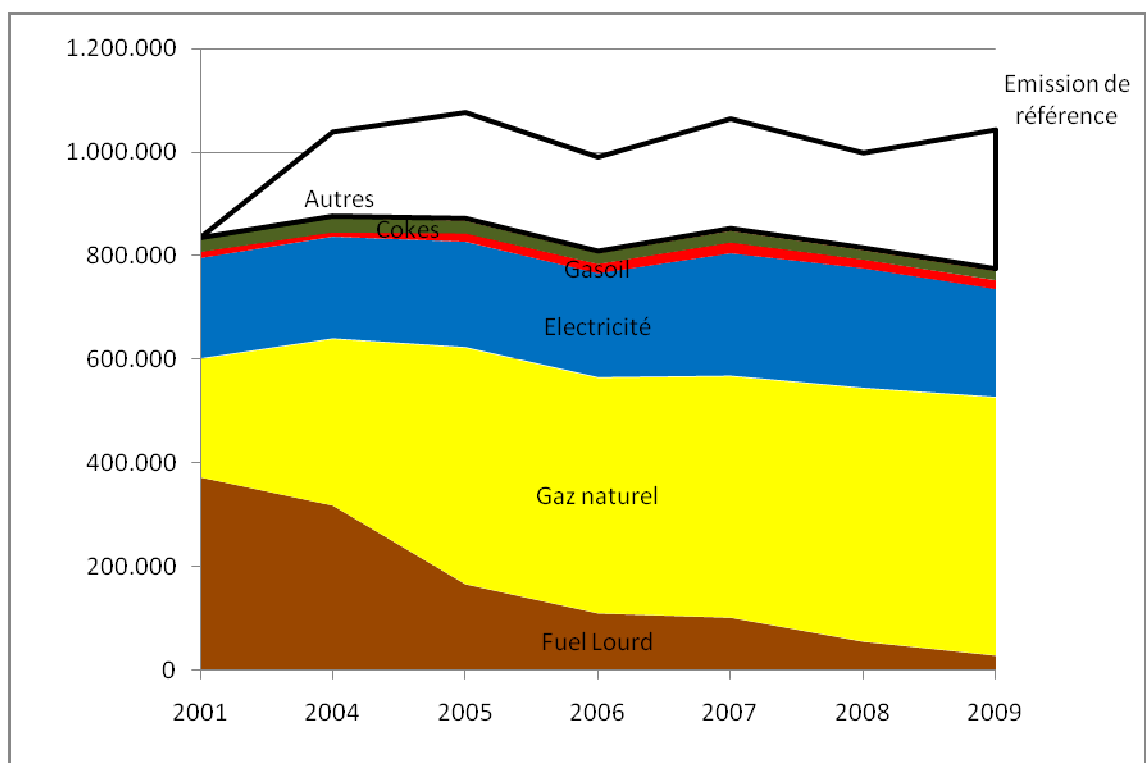


Figure 9 Evolution des émissions de CO2 (tonnes)

Tableau 1 : Récapitulatif des consommations d'énergie

	Consommations d'énergie en unités d'énergie primaire (GJp)						
Années	2001	2004	2005*	2006	2007**	2008	2009
Fuel lourd	4.872.794	4.160.806	2.174.436	1.438.823	1.330.478	726.287	375.066
Gaz naturel	4.091.834	5.761.987	8.177.966	8.144.234	8.346.055	8.759.446	8.923.812
Electricité	3.453.972	3.496.551	3.622.217	3.598.589	4.226.891	4.133.039	3.739.145
Gasoil	172.472	131.457	238.677	245.074	298.579	236.032	231.561
Cokes	243.812	277.066	235.364	209.391	216.934	174.345	173.095
Autres (LPG, propane, butane)	39.700	38.517	62.411	58.317	65.300	67.821	65.961
TOTAL	12.874.584	13.866.384	14.510.635	13.694.428	14.484.236	14.096.970	13.508.640
<i>Consommation / Emissions de référence</i>	<i>12.874.584</i>	<i>15.410.750</i>	<i>16.555.916</i>	<i>15.525.547</i>	<i>16.739.019</i>	<i>16.734.378</i>	<i>16.475.833</i>
Indice	100	89,98	87,646	88,206	86,530	84,240	81,991

*4 nouveaux sites : 547.686 GJp en 2005

** 11 nouveaux sites :1.257.560 GJp en 2007

Tableau 2 : Récapitulatif des émissions de CO₂

	Emissions de CO₂ (tonne)						
Années	2001	2004	2005*	2006	2007**	2008	2009
Fuel lourd	373.256	318.717	166.841	110.496	102.196	55.853	28.889
Gaz naturel	228.324	321.519	456.488	454.627	465.903	488.974	498.169
Electricité	193.768	196.157	203.311	201.042	236.352	230.888	208.897
Gasoil	12.637	9.632	17.509	18.167	21.797	17.285	16.982
Cokes	25.844	29.368	24.829	21.732	23.044	18.536	18.185
Autres (LPG, propane, butane)	2.537	2.461	4.654	4.319	4.877	5.248	5.230
TOTAL	836.366	877.854	875.685	812.426	854.169	816.784	776.351
<i>Consommation / Emissions de référence</i>	836.366	1.040.481	1.080.059	993.803	1.065.762	999.863	1.044.643
Indice	100	84,370	81,077	81,749	80,146	81,690	74,317

*4 nouveaux sites : 30.655 tonnes de CO₂ en 2005

** 11 nouveaux sites : 72.236 tonnes de CO₂ en 2007

6. Indices d'efficience

Les IEE et les IGES ont été calculés à partir des données de base de calcul des indices des entreprises:

$$\frac{\Sigma \text{ Consommation en énergie primaire réelle de l'entreprise}}{\Sigma \text{ Consommation en énergie primaire théorique de l'entreprise}} \times 100$$

Par rapport à l'année de référence dans laquelle les indices prennent la valeur 100%, **l'IEE sectoriel et l'IGES sectoriel pour l'année 2009 s'élèvent à 81,99% et 74,32%** respectivement, représentant donc une amélioration de l'efficience énergétique de 18,01% et une réduction des émissions de CO₂ de 25,68 % par rapport à 2001.

En ce qui concerne l'IEE, il y a une amélioration de 2,7% par rapport à 2008. En ce qui concerne l'IGES il y a une amélioration de 9,0% par rapport à 2008. Ces évolutions sont entre autres liées i. à la diminution de la consommation du fuel lourd (-48% par rapport à 2008), qui de plus n'a pas totalement été remplacée par le gaz naturel et ii. une révision du tableau de consommation (ECA) dans le cadre de l'évaluation approfondie chez 4 grandes entreprises de l'industrie alimentaire dont la situation a fort changé depuis l'année de référence.

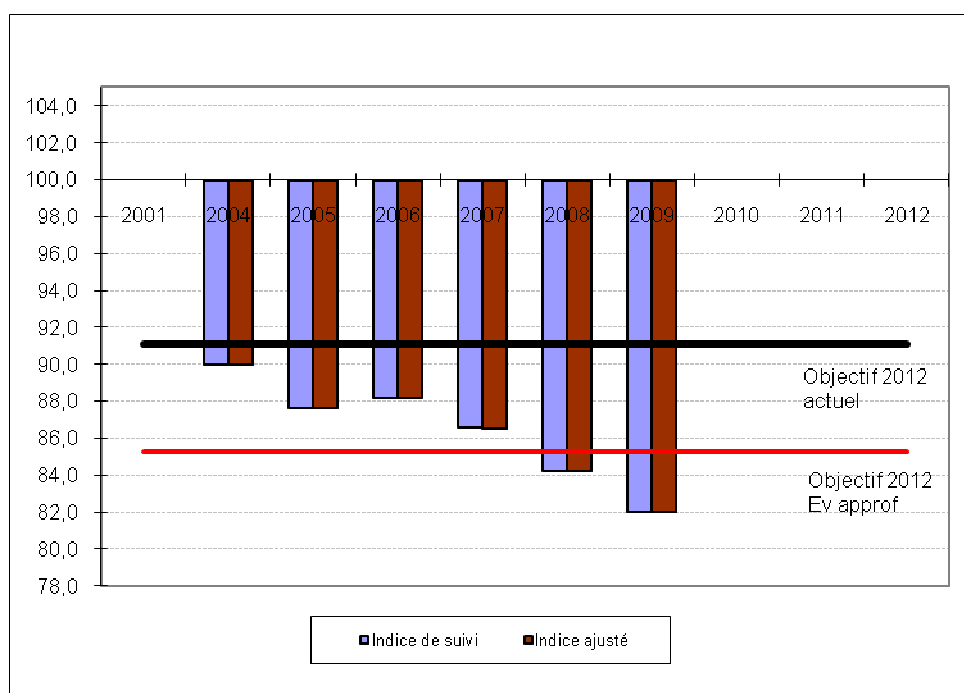


Figure 10 Evolution de l'indice d'efficience énergétique (IEE) sectoriel

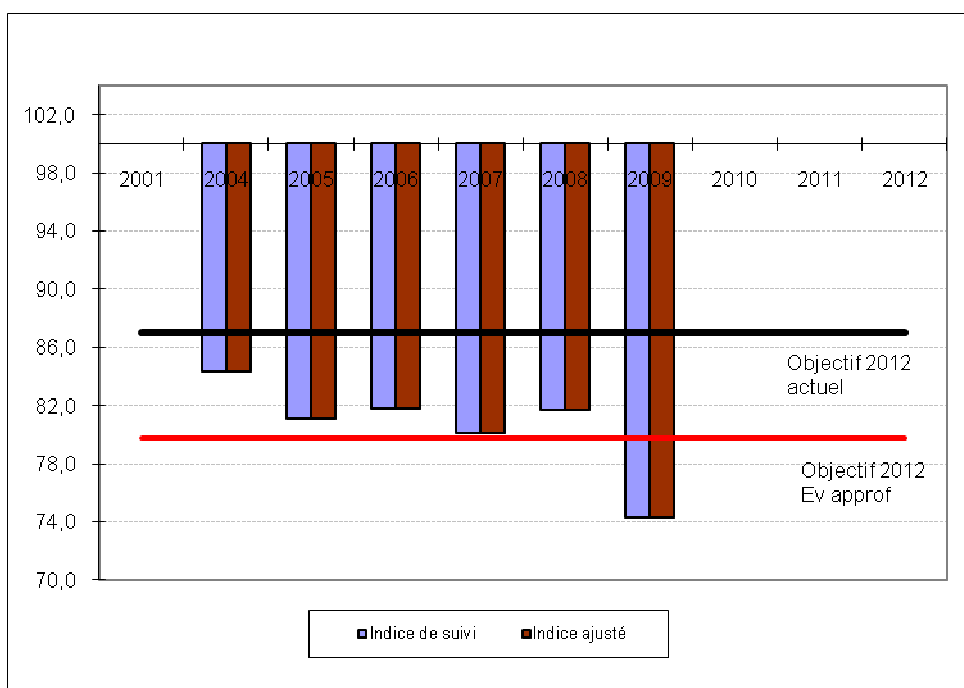


Figure 11 Evolution de l'Indice de réduction de CO₂ (IGES) sectoriel

Comme le montrent les figures 10 et 11, les résultats 2009 permettent d'atteindre et même de dépasser l'objectif 2012. En d'autres mots, le secteur alimentaire a réussi à maintenir le niveau de performance énergétique de 2004-2008, tout en réalisant une amélioration sensible en termes d'émissions de CO₂.

7. Investissements

Liste des mesures réalisées entre 2001 et 2009

Ci-dessous vous retrouvez l'évolution des investissements faites entre 2001 et 2009.

Tableau 3 Evolution des investissements entre 2001 et 2009

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de projets	1	3	18	129	96	71	71	53	45
Cumulatif	1	4	22	151	247	318	389	442	478
Projets IN	0	3	16	96	37	31	43	33	15
Projets OUT	1	0	2	33	59	40	28	20	30
Coûts (€)	0	132.950	353.835	22.913.014	3.726.722	19.054.126	3.360.172	10.378.659	4.712.330
Cumulatif (€)	0	132.950	486.785	23.399.799	27.126.521	46.180.647	49.540.819	59.919.478	64.631.808

- Projets IN : Mesures que les entreprises avaient l'intention de prendre sur base de l'ESA (Energy saving analysis) et qui ont été réalisées.
- Projets OUT : Mesures que les entreprises n'avaient pas l'intention de prendre et qui ont quand-même été réalisées.

Liste des mesures réalisées en 2009

Ci-dessous vous retrouvez une liste des mesures qui ont permis d'améliorer l'indice de performance en 2009.

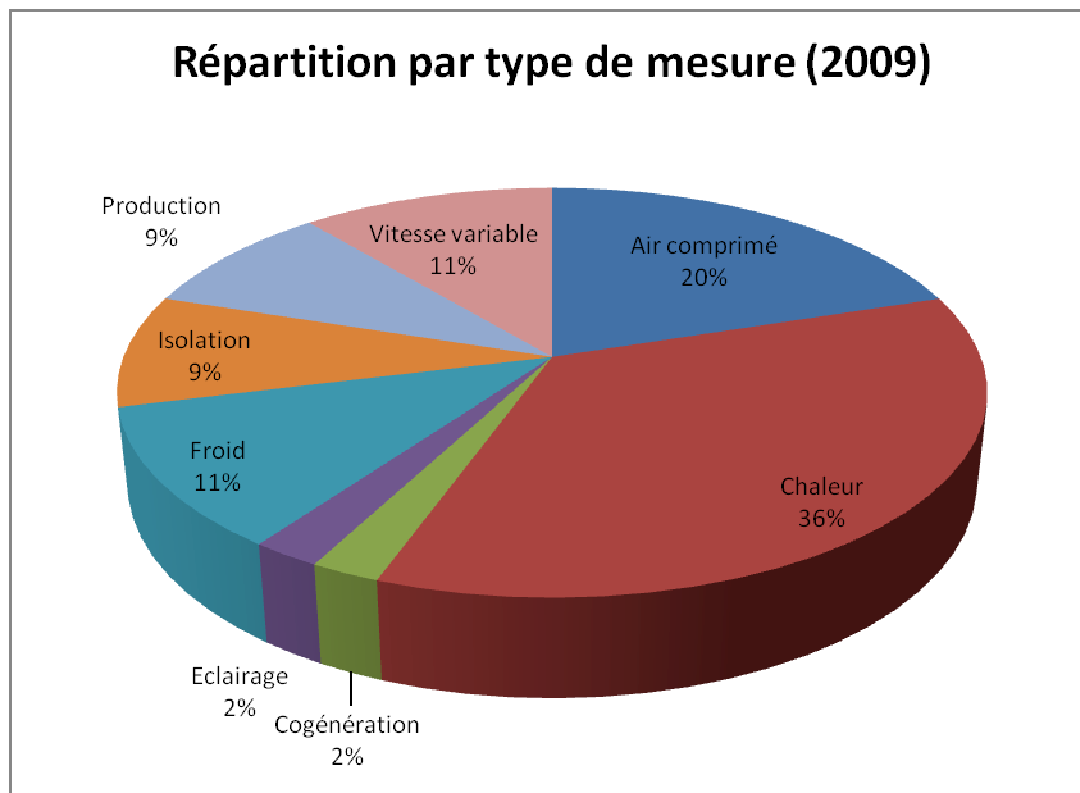


Figure 12 Répartition par type de mesure (2009)

Tableau 4 Liste des mesures réalisées en 2009.

Catégorie Temps de Retour	Projets IN		Projets OUT	
	Nombre de projets	Investissement Euro	Nombre de Projets	Investissement Euro
A				
A1 : 0-2 ans	7	50.600	3	18.000
A2 : 2-4 ans	3	34.050	1	5.658
A3 > 4 ans	3	1.495.000	3	2.041.000
B				
B1 : 0-2 ans	0	0	0	0
B2 : 2-4 ans	0	0	1	90.000
B3 > 4 ans	0	0	0	0
C				
C1 : 0-2 ans	0	0	0	0
C2 : 2-4 ans	0	0	0	0
C3 >4 ans	0	0	0	0
R	0	0	0	0
X*	2	163.149	22	814.873
Total	15	1.742.799	30	2.969.531

* pas classifié

En 2009, les entreprises participantes ont réalisé 15 projets qu'elles avaient l'intention d'accomplir. Ceux-ci leur ont coûté au total environ 1,7 millions d'euros.

Outre ces mesures, les entreprises ont également réalisé 30 projets que les entreprises n'avaient pas l'intention de prendre ;

- Mesures qui étaient détectées, certes, par l'audit énergétique, mais qui n'ont pas été retenues à cause de leur non-rentabilité.
- Mesures supplémentaires qui n'étaient pas détectées par l'audit énergétique

Ceux-ci leur ont coûté au total environ 3 millions d'euros. Il s'agit toutefois d'une sous-évaluation puisque pour 46% des investissements, l'estimation des coûts n'a pas été mentionnée.

Ci-dessous vous retrouvez la liste des mesures selon la typologie. La plupart des mesures sont effectuées au niveau de la chaleur (36%) suivi par des mesures au niveau d'air comprimé (20%).

Explicatif des projets envisagés pour l'année à venir

Le tableau qui suit montre que les entreprises alimentaires ne vont pas se reposer sur leurs lauriers. Au contraire...

En 2010, 6 projets qu'elles avaient l'intention de prendre, sont prévus pour un montant d'investissement de 115.500 €. A nouveau, les entreprises prévoient de réaliser 19 mesures supplémentaires pour un montant d'investissement de 10,4 millions d'euros.

Tableau 5: Liste des mesures prévues en 2010.

Catégorie Temps de Retour	Projets IN		Projets OUT	
	Nombre de projets	Investissement Euro	Nombre de Projets	Investissement Euro
A				
A1 : 0-2 ans	4	65.500	8	10.002.500
A2 : 2-4 ans	2	50.000	0	0
A3 > 4 ans	0	0	2	70.000
B				
B1 : 0-2 ans	0	0	0	0
B2 : 2-4 ans	0	0	0	0
B3 > 4 ans	0	0	0	0
C				
C1 : 0-2 ans	0	0	0	0
C2 : 2-4 ans	0	0	0	0
C3 >4 ans	0	0	0	0
R	0	0	0	0
X*	0	0	9	351.000
Total	6	115.500	19	10.423.500

* pas classifié

8. Evaluation approfondie

Durant l'année 2009, le secteur a effectué une évaluation approfondie de son accord de branche, destinée à confirmer (ou non) sa capacité à rencontrer ses objectifs 2010 et officialiser ceux de 2012.

Dans le cadre de cette évaluation approfondie prévue à l'article 13 de l'Accord de branche, et en accord avec le Comité directeur assurant le suivi de l'accord de branche (Comité Directeur du 16 septembre 2008), une procédure pour l'évaluation approfondie a été déterminée ;

- On se concentre sur les entreprises ayant une consommation énergétique qui représente chacune plus de 3% de la consommation totale du secteur. Il s'agit de 11 entreprises. Ces 11 entreprises représentent ensemble 70 % de la consommation du secteur.
- Parmi ces 11 entreprises, 4 sites dont la situation a fort changé depuis l'année de référence et qui ne peuvent pas s'engager sur le résultat atteint actuellement revoient leur situation actuelle avec l'aide d'un auditeur externe. Sur base de cette révision, de nouveaux objectifs individuels sont fixés.
- Parmi ces 11 entreprises, 6 autres sites confirment qu'elles comptent au minimum maintenir jusqu'en 2012 le résultat (IEE et IGES) qu'elles ont atteint en 2008. Ces entreprises confirment ce nouvel engagement et développent dans une courte note explicative les raisons de cet engagement.
- Parmi ces 11 entreprises, un site n'a pas encore réalisé son objectif mais confirme qu'il va l'atteindre.

Au comité Directeur de 17 décembre 2009 les résultats de cette évaluation ont été présentés ainsi qu'une proposition d'avenant, avec le contenu suivant ;

§1 Les entreprises contractantes du secteur de l'Industrie alimentaire wallonne, et la fédération signataire s'engagent à réaliser un effort supplémentaire de 5,85% de réduction de la consommation spécifique d'énergie primaire et de 7,25% des émissions spécifiques de gaz à effet de serre par rapport à l'objectif indicatif fixé pour le 31/12/2012, portant l'objectif global sectoriel visé à l'article 2 de l'accord à :

- une amélioration de l'efficacité énergétique globale sectorielle de 14,75 %, calculée au moyen de l'indice IEE défini en annexe, et
- une réduction des émissions spécifiques de GES, prises globalement au niveau du secteur, calculée au moyen de l'indice IGES défini en annexe, de 20,25 % pour le CO₂, entre l'année 2001 et le 31/12/2012.

§2 Les parties signataires peuvent résilier de commun accord le précédent paragraphe dans le cas où la conjoncture économique est jugée par les parties contractantes à ce point défavorable qu'elle ne permet raisonnablement pas d'aboutir à la réalisation de cet effort supplémentaire.

Ces nouveaux objectifs ont été approuvés par le comité directeur mais l'avenant n'a pas encore été approuvé par le Gouvernement wallon.

9. Conclusions

L'efficacité énergétique et les émissions spécifiques de CO₂ du secteur alimentaire wallon se sont améliorées de 18,01 % et de 25,68 % respectivement entre 2001 et 2009. Cette amélioration va au-delà de l'objectif 2012.

En ce qui concerne l'IEE, il y a une amélioration de 2,7 % par rapport à 2008.

Nous avons déjà identifié dans les rapports précédents les raisons principales de ces excellents résultats. Ils sont à rechercher dans un cumul des facteurs suivants:

- La réalisation des mesures visant à améliorer la performance énergétique, où les entreprises alimentaires ne se sont pas limitées aux mesures qu'elles avaient l'intention de prendre, mais ont également réalisé des mesures supplémentaires dont une grande partie sont des projets qui n'ont pas été détectés dans l'audit énergétique.
- La première transformation, c.-à-d. le traitement des matières premières agricoles, représente une partie importante dans la consommation énergétique de l'ensemble de l'industrie alimentaire. Par rapport à l'année 2001, l'année 2009 était une bonne année au niveau du rendement agricole suite aux bonnes conditions climatiques. A nouveau, il est important de signaler que le climat est un facteur externe qui peut varier fortement d'une année à l'autre. A titre d'exemple, le tableau ci-dessous montre les rendements pour la production de sucre au niveau belge.

	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Rendement betteravier (tonnes de betteraves/ha)	56,31	70,06	66,17	66,24	65,08	68,67	77,14
Rendement sucre (tonnes de sucre/ha)	8,73	11,07	10,65	10,70	10,39	12,20	14,40
Richesse (%) (= indicateur pour le sucre extrait de la betterave)	16,84	17,07	17,32	16,74	16,99	17,76	18,66

Comme les années précédentes (2004-2008), l'année 2009 était une bonne année au niveau des cultures. Les rendements de production ont donc été plus élevés par rapport à l'année de référence. Ce tableau confirme donc notre hypothèse de liaison partielle des performances avec les conditions climatiques.

- De plus, l'amélioration générale de la productivité générale des entreprises, la sensibilisation du personnel et la croissance de la « conscience énergétique » à tous les niveaux a également eu un impact sur les performances énergétiques;

Néanmoins, en 2009, plusieurs phénomènes ont permis d'encore améliorer sensiblement le résultat

- La diminution de la consommation du fuel lourd (-48% par rapport à 2008), qui de plus n'a pas totalement été remplacée par le gaz naturel
- La révision du tableau de consommation (ECA) dans le cadre de l'évaluation approfondie chez 4 grandes entreprises de l'industrie alimentaire dont la situation a fort changé depuis l'année de référence.
- Un rendement betteravier exceptionnel

Entre 2001 et 2009, 478 projets ont été mis en œuvre pour un montant d'investissement de 64 millions d'euros (ce chiffre est sous-estimé vu les informations incomplètes). En 2010, 25 projets correspondant à un montant d'investissement d'au moins 10,5 millions d'euros sont prévus.

Le défi pour les entreprises alimentaires participantes à l'Accord de branche pour les années à venir reste donc d'essayer de maintenir le niveau actuel de performance énergétique.

				<u>ANNEXE 1</u>			
				2006	2007	2008	2009
Entreprises participantes	Adresse	Activités	Date d'entrée ABC	Remarque	Remarque		
Abattoirs Publics Liège-Waremme	Rue de Droixhe 34 B, 4020 Liège	Abattoirs	7 juin 2004				
Aigremont	Rue des Awirs 8, 4400 Flemalle (Awirs)	Margarine	7 juin 2004				
Alphom Distribution AFV-R	Avenue de l'Espérance 16, ZI, 6220 Fleurus	Confiserie	7 juin 2004		Sortant		
Barry Callebaut Belgium - Division Jacques (ancien Chocolaterie Jacques)	Rue de l'indsutrie 16, 4700 Eupen	Chocolat	7 juin 2004	Changé de nom			
Bières de Chimay	Route Charlemagne 8, 6464 Chimay (Baileux)	Bière	7 juin 2004				
Brasserie de l'Abbaye du Val-Dieu	Val-Dieu 225, 4880 Aubel	Bière	7 juin 2004				
Brasserie "Trappistes Rochefort" (Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy)	Rue de l'Abbaye 8, 5580 Rochefort	Bière	7 juin 2004				
Brasserie d'Orval	Rue d'Orval 2, 6823 Florenville	Bière	7 juin 2004	Sortant			
Brasserie Lefebvre	Chemin du Croly 54, 1430 Quenast	Bière	7 juin 2004				
Coca-Cola Enterprises Belgium, Site Chaudfontaine	Avenue des Thermes 143, 4050 Chaudfontaine	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004	Changé de nom			
Firme Derwa	Rue de Droixhe 26 + Avenue de Jupille 4, 4020 Liège	Viande	7 juin 2004				
Desobry	Rue du Vieux Colombier 1, 7500 Tournai	Biscuits	7 juin 2004				
Edel	Parc Industriel, Rue de Wallonie 16, 4460 Grâce-Hollogne	Café	7 juin 2004				
Ferrero Ardennes	Rue Pietro Ferrero 5, 6700 Arlon	Confiserie	7 juin 2004				
Hesbaye Frost	Rue E. Lejeune 20, 4250 Geer	Légumes	7 juin 2004				
Imperial Meat Products - Division Champlon - Salaisons	Route de la Barrière 72, 6971 Champlon-Tenneville	Viande	7 juin 2004				
Interagri Dumoulin	Parc Industriel, 5300 Seilles	Alimentation animale	7 juin 2004				
Interbrew - Siège de Jupille	Rue des Anciennes	Bière	7 juin 2004				

	Houblonnières, 4020 Liège						
Isal Sugar - Sucrerie de Fontenoy	Chaussée de la sucrerie 1, 7643 Fontenoy-Antoing	Sucre	7 juin 2004				
Isal Sugar - Sucrerie de Frasnes	Route d'Hacquegnies 2, 7911 Frasnes-lez-Buissena	Sucre	7 juin 2004	Fermé			
Kraft Foods Liège	Avenue Georges Truffaut 45-46, 4020 Liège	Café	7 juin 2004		Fermé		
Kraft Foods Namur	Nouvelle Route de Suarlée 6, 5020 Temploux	Produits laitiers, snacks	7 juin 2004				
Lamy Lutti	Avenue Cida 15, 7170 Manage	Confiserie, chocolat	7 juin 2004				
Van den broeke - LUTOSA	Zone industrielle du vieux pont 5, 7900 Leuze-en-Hainaut	Pommes de terre	7 juin 2004				
Materne - Confilux	Allée des Cériseurs 1, 5150 Floreffe	Fruits	7 juin 2004				
Mio	Rue des grands Prés 164, 4032 Chenée	Glace	7 juin 2004				
Mydibel	Rue Piro Lannoy 30, 7700 Mouscron	Pommes de terre	7 juin 2004				
Belourthe SA - Fabrique de Hamoir s/ Ourthe (<i>ancien Nestlé Belgilux - Fabrique de Hamoir s/ Ourthe</i>)	Avenue des Villas 3, 4180 Hamoir	Céréales	7 juin 2004	Changé de nom			
Pastificio Della Mamma	ZI des Hauts Sarts, 4° Avenue 35, 4040 Herstal	Pâtes	7 juin 2004				
Cosucra Groupe Warcoing (ancien Provital)	Route Fluviale 10, 7740 Warcoing	Chicorée	7 juin 2004		Fusion Provital Warcoing - Changé de nom - Cosucra Groupe Warcoing		
Raffinerie Notre-Dame - ORAFIT	Rue Louis Maréchal 1, 4360 Oreye	Inuline, fructose	7 juin 2004				
Raffinerie Tirlemontoise - Site de Brugelette	Rue des Carmes 28, 7940 Brugelette	Sucre	7 juin 2004			Fermé	
Raffinerie Tirlemontoise - Site de Genappe	Rue de la sucrerie 1, 1470 Genappe	Sucre	7 juin 2004	Fermé			
Raffinerie Tirlemontoise - Site de Wanze	Chemin de Meuse 9, 4520 Wanze	Sucre	7 juin 2004				

Schweppes Belgium	Rue du Cerf 127, 1332 Genval	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004				
Spa Monopole	Rue Auguste Laporte 34, 4900 Spa	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004				
Bru Chevron - Division Bru	Rue Bruyères 151 + Rue Bru 2, 4987 Stoumont	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004				
Sources de Spontin	Rue des rivières 30, 5530 Spontin (Yvoir)	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004		Nouveau propriétaire		
Vinaigrerie L'Etoile	Rue Provinciale 58, 1301 Bièrges	Vinaigre, moutarde, condiments	7 juin 2004	Fermé, déménagement de la production vers la Flandre			
Cosucra Groupe Warcoing (ancien Warcoind Industrie)	Rue de la sucrerie 1, 7740 Warcoing	Inuline, fructose	7 juin 2004		Fusion Provital Warcoing - Changé de nom - Cosucra Groupe Warcoing		
NOUVEAUX ENTRANTS depuis le 16.1.2006							
Beldem Enzyme	Rue Bourrie 12, 5300 Andenne	Levure	16 janvier 2006	Avant: AdB CBL			
BHA	Route de Rémersdael 105, 4852 Hombourg	Lait	7 juin 2004				
Brasserie de Silly	Rue Ville Basse, 7830 Silly	Bière	16 janvier 2006	Avant: AdB CBL Changé de nom			
Corman	Route de la Gilippe 4, 4834 Goé	Lait	7 juin 2004				
Beldem Levures (ex-Gelka)	Rue Bourrie 12, 5300 Andenne	Levure alimentaire	16 janvier 2006				
Gramybel	Boulevard de l'Eurozone 1, Z.I. La Martinoire, 7700 Mouscron	Pomme de terre	16 janvier 2006				
Solarec (+ Laiterie coopérative de Chéoux)	Route de Saint-Hubert 75, 6800	Lait	7 juin 2004	Avant: AdB CBL			
				Nouveau propriétaire - plus d'activité industrie			

	Recogne			Avant: AdB CBL			
Walhorn	Chemin de la laiterie 14, 4711 Walhorn	Lait	7 juin 2004				
NOUVEAUX ENTRANTS depuis le 10.4.2008							
Beldem	Rue de Prüm 51, 4782 Saint Vith	Production d'ingrédients alimentaires	10 avril 2008				
Brasserie du Bocq	Rue de la Brasserie 4, 5530 Purnode	Brasserie	10 avril 2008				
Cargill Chocolate Products	Drève Gustave Fache 13, 7700 Mouscron	Chocolaterie, Confiserie	10 avril 2008				
Chimay fromages	Route Charlemagne 3, 6464 Baileux	Fabrication de produits laitiers	10 avril 2008				
Detry	Rue de Merckhof 110, 4880 Aubel	Production de produits frais à base de viande et de conserve de viande	10 avril 2008				
Dicogel	Rue de la Bassée 3, 7700 Mouscron	Production de légumes surgelés	10 avril 2008				
Slicing Packing Fun & Manymore (ex -LS FRAIS)	Vecmont 21, 6980 La Roche-en-Ardenne	Production de produits frais à base de viande et de conserve de viande	10 avril 2008				
Roger & Roger	Rue de la Bassée 1, 7700 Mouscron	Transformation et conservation de pommes de terre	10 avril 2008				
Royal Lacroix	AvenueGonda 4, 4400 Flemalle	Fabrication de margarines et matières grasses	10 avril 2008				
Ter Beke Les Nutons S.A.	Chemin St. Antoine 5, 6900 Marche-en-Famenne	Production de produits frais à base de viande et de conserve de viande	10 avril 2008				

Ter Beke Wanze Vamos S.A.	Chaussée de Wavre 259A, 4520 Wanze (Huy)	Fabrication de pâtes alimentaires	10 avril 2008				
---------------------------	---	--------------------------------------	---------------	--	--	--	--

Fédération de l'industrie du Verre (FIV)

Secteur : Verre

Année : 2009

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Fédération de l'Industrie du Verre</i>
Types de production :	<i>Produits verriers (verre plat, verre creux, fibres de verre)</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>~ 2 700 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>~ 4 950</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>8 entreprises, 9 sites</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>3.512.224 MWhp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>+ de 95%</i>
Objectif énergie :	<i>11,4 % en 2010</i>
Objectif CO ₂ :	<i>11,0 % en 2010</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>14.2 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>12.5 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2010</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

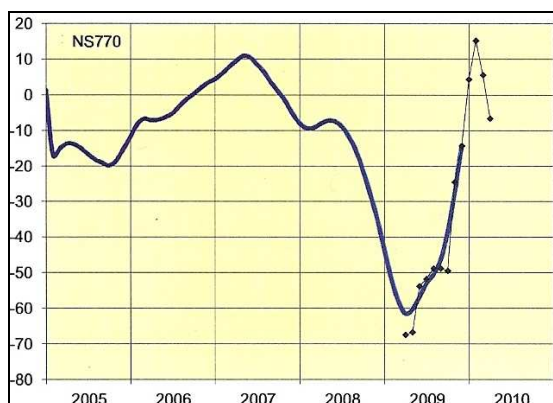
PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR ET ÉVÉNEMENTS

Au niveau national (rappelons que la Wallonie représente environ 90% de la production nationale), les chiffres clés du secteur verrier pour l'année 2009 sont les suivants :

- ✓ Quelque 8.600 personnes ;
- ✓ un chiffre d'affaires de quelque 2,7 milliards € (chiffre 2008 – Centrale des Bilans) ;
- ✓ et une valeur ajoutée de quelque 740 millions €. (chiffre 2008 - Centrale des Bilans).

Son **orientation exportatrice** et l'importance de sa contribution à la balance commerciale de la Belgique sont des constantes dans l'industrie du verre. Multipliées par deux en vingt ans, ses exportations dégagent chaque année un solde positif important même en période de crise (record historique 976 millions en 2007).

Le climat économique qui s'était bien redressé dans l'industrie du verre depuis la fin de 2005 s'est assez fortement détérioré depuis le printemps 2007. La tendance de la **courbe de conjoncture** était inscrite à la hausse depuis le dernier trimestre 2005 pour décoller et atteindre des valeurs positives et en quasi constante augmentation jusqu'à mai 2007 où elle atteignait une valeur d'environ 15 points, la plus haute depuis 2003. On restait toutefois encore en dessous du maximum historique de 20 points atteint en l'an 2000. Depuis la fin 2007, le niveau de la courbe est négatif et n'a plus arrêté de plonger depuis la mi-2008 pour atteindre -60 en février 2009. Cette courbe est remontée depuis, mais reste néanmoins dans le rouge.

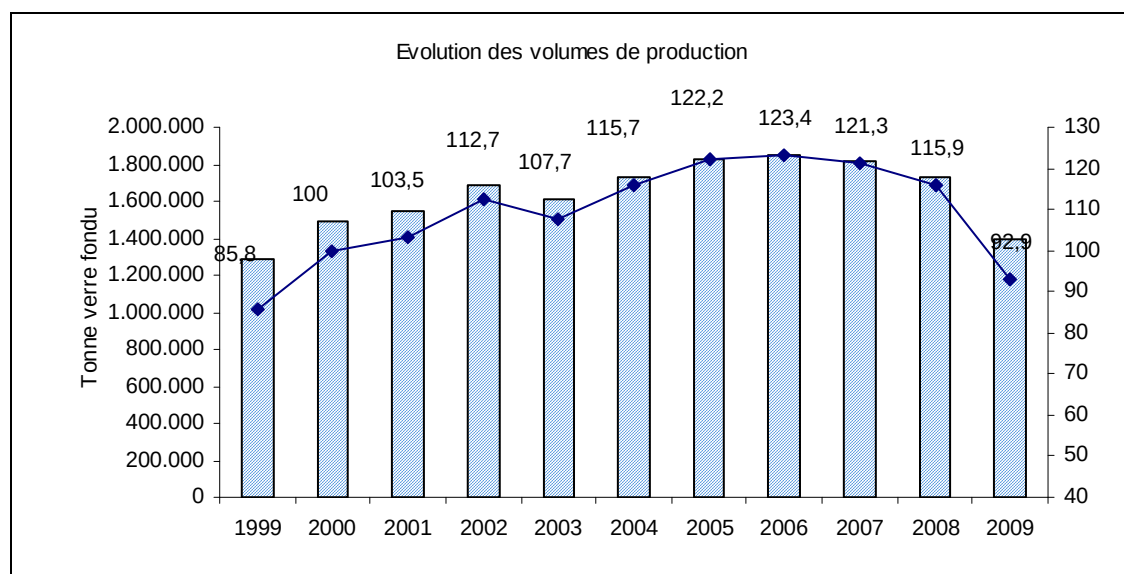


Les **exportations verrières belges**, vitales pour le secteur qui, pour rappel, exporte un volume supérieur à sa propre production, ont particulièrement souffert de la crise. Elles sont en baisse de 21% par rapport à 2008. Le secteur n'a jamais connu un tel niveau de baisse au cours des 20 dernières années. La baisse est même supérieure à celle encourue lors de la crise pétrolière (-15%).

Quant à **l'emploi**, il n'a fort heureusement pas diminué dans la même proportion grâce aux mesures gouvernementales et au fait que bon nombre d'entreprises du secteur ont mis plus de travailleurs en formation ou en temps partiel, voire en chômage économique pour les employés. D'après les chiffres provisoires, l'emploi aurait diminué de 7% en 2009, pour atteindre un chiffre de quelque 8.600 personnes contre 9.200 environ en 2008.

VOLUMES DE PRODUCTION

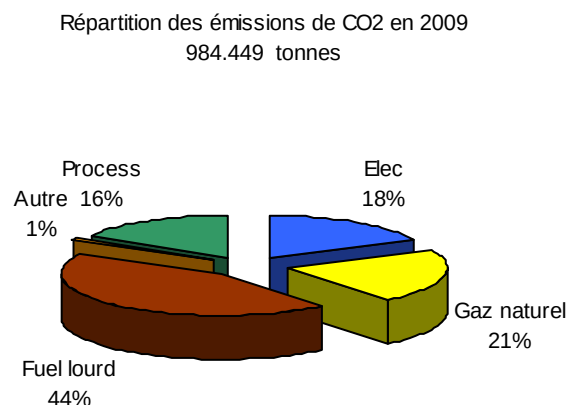
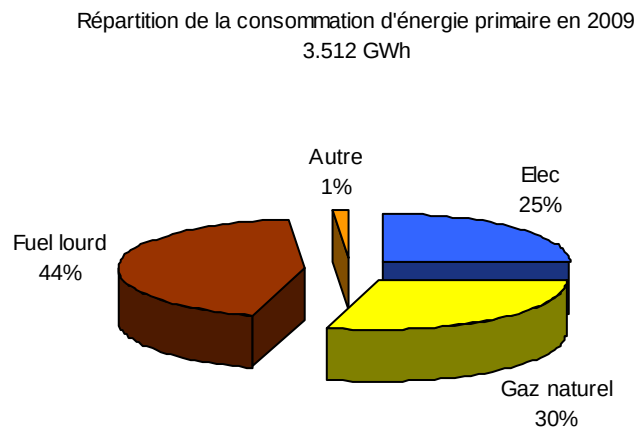
Le graphique ci-après donne l'évolution des volumes de production entre 2000 et 2009 pour les 9 sites équipés d'un ou de plusieurs fours de fusion (exprimés en tonne de verre fondu – base 100 en 2000).



Le volume de production atteint en 2009 redescend à un niveau inférieur à celui de 2000.

PERFORMANCES EN MATIÈRE DE CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE, ET D'ÉMISSIONS DE CO₂

Le graphique suivant montre la répartition des vecteurs énergétiques et des émissions de CO₂ dans le total :

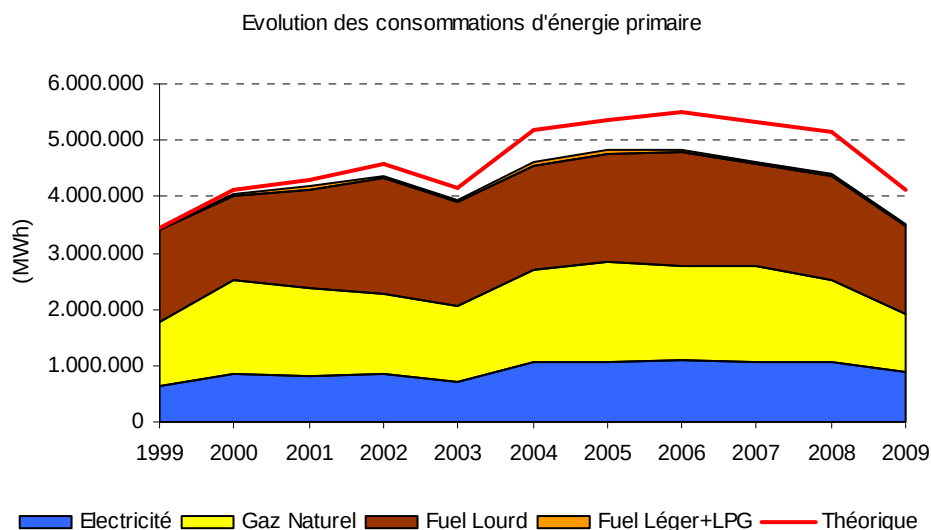


Les schémas suivants montrent l'évolution globale

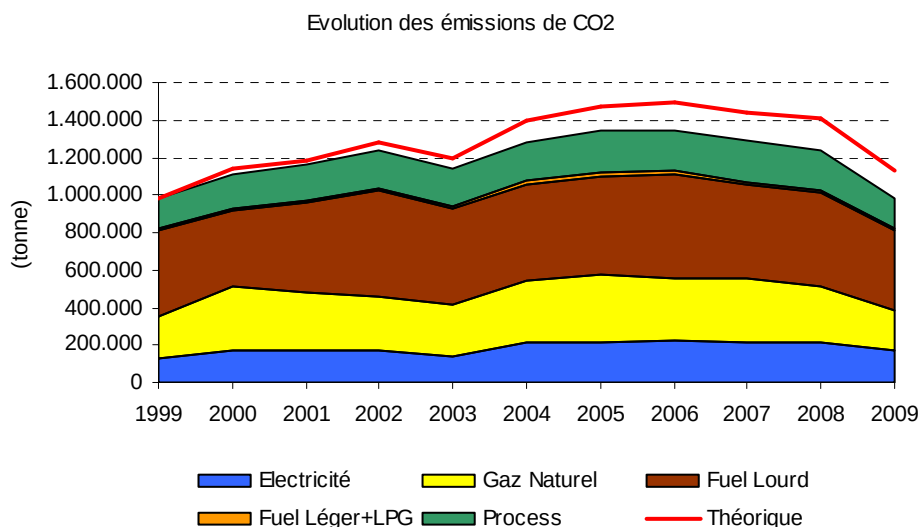
- de l'énergie primaire réellement consommée par rapport à une courbe théorique calculée sur base des consommations spécifiques de l'année de référence.
- des émissions de CO₂ par rapport à une courbe théorique calculée sur base des émissions spécifiques de l'année de référence

En 2009, on remarque donc que la consommation d'énergie primaire réelle est inférieure à celle considérée comme théorique, à hauteur de 609.751 MWh primaire soit 17,4 % de la consommation d'énergie primaire annuelle réelle du secteur.

Cette évolution est positive par rapport à l'année 2008, année pour laquelle on enregistrait un écart de 11,8%.



En 2009, on remarque ainsi une réduction des émissions de CO₂ de 150.262 tonnes soit 15,3 % de l'émission de CO₂ annuelle réelle du secteur ; cette situation est en progrès par rapport à l'année 2008 ; où l'on enregistrait un écart de 10,6%.



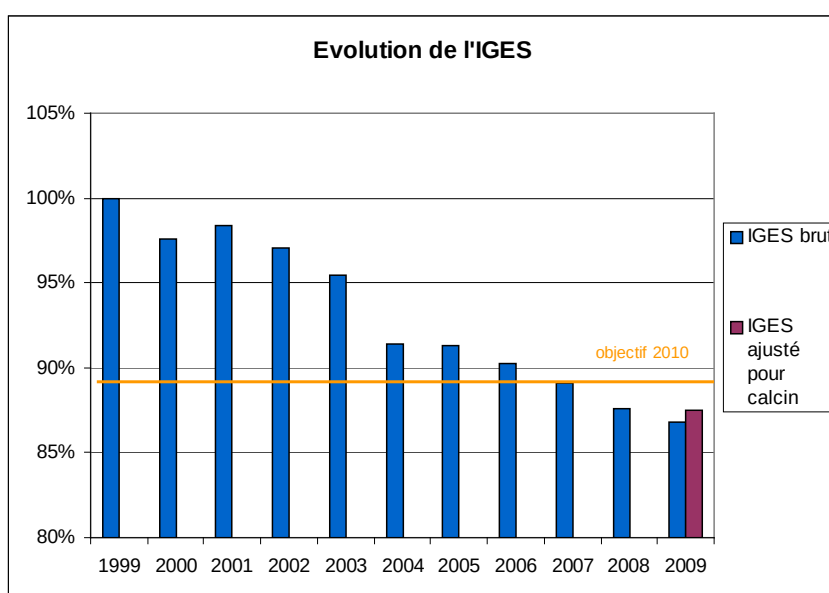
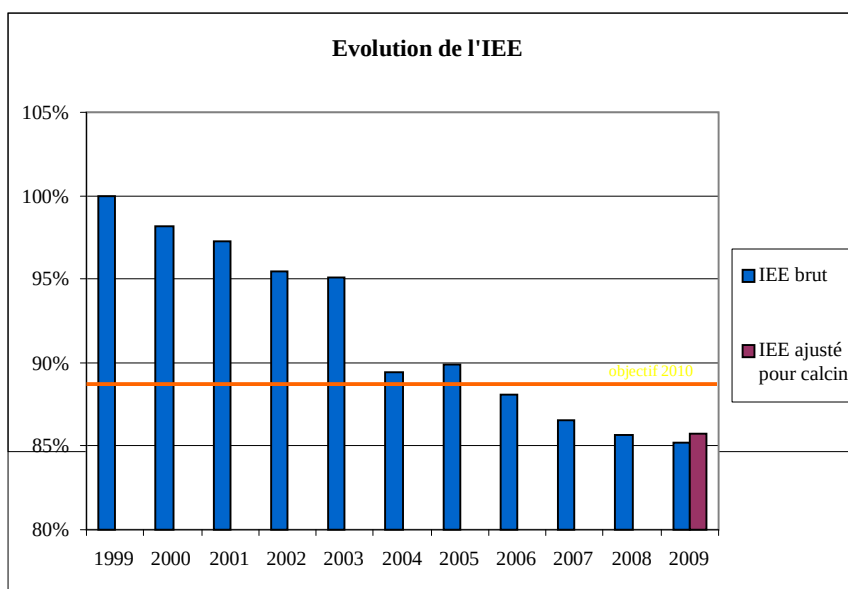
EVOLUTION DES INDICES D'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE (IEE) ET D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (IGES)

En 2009, suite à la crise économique certains événements suscitent néanmoins des corrections « conjoncturelles ». Il est clair qu'il est impossible de traduire tous les effets de la crise dans des corrections, mais un événement pour lequel c'est possible est l'utilisation accrue de calcin 'interne'.

Ce calcin 'interne', qualifié de « conjoncturel », est du calcin qui provient d'une sorte de mise en veilleuse des fours ; dans ce cas, les fours continuent à produire du verre mais un certain pourcentage du verre (cela peut aller jusqu'à 100%) est cassé et remis dans les fours en tant que calcin. Cette façon de travailler permet toujours un certain niveau de

production et/ou autorise une reprise rapide de la production. Ce calcin ne peut donc pas être considéré comme une mesure « URE » et induit un ajustement conjoncturel des indices.

Les deux figures suivantes montrent l'évolution réelle des indices ajustés IEE et IGES par rapport à l'objectif final de 2010.



Ces indices reflètent mieux les améliorations réelles du secteur en termes d'efficacité énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre en 2009. De plus, ceux-ci seront plus comparables avec les résultats futurs sans crise.

FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DES INDICES DE PERFORMANCE

Le résultat fin 2009 s'explique par la combinaison de nombreux facteurs parmi lesquels on peut épingler :

Facteurs favorables

Les différentes actions constitutives et complémentaires aux plans d'action individuels sont autant de facteurs favorables à l'amélioration des indices.

L'essentiel des améliorations réalisées se sont axées autour des fours et des utilités.

- Comme les fours engrangent 75% de la consommation d'énergie, il est normal que les efforts y soient concentrés.
On retrouve des améliorations avec un temps de retour faible (taux de calcin, modification de la composition) mais aussi des améliorations d'ordre structurel au niveau des fours (rénovation et nouveaux fours) et dont le temps de retour est supérieur à 4 ans.
- Les améliorations réalisées autour des utilités sont des projets qui ont nécessité, dans la plupart des cas, de faibles investissements ou qui font suite au remplacement d'équipements de production de fluides.

Depuis 2003, année précédant la signature de l'accord, 56 projets ont été réalisés et 5 sont en cours de réalisation. Il faut noter qu'il devient de plus en plus difficile de suivre la réalisation des projets initialement proposés dans le plan d'action étant donné que certains projets sont abandonnés, mais que d'autres, initialement non prévus, sont effectivement réalisés. De plus, les économies telles que prévues au départ par l'auditeur se révèlent parfois fort différentes de la réalité, une fois le projet réalisé.

1. Plans d'action :

Les différentes actions constitutives et complémentaires aux plans d'action individuels sont autant de facteurs favorables à l'amélioration des indices.

2. Utilisation de calcin :

L'augmentation du taux de calcin exerce une influence bénéfique tant au niveau de l'IEE que de l'IGES.

La question est maintenant de savoir si le taux élevé (hors conjoncture) enregistré en 2009 pourra être maintenu dans les années à venir ; qu'en sera-t-il de la disponibilité et du prix futurs ?

3. Optimisation des fours :

Les fours de fusion font l'objet de mesures de contrôle et d'optimisation continues. L'impact de ces actions est loin d'être négligeable (exemple pour un four : +/- 4 %).

4. Equipements en fonctionnement :

Tenant compte de la baisse du niveau d'activités, les différents sites ont opté, dans la mesure du possible, pour un fonctionnement des équipements les plus performants, laissant les autres à l'arrêt.

Facteurs défavorables

1. Nature des produits :
La production de verre extra-clair se caractérise par une consommation spécifique plus élevée. Le calcul des indices d'un site produisant ce type de verre n'a pas encore été modifié.
2. Périphériques aux fours :
L'arrêt de floats entraîne l'arrêt de certains périphériques, tels que les chaudières de récupération, augmentant par ce fait le recours aux autres énergies.
3. Production réduite :
Les sites qui ont réalisé une production réduite sans pouvoir mettre des installations à l'arrêt ont par la suite une efficacité énergétique réduite.

CONCLUSIONS

Ce rapport qui porte sur l'année 2009 est la sixième évaluation de l'accord de branche du secteur verrier.

Nous constatons que le secteur est en bonne voie pour réaliser ses objectifs fixés à l'horizon 2010 repris dans l'accord de branche, puisque les résultats de l'année 2009 sont déjà meilleurs que ces objectifs. En effet, l'IEE ajusté pour l'année 2009 est de 85.8% et l'IGES ajusté de 87.5%. Les deux indices ajustés se sont améliorés entre 1999 et 2009 de 14.2% et l'IGES de 12.5% depuis 1999.

Le secteur a suivi son plan d'action et a, à ce moment, déjà pris 56 mesures dont les améliorations en terme d'efficacité énergétique perdurent d'année en année.

Bien-sûr, des facteurs défavorables provenant principalement de la crise économique étaient aussi présents en 2009. Les sites qui ont réalisé une production réduite sans pouvoir mettre des installations à l'arrêt ont par la suite une efficacité réduite. Un arrêt de certains investissements a également joué défavorablement.

En conclusion, le secteur verrier est en bonne voie pour réaliser ses objectifs fixés à l'horizon 2010 repris dans l'accord de branche. Toutefois, l'atteinte des objectifs ne peut pas être jugée comme acquise ; l'année 2009 peut être qualifiée d'année exceptionnelle et le futur est trop incertain, les effets de la crise économique sont trop imprévisibles et variables. Et malheureusement, le secteur ne sera pas sorti de la crise en 2010, et risque de ne même pas encore être sorti en 2012.

FORTEA - FEDIEX

Secteur : Carrières

Année : 2009

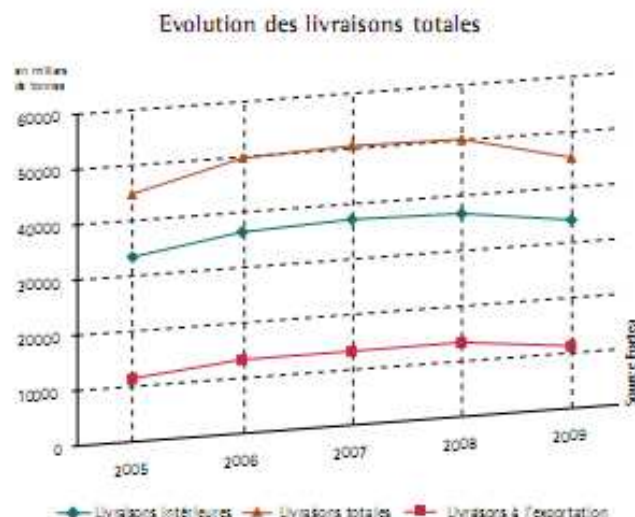
SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	FEDIEX
Types de production :	<i>Industries extractives et transformatrices de roches non combustibles</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	8 (18 sites)
Consommation totale d'énergie :	1.741.590 GJp
Fraction de la consommation totale du secteur (Wallonie):	%
Objectif énergie :	8,59 % en 2010
Objectif CO ₂ :	8,77 % en 2010
Objectif intermédiaire énergie :	
Objectif intermédiaire CO ₂ :	
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	14,1 %
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	13,7 %
Date de signature de l'accord :	8 décembre 2006
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

Le nombre d'entreprises participantes à l'accord de branche est de 8 pour 18 sites d'exploitation concernés.

Performances économiques du secteur et événements

En 2009, la production des membres de Fediex a été estimée à 55,7 millions de tonnes. Par rapport à 2008, il s'agit d'une diminution de 6,8 millions de tonnes. Ce tonnage extrait est comparable à ceux de la période 2001 à 2005. On peut considérer les tonnages obtenus entre les années 2006 à 2008 comme tout à fait exceptionnels.

Au niveau de la production nationale, les tonnages s'inscrivent à 64,8 millions de tonnes, en recul de 7,6 millions de tonnes par rapport à 2008.



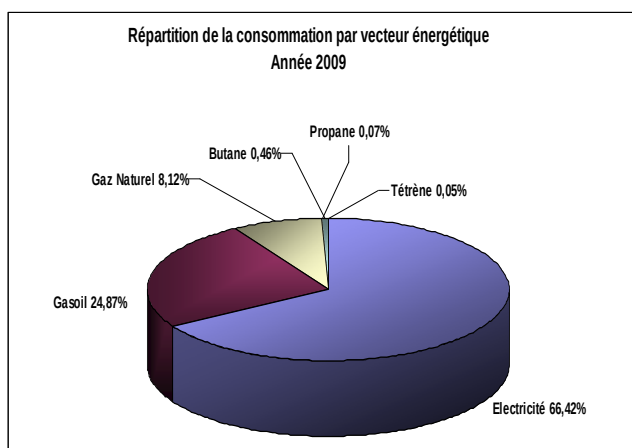
Le volume importé a diminué de 700.000 tonnes entre 2008 et 2009. Les sables et les graviers constituent toujours la très large majorité des flux importés. Concernant la provenance, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France se partagent 97% des tonnages importés.

En 2009, les exportations s'écrasent et enregistrent une baisse de 16,1% par rapport à 2008.

Cette diminution est généralisée à l'ensemble des pays de destination.

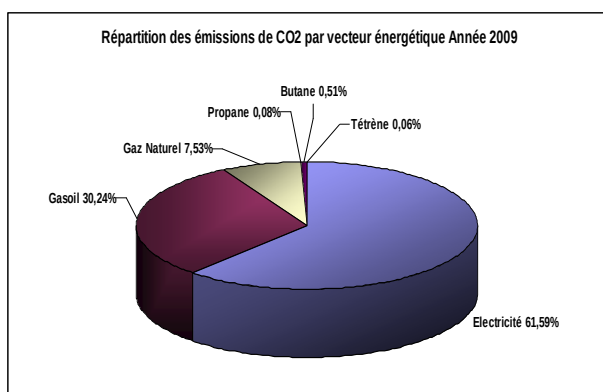
Volumes de production : 55.700.000 tonnes de roches

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂



En 2009, la consommation d'énergie primaire totale (directe et indirecte) est de 1.741.590 GJp.

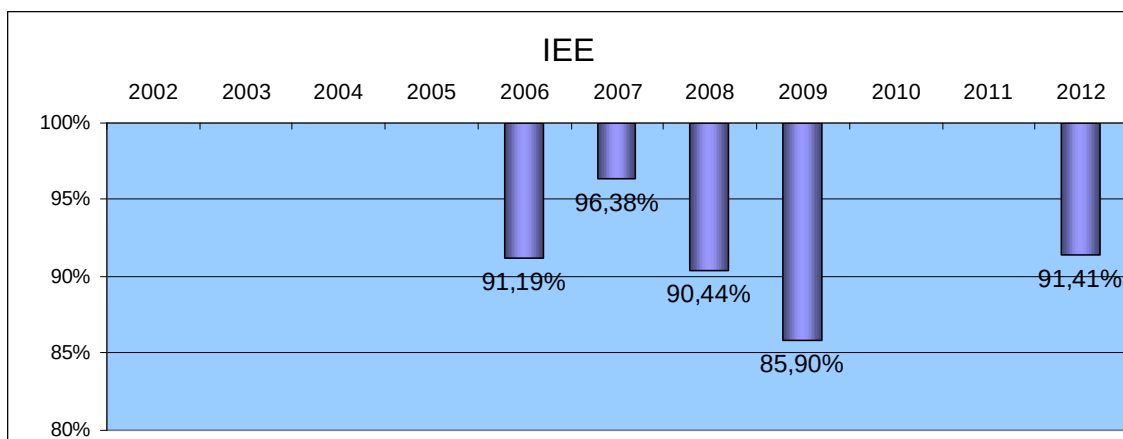
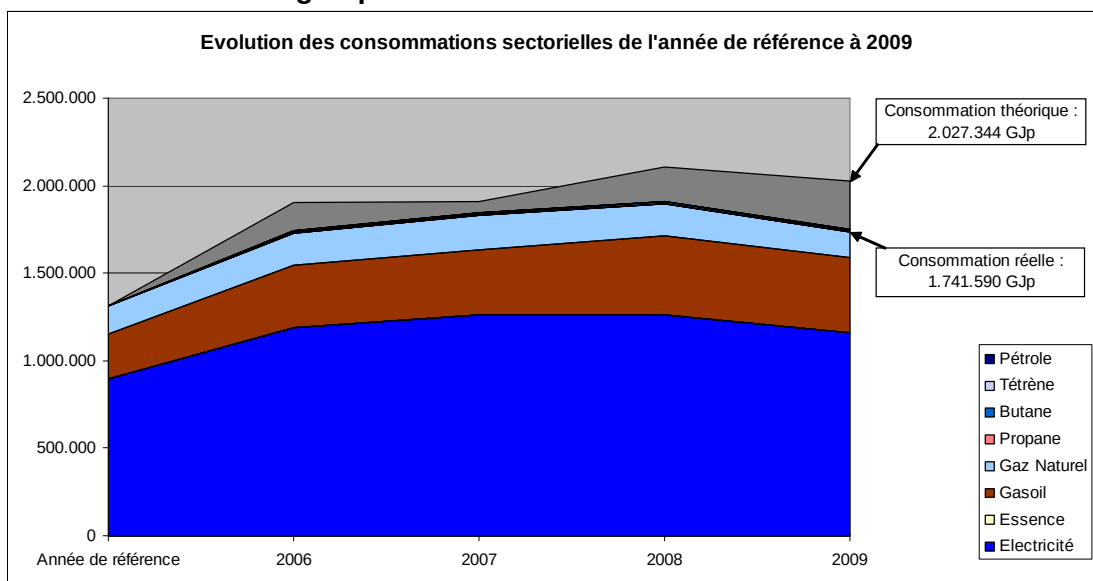
L'électricité et le gasoil représente plus de 90% du total de la consommation énergétique des signataires de l'accord de branche. La part de chacun des différents vecteurs énergétiques reste relativement stable d'année en année.



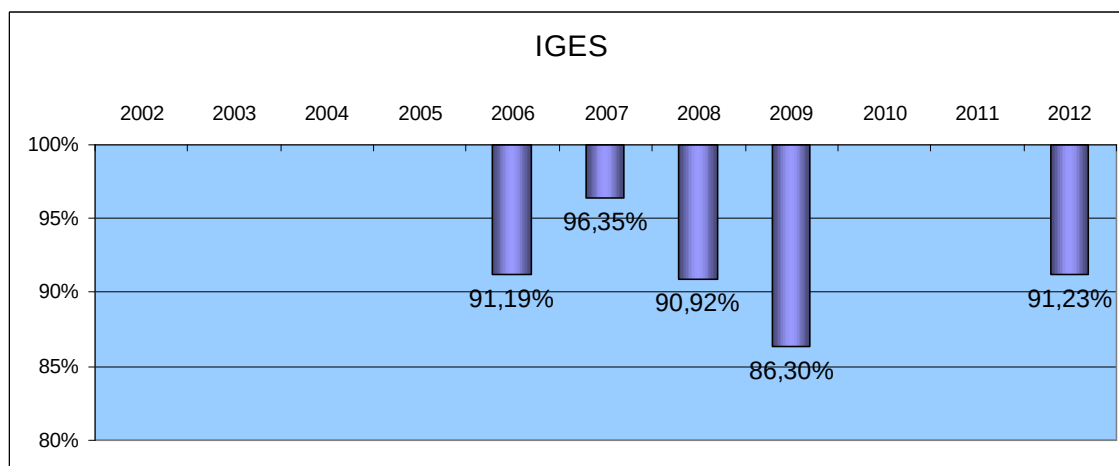
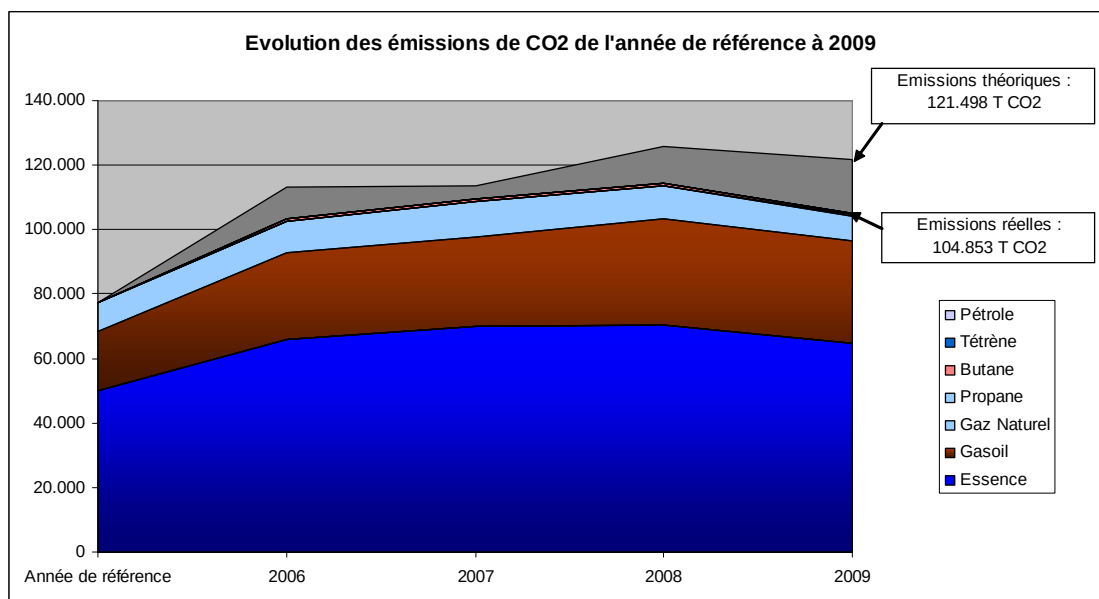
En 2009, le total des émissions, directes et indirectes, de CO₂ est de 104.853 tonnes de CO₂.

Les émissions indirectes représentent 61% du total émis par les entreprises en 2009.

Indice d'efficacité énergétique IEE



Indice de réduction des émissions de GES IGES



Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

En 2009, l'Indice d'amélioration de l'efficacité énergétique (IEE) atteint 85,90% et l'Indice de réduction des émissions de gaz à effet de serre (IGES) atteint 86,30%. Dans le cas des 2 indices, il s'agit d'une amélioration de plus de 4% par rapport à l'année 2008.

La diminution de la production a entraîné une chute, en termes absolus, de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂.

La crise a empêché de nombreuses entreprises d'investir comme prévu dans les plans d'action individuels. Néanmoins, on a pu constater que la mise en place de programmes de rationalisation dans les entreprises pour contenir l'ensemble des coûts a permis dans certains cas d'améliorer fortement l'efficacité énergétique des outils.

Projets pour l'année suivante

Le contexte de crise économique crée une incertitude concernant la mise en œuvre des mesures prévues dans les plans d'action individuels.

Dans ces conditions, le secteur espère que les entreprises pourront continuer à bénéficier de l'effet favorable des programmes de rationalisation qui ont été mis en œuvre.

Conclusions

Malgré la crise et le ralentissement de la production, l'industrie extractive et transformatrice de roches non combustibles est parvenue à améliorer ses indices IEE et IGES. Durant cette période, la plupart des entreprises se sont focalisées sur une meilleure maîtrise des coûts et donc des procédés.

Groupement de la Sidérurgie (GSV)

Secteur : Sidérurgie

Année : 2009

- Fédération signataire de l'Accord : Groupement de la Sidérurgie
- Types de production : Produits sidérurgiques : acier brut et produits finis dont – Produits laminés à chaud (larges bandes, tôles quarto, fil machine, acier marchand et profilés) – Tôles à froid – Tôles revêtues (fer blanc, tôles galvanisées, tôles électrozinguées, tôles à revêtements organiques).

2009 :

- Chiffres d'affaires du secteur en Belgique : 5.300 millions € (est)
 en Wallonie : 2.300 millions € (est)
- Nombres d'emplois en Wallonie : 8.116

Données d'Accord de Branche :

- Nombre d'entreprises participantes : 11 en tenant compte de la nouvelle structure juridique des sites d'Arcelor Mittal en Wallonie.
- Consommation totale d'énergie du périmètre de l'accord : 24.877.736 Gjp (2009)
- Objectif énergie : - 5,6 % en 2010 / IEE = 94,4
- Objectif CO₂ : - 5,8 % en 2010 / IGES = 94,2
- Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : **7,35 % / IEE = 92,65**
- Amélioration actuelle des émissions CO₂ : **10 ,12 % / IGES = 89,88**
- Date de signature de l'Accord : 21 juin 2004
- Objectifs définis à l'horizon : 2010
- Date de fin d'accord : fin 2012

Contexte général

Contexte général : Evolution fort contrastée de la production dans le monde en 2009

La chute de la production mondiale d'acier brut, entamée dès l'automne 2008, s'est accentuée au 1^{er} semestre 2009 pour se redresser par la suite.

Sur l'ensemble de l'année, la production mondiale s'est élevée à 1.224 millions de tonnes, en recul de 8% par rapport à 2008.

La baisse a été particulièrement marquée dans la plupart des pays de l'OCDE.

Confrontés à l'effondrement de la demande, les producteurs ont dû adapter de manière drastique l'utilisation des capacités.

En UE27, la production s'est élevée à 139 millions de tonnes, soit en recul de près 60 millions de tonnes par rapport à 2008.

Des reculs d'ampleur similaire ont été constatés aux Etats-Unis, au Japon et de moindre amplitude en Russie et au Brésil.

Les productions en Chine et en Inde ont pour leur part poursuivi leur progression : en 2009, ces deux pays ont produit plus de 51% de l'acier dans le monde.

Production d'acier brut dans le monde

	Mt	2009 / 2000	2009 / 2008	IV09 / IV08
UE27	138	-28%	-30%	8%
Etats-Unis	58	-43%	-36%	14%
Japon	88	-18%	-26%	1%
Brésil	27	-5%	-21%	17%
Russie	60	1%	-13%	43%
Corée du sud	49	13%	-9%	12%
Inde	60	124%	4%	11%
Chine	568	342%	14%	34%
Monde	1.224	44%	-8%	32%

En Belgique, pour faire face à l'effondrement de la demande, 4 des 5 hauts fourneaux ont été temporairement mis à l'arrêt. Depuis lors, 2 ont redémarré, l'un en 2009 et l'autre dans le courant du printemps 2010.

En conséquence, la production d'acier en 2009 s'est élevée à 5,6 millions de tonnes, soit une baisse de 47% sur un an.

Belgique : Production de fonte et d'acier brut (en kt)

	Fonte	Acier brut		
		Convertisseur	électrique	total
2001	7732	8086	2655	10741
2002	7988	8417	2905	11322
2003	7813	8309	2805	11114
2004	8224	8812	2885	11697
2005	7254	7776	2644	10420
2006	7516	8172	3458	11631
2007	6577	7147	3545	10692
2008	6977	7407	3265	10673
2009	3087	3288	2347	5635

La filière électrique, plus flexible, a pour sa part enregistré un recul de 28%.

La production d'acier inoxydable s'est quant à elle élevée à 1,05 million de tonnes, soit en diminution de 29% par rapport à 2009.

Crise économique : impact considérable sur la demande d'acier

Tant en UE que dans les autres pays de l'OCDE, tous les secteurs utilisateurs d'acier ont été confrontés à la dégradation de leur environnement économique. Les reculs ont été particulièrement sensibles dans les secteurs de l'automobile, de la construction mécanique et métallique et des tubes. Le secteur de la construction, plus particulièrement celui du non résidentiel, a également été fortement perturbé.

La consommation d'acier en UE a ainsi baissé d'environ 35% sur l'ensemble de l'année.

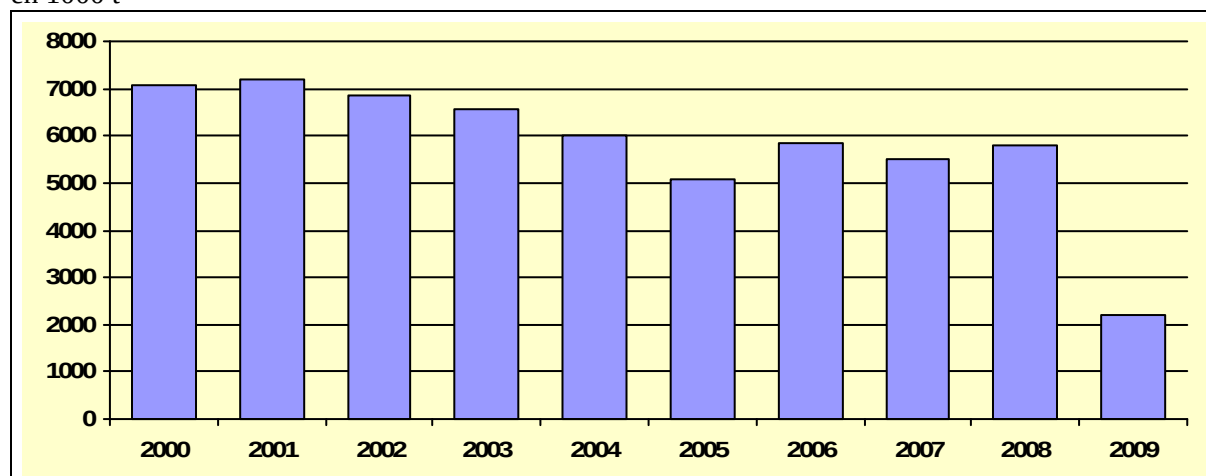
La reprise attendue ne sera que progressive en partant de niveaux particulièrement faibles.

A l'échelle mondiale, la consommation apparente d'acier a enregistré un recul de près de 7%. Ce chiffre se décline en une croissance d'environ 18% dans les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) et une diminution de quelque 27% dans les autres, dont -41% aux Etats-Unis et -32% au Japon.

Volume de production en Wallonie

Evolution de la production d'acier brut

en 1000 t



Source : GSV

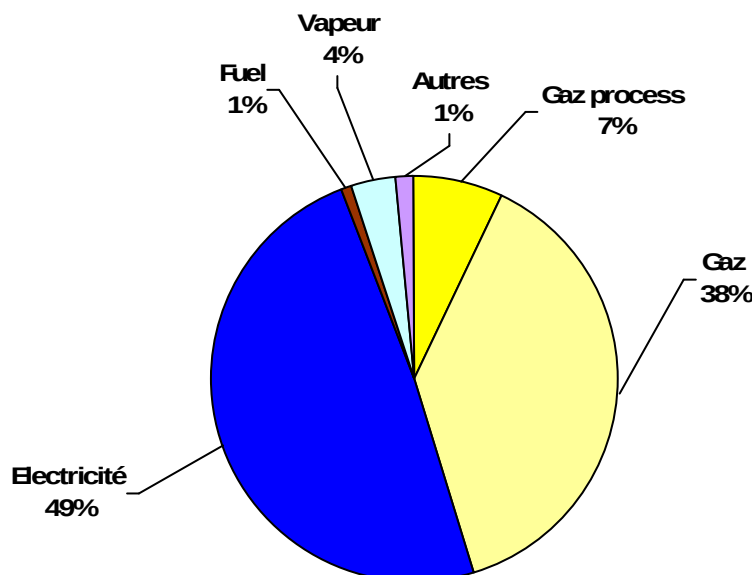
En Wallonie, la production d'acier brut en 2009 s'est élevée à 2,2 millions de tonnes contre 5,8 millions de tonnes en 2008 soit une diminution de 62%.

3.2. Production des principaux produits finis et leurs destinations

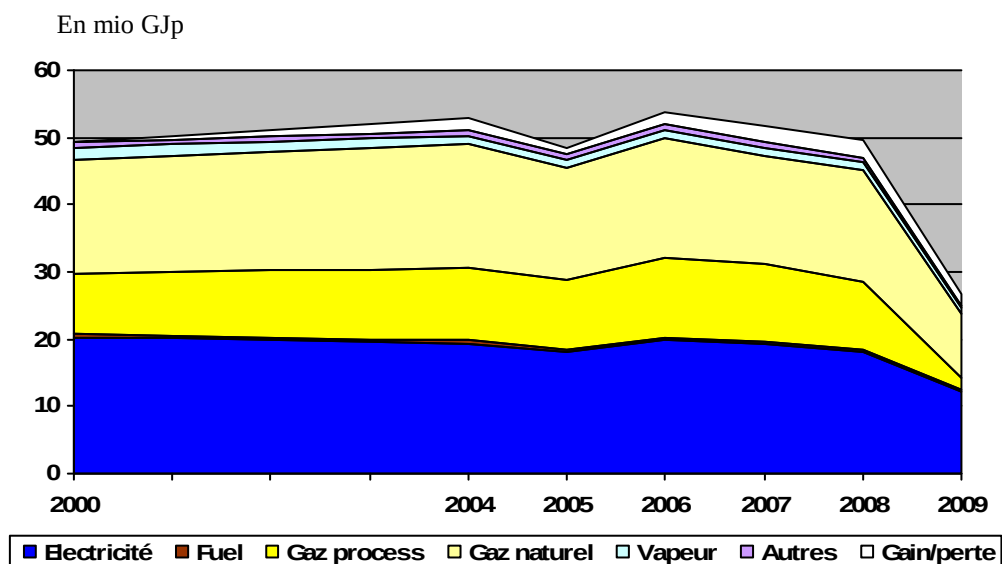
Produits finis	Production En 1.000 t			Utilisations principales
	2000	2008	2009	
Produits laminés à chaud	8.717	7.400	3.941	
Dont				
Larges bandes	6.845	5.599	2.704	Construction métallique
Tôles quarto	656	730	392	Bâtiment, chaudronnerie
Fil machine	937	877	723	Tréfilerie
Aciers marchands, profilés	279	193	122	Bâtiment, camions
Tôles à froid	2.202	1.828	1.438	Radiatoristes, fûters
Tôles revêtues	2.696	2.459	1.782	
Dont				
Fer blanc	293	101	116	Emballage
Tôles galvanisées	1.731	1.846	1.346	Bâtiment, automobile
Tôles électrozinguées	454	328	223	Automobile, électroménagers
Tôles à revêt. organique	218	185	97	Mobilier, bâtiment

Performance en matière de consommations d'énergie

Consommation d'énergie primaire GJp par vecteur

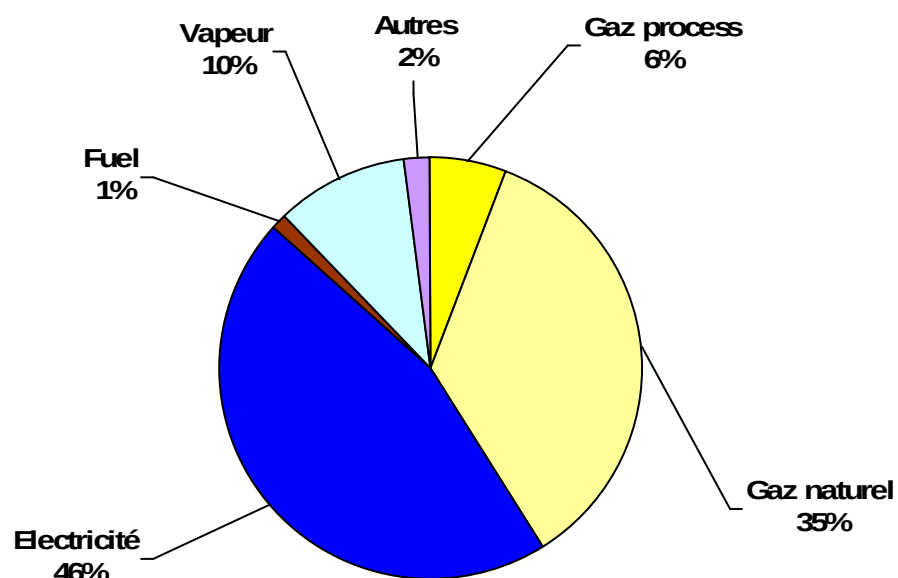


Evolution de la consommation d'énergie primaire par vecteur

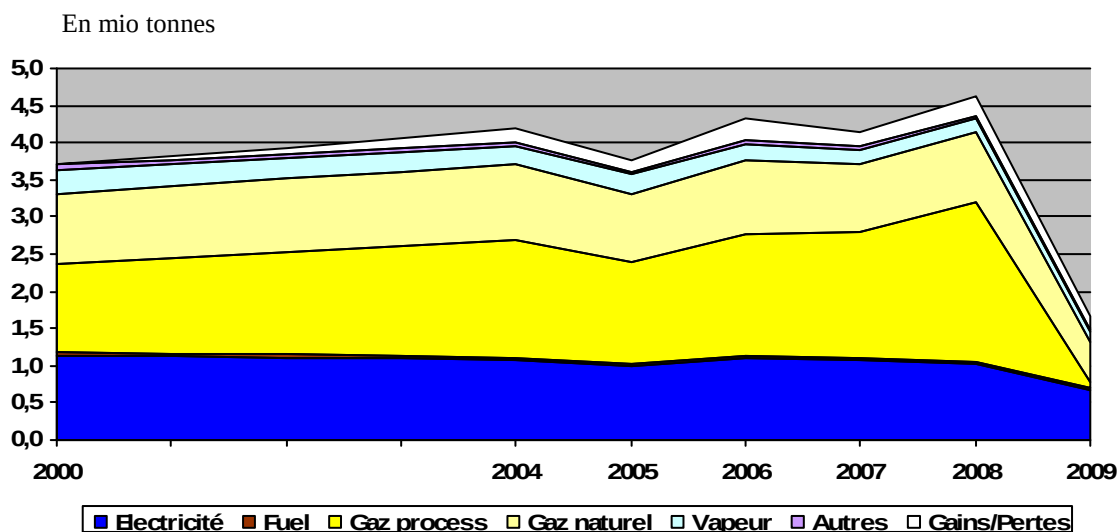


Performance en matière d'émissions de CO₂

Emission de CO₂ par vecteur

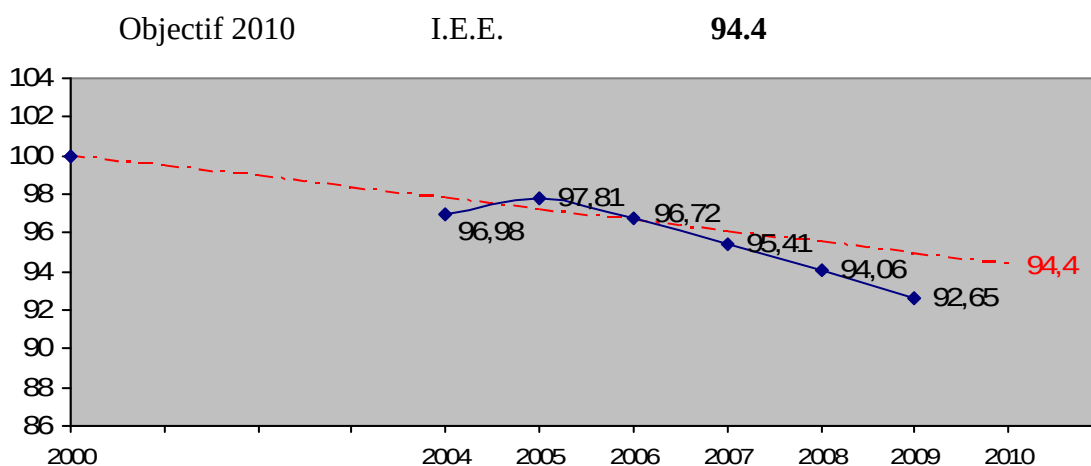


Evolution des émissions de CO₂ par vecteur

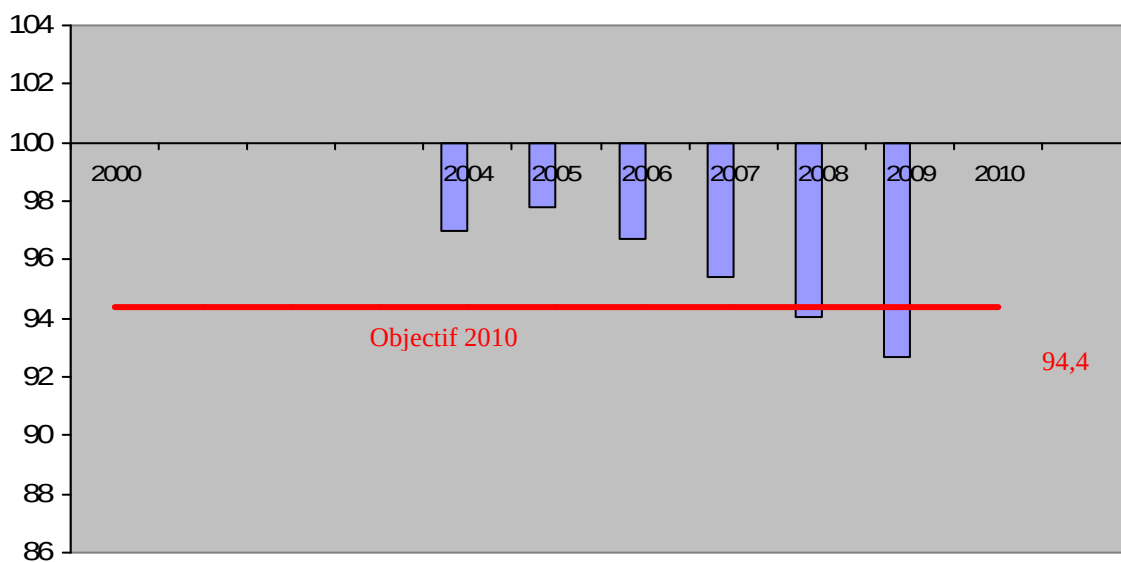


Evolution IEE 2009

Energie (en giga joules primaires)
Energie théorique (en giga joules primaires)
I.E.E.

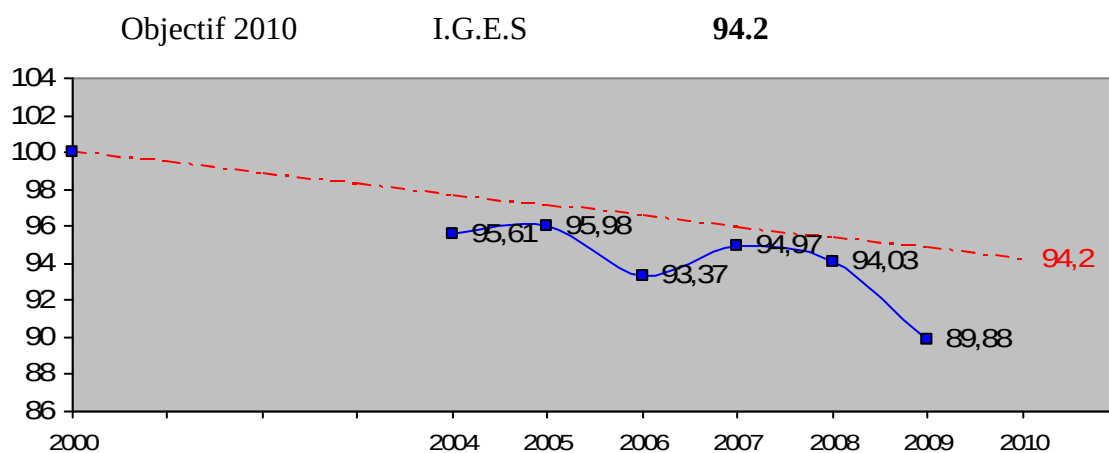


Indice d'efficiency IEE sectoriel

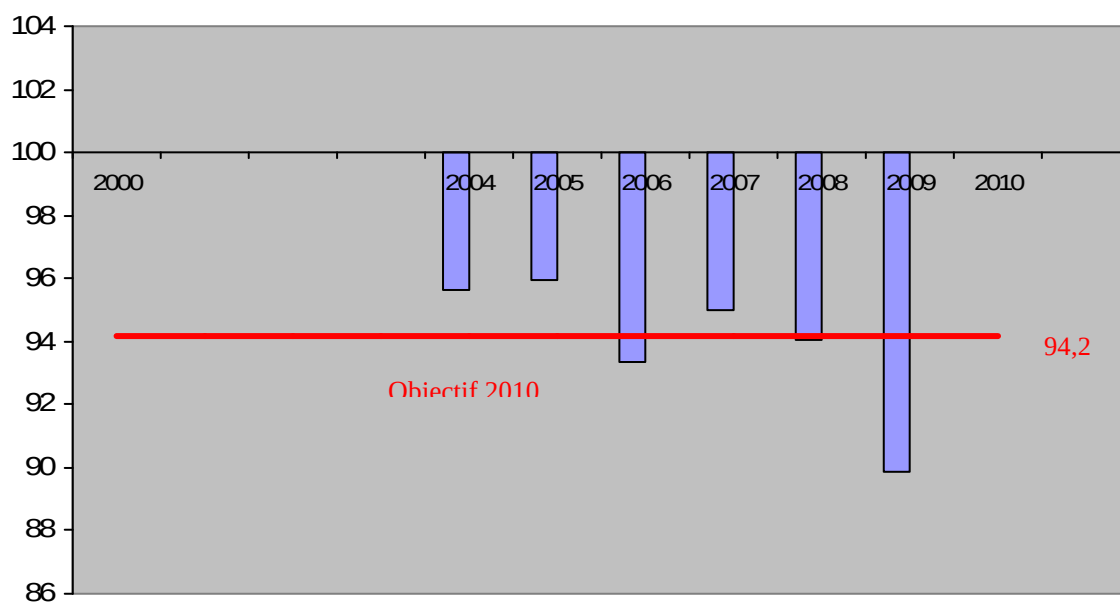


Evolution IGES 2009

CO₂ réel (en tonnes)
CO₂ théorique (en tonnes)
I.G.E.S.



Indice d'efficience IGES sectoriel



Conclusions

L'année 2009 a été marquée par la crise économique intervenue depuis septembre 2008. Elle a gravement affecté la sidérurgie avec comme conséquence une activité fortement réduite et des arrêts temporaires de plusieurs installations.

En Wallonie, les 3 hauts fourneaux en activité ont été affectés par des arrêts pendant quasiment toute l'année 2009. L'un d'entre eux vient de redémarrer en avril dernier. Ces arrêts ont bien entendu eu des conséquences sur les installations en amont et en aval.

La sidérurgie électrique et la sidérurgie à froid ont également été perturbées et ont fonctionné, à des degrés divers, de manière réduite.

A noter que la crise économique a conduit à une suspension des investissements, notamment ceux prévus dans le domaine de l'amélioration de l'efficacité énergétique et des émissions de CO₂.

L'indice de l'efficacité énergétique IEE et l'indice gaz à effet de serre IGES pour 2009 se sont améliorés par rapport à l'année précédente.

LHOIST

Secteur : Chaux

Année : 2009

SECTEUR :	
Signataire de l'accord :	<i>Groupe LHOIST</i>
Types de production :	<i>Chaux et dolomie</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>695</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Consommation totale d'énergie :	<i>2 132 424 MWhp</i>
Objectif énergie :	<i>2,8 % en 2010</i>
Objectif CO2 :	<i>11,0 % en 2010</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>2,3 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>7.7 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>07 juin 2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>31.12.2010</i>
Date de fin d'accord :	<i>31.12.2012</i>

Volumes de production

Evolution 2009 par rapport à 2008 : - 32.8 %

Performances économiques du secteur et événements

La baisse importante des tonnages pour l'année 2009 est représentative du contexte de crise qui a particulièrement touché l'industrie de la chaux depuis fin 2008.

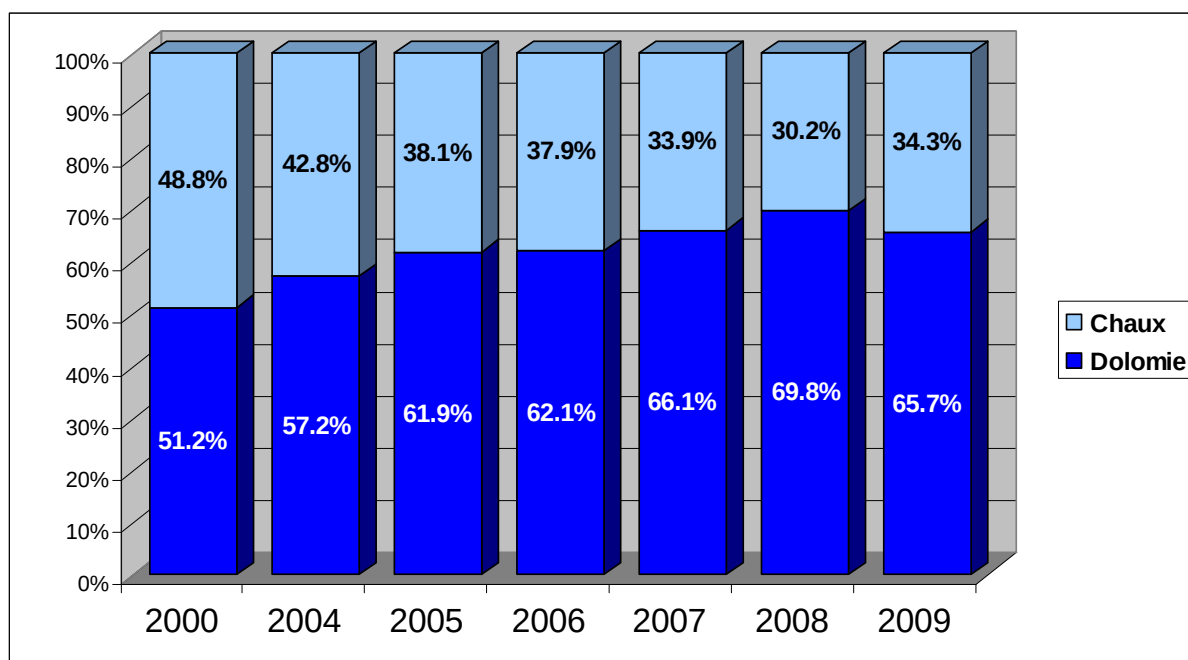
La nécessité d'adapter les sites à la situation économique s'est traduite par une baisse des effectifs du Groupe en Région wallonne de 9.3 %, soit 71 emplois.

Cet ajustement inclut toutefois 48 départs en pré-pensions à 58 ans, sans obligation d'embauche.

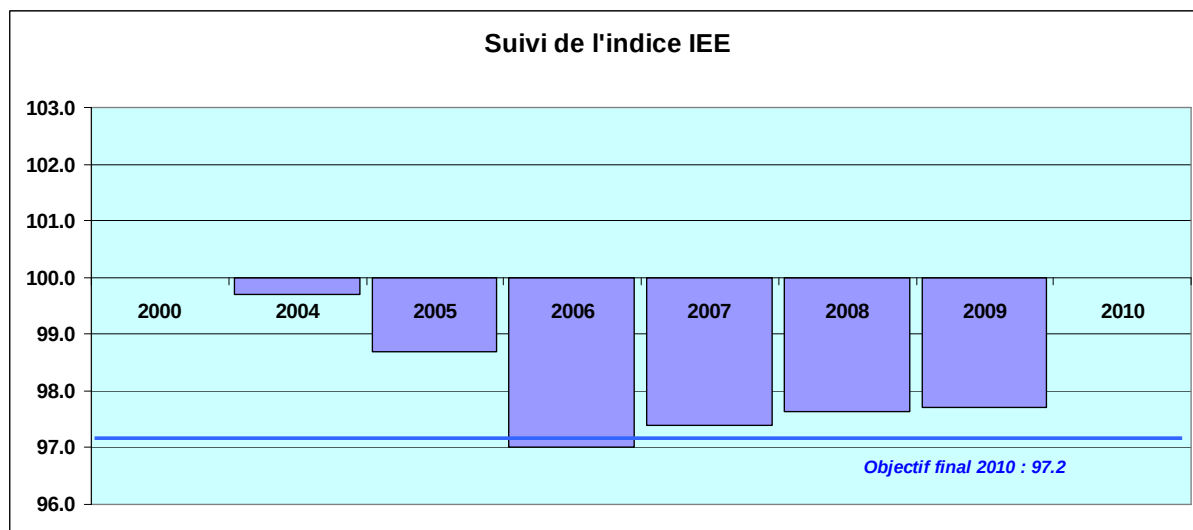
La production de produits dolomitiques reste prépondérante par rapport à la production de chaux.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

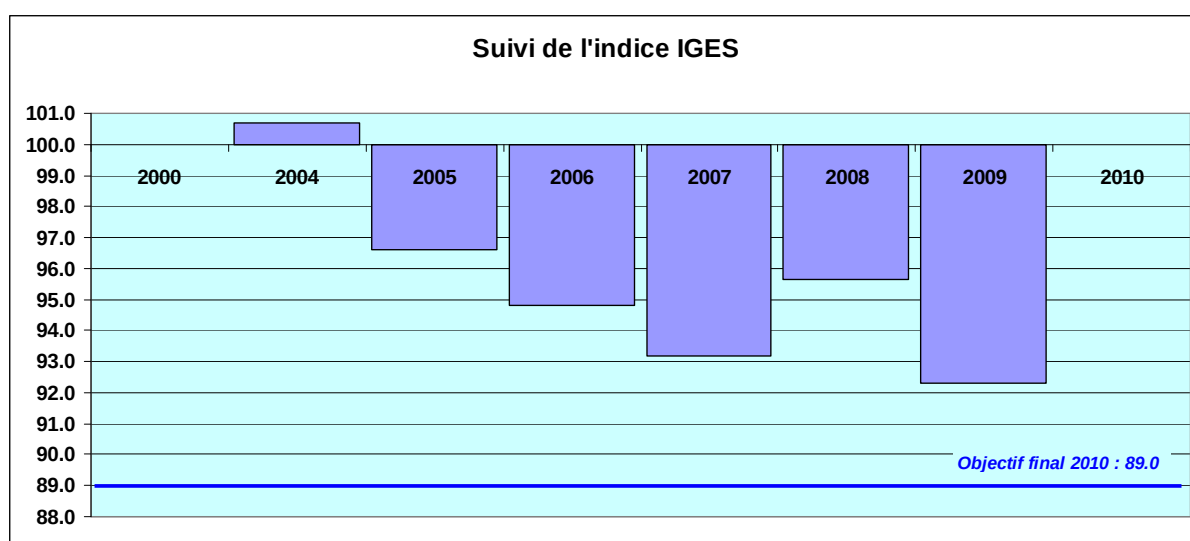
Evolution des émissions de CO2 par type de produit (%)



Evolution de l'indice d'efficacité énergétique



Evolution de l'indice de gaz à effet de serre



Améliorations réalisées

10 projets restaient à mettre en œuvre au 31.12.2008.

Le rapport d'évaluation approfondie de l'état d'avancement de l'accord de branche réalisé courant 2009 a permis de procéder à l'analyse des projets d'amélioration déjà mis en œuvre d'une part, et d'autre part à la pertinence de la mise en œuvre des projets non réalisés à cette échéance. Ci-dessous le tableau de synthèse.

REALISATION DES PROJETS D'AMELIORATIONS IEE / IGES					
	nombre projets prévus origine	projets réalisés 31.12.2008	projets conservés 16.06.2009	projets réalisés 2009	projets nouveaux 2009
A	24	20	3	1	1
0-2 ans	15	13	2	1	1
2-4 ans	9	7	1		
B	9	3	2	0	0
0-2 ans	5	2	1		
2-4 ans	4	1	1		
R	16	16	0	0	0
	16	16	0		
TOTAL	49	39	5	1	1

Conclusion

Le processus d'amélioration des indices IEE et IGES a été mis en œuvre par le Groupe Lhoist conformément aux engagements figurant dans l'accord de branche.

L'IEE reste proche de l'objectif final à atteindre hors du contexte conjoncturel particulier.

L'amélioration de l'IGES, dans une situation économique délicate, est due notamment à la réalisation d'investissements permettant une utilisation de combustible biomasse.

Toutefois, la défaillance d'un projet d'amélioration (arrêt d'un site industriel avec lequel le Groupe Lhoist avait conclu un accord de collaboration visant à valoriser du CO₂), dont l'impact sur l'objectif final était majeur, perturbe le niveau de résultats attendu.